



SENATE

SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:
The Honourable CLAUDETTE TARDIF

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :
L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Monday, April 28, 2014
Monday, May 5, 2014
Monday, May 12, 2014

Le lundi 28 avril 2014
Le lundi 5 mai 2014
Le lundi 12 mai 2014

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Fifth, sixth and seventh meetings on:
The impacts of recent changes to the immigration system
on official language minority communities

Cinquième, sixième et septième réunions concernant :
Les impacts des changements récents au système
d'immigration sur les communautés de langue officielle
en situation minoritaire

APPEARING:
The Honourable Chris Alexander, P.C., M.P.,
Minister of Citizenship and Immigration

COMPARAÎT :
L'honorable Chris Alexander, C.P., député,
ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Beyak
* Carignan, P.C.
(or Martin)
Chaput
Charette-Poulin

* Cowan
(or Fraser)
Fortin-Duplessis
McIntyre
Poirier

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Champagne, P.C., replaced the Honourable Senator Mockler (*May 6, 2014*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Rivard (*May 6, 2014*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Champagne, P.C. (*May 5, 2014*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Poirier (*May 2, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Beyak
* Carignan, C.P.
(ou Martin)
Chaput
Charette-Poulin

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Champagne, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 6 mai 2014*).

L'honorable sénatrice Poirier a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 6 mai 2014*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénatrice Champagne, C.P. (*le 5 mai 2014*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénatrice Poirier (*le 2 mai 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 28, 2014
(13)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5:01 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre and Poirier (6).

Other senator present: The Honourable Senator Robichaud, P.C. (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

INRS Urbanisation Culture Société:

Nicole Gallant, Professor-Researcher (by video conference).

Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone:

Ibrahima Diallo, President.

University of Alberta:

Tracey M. Derwing, Professor, Department of Educational Psychology.

The clerk informed the committee of the unavoidable absence of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator McIntyre moved:

That the Honourable Senator Fortin-Duplessis be elected acting chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The acting chair took the chair.

Ms. Gallant, Mr. Diallo and Ms. Derwing made presentations and answered questions.

At 7 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 28 avril 2014
(13)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, dans la salle 257, l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, et Poirier (6).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Robichaud, C.P. (1).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité continue son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

INRS Urbanisation Culture Société :

Nicole Gallant, professeure-chercheuse (par vidéoconférence).

Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone :

Ibrahima Diallo, président.

Université de l'Alberta :

Tracey M. Derwing, professeure, Département de la psychologie éducationnelle.

Le greffier informe le comité de l'absence forcée de la présidente et de la vice-présidente et préside à l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénateur McIntyre propose :

Que l'honorale sénatrice Fortin-Duplessis soit élue présidente suppléante.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La présidente suppléante assume la présidence.

Mme Gallant, M. Diallo et Mme Derwing font une déclaration, puis répondent aux questions.

À 19 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, May 5, 2014
(14)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler, Rivard and Tardif (8).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Consortium national de formation en santé et Association des universités de la francophonie canadienne:

Jocelyne Lalonde, Executive Director, National Secretariat.

Ms. Lalonde made a presentation and answered questions.

At 5:07 p.m., the Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Champagne, P.C., as a member of the committee.

At 6:09 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, May 12, 2014
(15)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:20 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Champagne, P.C., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier and Tardif (8).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

OTTAWA, le lundi 5 mai 2014
(14)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 17 h 1, dans la salle 9, l’édifice Victoria sous la présidence de l’honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler, Rivard et Tardif (8).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité continue son étude sur les impacts des changements récents au système d’immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte complet de l’ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Consortium national de formation en santé et Association des universités de la francophonie canadienne :

Jocelyne Lalonde, directrice générale, Secrétariat national.

Mme Lalonde fait une déclaration et répond aux questions.

À 17 h 7, l’honorable sénateur Mockler remplace l’honorable sénatrice Champagne. C.P., à titre de membre du comité.

À 18 h 9, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 12 mai 2014
(15)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 17 h 20, dans la salle 9, l’édifice Victoria sous la présidence de l’honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Champagne, C.P., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier et Tardif (8).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

APPEARING:

The Honourable Chris Alexander, P.C., M.P., Minister of Citizenship and Immigration.

WITNESSES:

Citizenship and Immigration Canada:

Corinne Prince-St-Amand, Director General, Integration and Foreign Credentials Referral Office.

University of Ottawa:

Gilles LeVasseur, Professor, Telfer School of Management.

The minister made a presentation and, with Ms. St-Amand, answered questions.

At 6:17 p.m., the committee was suspended.

At 6:20 p.m., the committee resumed.

Mr. LeVasseur made a presentation and answered questions.

At 6:54 p.m., the committee was suspended.

At 6:58 p.m., the committee resumed.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), of the *Rules of the Senate*, the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:17 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Chris Alexander, C.P., député, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

TÉMOINS :

Citoyenneté et Immigration Canada :

Corinne Prince-St-Amand, directrice générale, Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers.

Université d'Ottawa :

Gilles LeVasseur, professeur, École de gestion Telfer.

Le ministre fait une déclaration et, avec Mme St-Amand, répond aux questions.

À 18 h 17, la séance est suspendue.

À 18 h 20, la séance reprend.

M. LeVasseur fait une déclaration et répond aux questions.

À 18 h 54, la séance est suspendue.

À 18 h 58, la séance reprend.

Conformément à l'article 12-16(1)d du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour discuter d'un ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 17, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 28, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5:01 p.m., to continue its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

[Translation]

Daniel Charbonneau, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of the committee, I must inform you that neither the chair nor the deputy chair is available to attend today's meeting. Therefore, it is my job to oversee the election of an acting chair. I am ready to receive motions to that effect. Do I have any motions?

Senator McIntyre: Yes, in the absence of the chair and deputy chair, I nominate Senator Fortin-Duplessis as acting chair.

Mr. Charbonneau: It has been moved by the Honourable Senator McIntyre that Senator Fortin-Duplessis serve as acting chair. Is it the pleasure of the honourable senators to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Charbonneau: I invite Senator Fortin-Duplessis to take the chair.

Senator Suzanne Fortin-Duplessis (Acting Chair) in the chair.

The Acting Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order. I am Senator Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec and I would ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Chaput: Maria Chaput from Manitoba.

Senator Robichaud: Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

The Acting Chair: We are continuing our study of the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

The purpose of today's meeting is to question the researchers who have studied the issue as well as a community stakeholder involved in this type of coordination.

Our witnesses today are Nicole Gallant, Professor-Researcher from the INRS, Urbanisation Culture Société, joining us by video conference; Ibrahima Diallo, President of the Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone; and

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 avril 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, pour continuer son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

[Français]

Daniel Charbonneau, greffier du comité : Honorable sénateurs, en tant que greffier du comité, je dois vous aviser que la présidente et la vice-présidente ne sont pas disponibles pour participer à la réunion d'aujourd'hui. Il est de mon devoir de procéder à l'élection d'une présidence suppléante. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet. Y a-t-il des motions?

Le sénateur McIntyre : Oui, en l'absence de la présidente et de la vice-présidente, je propose que la sénatrice Fortin-Duplessis siège à la présidence.

M. Charbonneau : Il est proposé par l'honorable sénateur McIntyre que la sénatrice Fortin-Duplessis siège en tant que présidente par intérim. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

M. Charbonneau : J'invite la sénatrice Fortin-Duplessis à venir prendre place au fauteuil.

La sénatrice Suzanne Fortin-Duplessis (présidente suppléante) occupe le fauteuil.

La présidente suppléante : Honorable sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte. Je suis la sénatrice Suzanne Fortin-Duplessis, du Québec, et je demande aux sénateurs à ma gauche de se présenter.

La sénatrice Chaput : Maria Chaput, du Manitoba.

Le sénateur Robichaud : Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La présidente suppléante : Nous continuons notre étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le but de la réunion d'aujourd'hui est d'interroger les chercheurs qui se sont penchés sur cette question, de même qu'un acteur du milieu communautaire qui coordonne les efforts en ce sens.

Nos témoins pour aujourd'hui sont Mme Nicole Gallant, professeure-chercheuse de l'INRS, Urbanisation Culture Société, par vidéoconférence; M. Ibrahima Diallo, président de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone;

Tracey Derwing, Professor in the Department of Educational Psychology at the University of Alberta. Following your presentations, the senators will ask you questions. Please go ahead, Ms. Gallant.

Nicole Gallant, Professor-Researcher, INRS Urbanisation Culture Société: Thank you very much for inviting me to appear before the committee. I would like to take this opportunity to encourage you to step back, if you would, and compare how English Canada and French Canada view the ideal immigrant integration model, with a specific focus on how Canada's anglophone communities define linguistic duality as it relates to francophone communities.

You have my brief summarizing what I have to say. Though I will begin by talking a bit about Canadian multiculturalism and much more about the dominant vision of linguistic duality in English Canada, please understand I am obviously making a generalization. Fundamentally, the two notions have been around since the Trudeau era, when they were introduced with a focus on the importance of individual freedom. The purpose of the state under that view is to provide a context for this freedom to exist and be protected. Cultural integration is perceived as an individual choice; individuals decide whether to retain the traditions of their home country, and that is a choice they have to make. Linguistic duality is perceived as a matter of equality between languages, and therefore language practices are also seen as an individual choice, made by each and every person separately rather than collectively by a community. From a public policy perspective, equality between languages rather than communities prevails. In concrete terms, that public policy means the state has an obligation to provide services in the language chosen by the individual. It is a matter of making services available in a given language.

Why does this approach not serve immigrant integration in francophone communities outside Quebec well? When the focus is on providing services in French, one of the main objectives of francophone communities is overlooked, and that is enabling immigrants to integrate into a French-speaking community by doing much more than simply providing settlement services in French.

Before I explain why that does not work well for francophone communities more tangibly speaking, I have a sidebar if I may. It concerns Quebec interculturalism and particularly the dominant view of linguistic duality in French Canada, both in Quebec and in francophone minority communities, because it centres, not on individual freedom, but on the notion of community, in this case, a language community.

The role of the state is to ultimately protect the community even if that means restricting some individual rights and freedoms. Under Quebec's style of interculturalism, cultural integration happens interculturally, meaning between cultures, and so immigrants interact with an existing community, in the

francophone; Mme Tracey Derwing, professeure au Département de la psychologie éducationnelle de l'Université de l'Alberta. Après vos présentations, les sénateurs auront des questions à vous poser. Nous écoutons Mme Gallant.

Nicole Gallant, professeure-rechercheuse, INRS Urbanisation Culture Société : Merci beaucoup de cette invitation. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous inviter à prendre un peu de recul afin de comparer la façon dont le Canada anglais et le Canada français perçoivent le modèle idéal d'intégration des immigrants, notamment la signification de la dualité linguistique au Canada aux yeux des communautés anglophones par rapport aux communautés francophones.

Vous avez reçu mon feuillet qui résume ce que je vais vous dire. Si je commence par vous parler un peu du multiculturalisme canadien et surtout de la vision de la dualité linguistique qui domine au Canada anglais, il s'agit évidemment d'une généralisation. Fondamentalement, ces deux notions sont présentes depuis l'époque de Trudeau où elles ont été mises en place autour de l'importance de l'idée de liberté individuelle. Le rôle de l'État dans cette vision est de fournir un contexte où la liberté individuelle peut s'exercer et de protéger cette liberté individuelle. Sur le plan de l'intégration culturelle, on perçoit cela comme un choix individuel; ce sont les individus qui décident de conserver ou non les traditions de leur pays d'origine, et c'est un choix qui leur revient. Sur le plan linguistique, la dualité linguistique est perçue comme une question d'égalité entre les langues, et donc, la pratique de la langue est perçue comme un choix individuel porté par des gens, les uns à côté des autres, plutôt que par une communauté. Cela se traduit en politique publique par cette idée d'égalité des langues plutôt que des communautés. Concrètement, en politique publique, du point de vue de l'État, cela se traduit par une obligation de fournir des services dans la langue choisie par l'individu. C'est une question de provision de services dans une langue.

Pourquoi cette approche favorise-t-elle mal l'intégration des immigrants dans les communautés francophones hors Québec? Quand on pense à une provision de services en français, on passe à côté d'un des objectifs centraux des communautés francophones, qui est l'intégration de ses immigrants dans une communauté francophone bien au-delà de la langue dans laquelle les services d'établissement sont fournis.

Avant de vous expliquer un peu plus concrètement pourquoi cela ne fonctionne pas bien dans les communautés francophones, je vais faire une parenthèse sur l'interculturalisme québécois et surtout sur la vision de la dualité linguistique qui domine au Canada français, à la fois au Québec et dans les communautés francophones en milieu minoritaire, parce qu'elle est non pas centrée autour de la liberté individuelle, mais autour de la notion de la communauté, linguistique en l'occurrence.

Le rôle de l'État dans ce contexte serait de protéger la communauté, éventuellement même si cela signifierait limiter certaines libertés individuelles. Dans le contexte de l'interculturalisme à la québécoise, l'idée est que l'intégration culturelle se fait de manière interculturelle, donc entre des

case of Quebec, a francophone one. Immigrants are therefore encouraged to integrate into that community and participate in public life, which takes place in French.

In Quebec, that has resulted in a certain number of laws that impose restrictions. And these restrictions have traditionally been difficult for English Canada to understand, precisely because its laws put protection of individual freedoms above that of the community and language. Most of the policies in question govern language in schools, parents' obligation to send their children to French-language schools and, obviously, commercial signage.

I am only touching on this, but this type of immigrant integration model is not applicable to francophone communities because people cannot conceive of protectionist laws like these in the absence of a government to implement them. And francophone communities outside Quebec do not have their own government. While they do have associations that represent them, they are not governments. Nor is there a place where such policies protecting the French language could apply in a context where rights are associated with the individual. It becomes hard to impose a measure requiring francophone immigrants to integrate into francophone schools. So someone who comes from French-speaking Congo would have to attend a francophone school, whereas that obligation would not apply to someone from Nigeria. So it is difficult to apply and not really practical. And I do not think that is what francophone communities would want either.

Coming back to the first model I am getting to my second point and the little diagrams I included. I wanted to show that, from our research into the trajectory followed by francophone immigrants in regions across the country, we systematically observed the same pattern when services are made available in French, but provided by organizations that are either bilingual or anglophone. That has been the dominant federal model until just recently. I think we are seeing an awakening, and I will come back to that at the very end of my presentation. On the whole, however, what was happening was non-francophone organizations who are not very familiar with local francophone communities were the ones providing French-language settlement services.

And what immigrants have told us is that they find members of the francophone population to be especially welcoming when they meet them, but francophone communities do not provide any settlement services, and if they do, immigrants do not know about them. And as a result, they receive services in either English or French from anglophone organizations that have no knowledge of the French-language school system or other French-language institutions. They are not familiar with caisses populaires or

cultures, dans l'interaction des immigrants avec une communauté existante, en l'occurrence québécoise et francophone. Donc, on invite les immigrants à s'intégrer à cette communauté et notamment à participer à sa vie publique qui se passe en français.

Concrètement, au Québec, cela a signifié un certain nombre de lois qui ont imposé des contraintes que le Canada anglais a souvent du mal à comprendre, justement parce qu'il pense en termes de liberté individuelle plutôt qu'en termes de protection de la communauté et de la langue. Ce sont notamment des politiques sur la langue des écoles, sur l'obligation d'envoyer ses enfants dans des écoles francophones et, évidemment, sur la langue de l'affichage commercial.

J'en parle rapidement, mais en même temps, en termes de modèle d'intégration des immigrants, ce n'est pas envisageable pour les communautés francophones, parce qu'on ne peut pas envisager des lois protectionnistes de ce genre s'il n'y a pas un gouvernement qui les met en œuvre; et il n'y a pas de gouvernement pour les communautés francophones hors Québec qui soit un gouvernement propre à la communauté. Il y a des associations qui les représentent, mais ce ne sont pas des gouvernements. Il n'y a pas non plus de territoire où ces lois protectionnistes qui protègent la langue française pourraient s'appliquer, de sorte qu'on se retrouve dans des situations où le droit est associé à des individus. Ça devient difficile d'appliquer une mesure pour obliger des immigrants francophones à intégrer les écoles francophones. Donc, si une personne vient du Congo francophone, elle devrait intégrer une école francophone, alors que si elle vient du Nigeria, cette obligation ne s'appliquerait pas. Donc, c'est difficile et ce n'est pas vraiment envisageable. Je ne pense pas non plus que ce soit ce que les communautés francophones souhaitent.

Je reviens au premier modèle et j'arrive à mon deuxième point, avec les petits schémas, pour vous montrer que, dans les travaux qu'on a faits en examinant les trajectoires des immigrants francophones dans différentes régions du Canada, on retrouve systématiquement le même type de trajectoire lorsque les services sont fournis en français, mais par des organisations qui sont elles-mêmes bilingues ou anglophones. C'était le modèle dominant dans l'administration fédérale jusqu'à tout récemment. Je crois qu'il y a un éveil, et je vais y revenir dans la toute dernière partie, mais globalement, cela se présentait comme des services d'établissement fournis en français, mais fournis par des organismes qui ne sont pas francophones et qui connaissent donc très mal les communautés francophones locales.

Concrètement, ce qu'on nous donne comme témoignage, c'est que l'on trouve l'accueil très chaleureux de la part de la population francophone quand on la rencontre, mais il n'y a pas de services d'établissement par des communautés francophones, ou bien il y a une méconnaissance de la part des immigrants de l'existence de ces services. On se retrouve à être servi en anglais ou en français, mais par des organisations anglophones qui ne connaissent pas le système scolaire

francophone community centres, and it is not the role of these organizations to know them.

The outcome, then, is that new immigrants learn about English-Canadian culture in their language classes because they are provided by English-language organizations. These immigrants have trouble establishing social networks in French because they are not introduced to the local French-speaking community. At the end of the day, although these organizations may provide services in French, the focus is on integration into the anglophone majority; these organizations cannot offer services to help immigrants integrate into francophone communities because they do not have that knowledge.

And now for the last part of my brief and my presentation. In the absence of specific policies governing this type of activity, what we have seen emerge in various francophone communities across the country is a multitude of organizations that have started providing that kind of service. This may constitute a new immigrant integration model, one focused on integration within the local francophone community.

The little diagram shows how, at the neighbourhood level, a francophone community agency can help a French-speaking immigrant settle in a neighbourhood with a higher proportion of francophones, because part of what settlement service providers do is help people find housing. So, within the neighbourhood, these organizations provide significant help to immigrants as they undertake basic activities of community living. For instance, they help immigrants register for French-language schools, put them in contact with local caisses populaires or banks, and facilitate their participation in French-language recreational activities, such as joining a community sports league or soccer team. All of these activities enable immigrants to build a social network within the existing local community. In my view, that is the way to promote social integration and a sense of belonging within the community. At least, that is what our work has shown.

I am almost out of time, but I wanted to focus on this element because it is the most important to understand. The importance of intervening at the community, rather than individual, level may not be immediately obvious to most people, so I have made a few concrete recommendations.

If I can have just a minute, I want to pick up on the idea that the main obstacle to the integration of francophone immigrants into minority francophone communities is institutional practices. The reason is the lack of support for small, local francophone agencies providing assistance with integration at the community level. In concrete terms, that means viewing these agencies as groups that can remain separate and independent from anglophone agencies, within the same community. For the federal government, it also means devising a distinct funding model tailored to communities. And that is not easy in a context

francophone, qui ne connaissent pas les institutions de la francophonie. La caisse populaire, le centre communautaire francophone sont méconnus, et ce n'est pas le rôle de ces organisations de connaître.

Donc, les immigrants qui arrivent apprennent la culture canadienne-anglaise dans leur cours de langue parce qu'ils sont fournis par des organisations anglophones. Ils ont du mal à créer des liens sociaux en français parce qu'ils ne sont pas mis en contact avec la communauté locale. Finalement, ce que ces organisations fournissent comme service, c'est un service en français dans certains cas, mais le service rendu est l'intégration dans la majorité anglophone, parce qu'il n'y a pas de moyens pour ces organisations de fournir le service de l'intégration vers la communauté francophone qu'ils ne connaissent pas.

En pratique, dans les communautés francophones — c'est le dernier volet de mon feuillet et de mon propos aujourd'hui —, sans qu'il y ait eu de politiques spécifiques qui aient permis d'encadrer cet exercice, on a vu apparaître de nombreuses organisations dans différentes collectivités francophones à travers le Canada qui se sont mises à fournir ce type de service qui est peut-être un nouveau modèle d'intégration des immigrants et qui est vraiment axé sur l'intégration dans la communauté locale, en l'occurrence dans la communauté francophone.

Mon petit schéma vous montre un peu comment, à travers le voisinage — parce que ces organisations qui fournissent des services d'établissement aident les gens à se trouver un logement —, un organisme de la communauté francophone peut installer l'immigrant francophone dans un quartier où il y a une plus forte proportion de francophones. Donc, le voisinage, l'inscription dans les écoles francophones, la mise en contact avec des caisses populaires ou des banques de la communauté francophone, essentiellement, de manière très importante, les activités communautaires, les loisirs en français, les petites équipes sportives locales, une équipe de soccer en français, ce sont toutes des occasions de créer, de tisser des liens avec la communauté déjà présente localement. C'est ainsi qu'on façonne, à mon avis, l'intégration sociale et l'appartenance à la communauté. C'est du moins ce que nos travaux documentent.

Mon temps de parole est presque écoulé. J'ai insisté sur cette partie parce qu'il s'agit de la partie la plus importante à comprendre. Elle n'est pas nécessairement visible spontanément pour une majorité de gens, cette nécessité d'intervenir au niveau de la communauté plutôt qu'au niveau de l'individu. J'ai traduit cela par quelques recommandations.

Si on me donne une minute, j'aimerais simplement revenir sur l'idée que c'est au niveau institutionnel que se trouve le principal écueil à l'intégration des immigrants en raison du fait qu'on ne soutient pas assez ces petits organismes locaux francophones qui fournissent un service d'intégration à l'intérieur d'une communauté. Concrètement, ce que cela veut dire, c'est de voir ces organismes comme des groupes pouvant rester distincts et indépendants des organismes anglophones, au sein de la même collectivité, et de se permettre, comme gouvernement fédéral, de penser à une formule de financement distincte et adaptée aux

where language equality trumps community equality. Approaching services from the perspective of community equality makes it possible to tailor funding to the community targeted.

Lastly, it is paramount that these initiatives remain local, because our social network starts within the community. The various francophone immigrant networks in every province across the country invest extensive networking efforts in these local initiatives, in coordination with the Fédération des communautés francophones et acadienne, or FCFA. That coordination is key to improve and share ideas and best practices. At the same time, however, the initiatives must remain at the local level to prevent some centralizing organization from standardizing practices, because every community is unique.

Thank you.

The Acting Chair: Thank you, madam. Ibrahima Diallo now has the floor.

Ibrahima Diallo, President, Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone: Thank you kindly, honourable senators, for inviting me to appear before you today. I am the president of the Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone. Our issue table is relatively young, only launched in the fall of 2013, by the FCFA. It is part of a new community governance structure for francophone immigration. And against that backdrop, we work to achieve the objectives set out in the 2006-13 strategic plan and to ensure their continuity.

The role of our national issue table is to identify the challenges and priorities related to francophone immigration, to align efforts across the country and to bridge the gap between communities and the Department of Citizenship and Immigration, or CIC, at the federal level.

Twelve members who represent a wide spectrum of stakeholders make up the national table, including myself as president. I represent the community on the committee established by CIC and Communautés francophones en situation minoritaire, known as the CIC/CFSM committee.

Making up the issue table are Suzanne Bossé, Executive Director of the FCFA, who leads community governance coordination for francophone immigration, as well as two executive directors representing national organizations, Jean Léger from the Réseau de développement économique et d'employabilité Canada, and Jocelyne Lalonde from the Association des universités de la francophonie canadienne and the Consortium national de formation en santé.

communautés. Là encore, ce n'est pas simple quand on pense en termes d'égalité des langues plutôt qu'en termes d'égalité des communautés. Si on pense en termes d'égalité des communautés, on peut adapter le financement à la communauté à laquelle on s'adresse.

Finalement, il est très important que ces initiatives demeurent locales, parce que c'est dans la collectivité que se tisse le tissu social. Il y a un travail énorme de mise en réseau de ces initiatives locales qui est fait par les différents réseaux d'immigration francophone dans toutes les provinces du Canada, en coordination avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). Cette coordination est importante pour qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques et, en même temps, il faut que cela demeure au niveau local afin qu'il n'y ait pas une uniformisation par le haut de ces pratiques, parce que chaque collectivité a sa propre couleur.

Je vous remercie de votre attention.

La présidente suppléante : Je vous remercie, madame. Je donne maintenant la parole à M. Ibrahima Diallo.

Ibrahima Diallo, président, Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone : Merci beaucoup, honorables sénateurs, de m'avoir invité aujourd'hui. Je suis le président de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone. Cette table de concertation est toute jeune. Elle a été mise sur pied à l'automne 2013, par la FCFA. Elle fait partie d'une nouvelle structure de gouvernance communautaire en immigration francophone. Donc, dans ce contexte, nous travaillons dans la continuité et la poursuite des objectifs du plan stratégique qui a été mis en place de 2006-2013.

Le rôle de cette table nationale, c'est notamment d'identifier les enjeux et les priorités en matière d'immigration francophone, de veiller aussi à l'arrimage des actions dans l'ensemble du pays ainsi que de faire le lien entre les communautés et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC) au niveau national.

Dans ce sens, notre table est composée de 12 membres très représentatifs, y compris moi-même à titre de président. J'occupe cette fonction communautaire du comité formé par le CIC et les Communautés francophones en situation minoritaire (CIC/CFSM).

La composition de la table est la suivante : Mme Suzanne Bossé, directrice générale de la FCFA à titre de responsable chargée de la coordination de la gouvernance communautaire en immigration francophone; deux directions générales sont représentées d'organismes nationaux, soit M. Jean Léger, qui est également du Réseau de développement économique et d'employabilité Canada, et Mme Jocelyne Lalonde, de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé.

The executive directors of three provincial organizations also sit on the table: Denis Perreux, representing Alberta, Daniel Boucher, representing Manitoba, and Gaël Corbineau, representing Newfoundland and Labrador.

We have two francophone immigration network coordinators, mentioned earlier, Geneviève Doyon, from the Yukon, and Alain Dobi, from central southwestern Ontario, as well as a researcher, Christophe Traisnel, of the Université de Moncton.

And, of course, since we are dealing with immigration, we have appointed two members representing ethnocultural communities, Moussa Magassa, of British Columbia, and Franklin Leukam, of Ontario.

Seven of the table's 12 members also represent the community portion of the CIC/CFSM committee, co-led by the FCFA and CIC.

I should tell you that the table was only launched this past fall and met for the first time on November 25, 2013, so we have only just begun our work.

That said, however, our activities are aimed at continuing the collective efforts undertaken by the communities since the early 2000s. We also work towards achieving the francophone immigration objectives mutually agreed upon by the communities and the government under the strategic plan to promote francophone immigration within the communities.

I would like to make a few comments on the recent changes to the immigration system and the impact they have had on the communities. Right off the bat, I want to say that the national table and the communities both recognize the new approach being taken by the government with respect to economic issues and economic immigration. And they want to pursue those objectives and build on those efforts, in collaboration with the government, precisely to promote francophone immigration.

We have been working to encourage immigration to our communities for more than a decade, and we continue to play an active role in the new immigration system. Although the issue table has not yet studied the impacts of the recent changes on francophone immigration specifically, we did spend a full day, March 13, discussing the related challenges and opportunities, as well as the steps that both communities and the government need to take.

We identified four priority areas: promotion and recruitment, integration and enhanced immigration networks, research, and communication.

Now I would like to share some of the observations we made in regard to promotion and recruitment, in particular. There was unanimous agreement among the members of the national table

Il y a aussi trois directions générales d'organismes porte-paroles provinciaux composées de M. Denis Perreux, de l'Alberta, de M. Daniel Boucher, du Manitoba, et de M. Gaël Corbineau, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous avons deux coordonnateurs de réseau en immigration francophone, dont on a parlé tantôt, soit Mme Geneviève Doyon, du Yukon, et M. Alain Dobi, du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario, et un chercheur, M. Christophe Traisnel, de l'Université de Moncton.

Évidemment, puisqu'on parle d'immigration, nous avons adjoint deux membres provenant de communautés ethnoculturelles, M. Moussa Magassa, de la Colombie-Britannique, et M. Franklin Leukam, de l'Ontario.

Nous sommes 12 membres, et 7 d'entre nous forment aussi la partie communautaire du comité CIC/CFSM gérée conjointement par la FCFA et CIC.

Il convient de vous dire que la table de concertation n'existe que depuis l'automne dernier et s'est réunie pour la première fois le 25 novembre 2013; nous venons tout juste d'amorcer nos activités.

Cependant, nous travaillons dans la continuité des efforts collectifs menés par les communautés depuis le début des années 2000, et à la poursuite des objectifs en matière d'immigration francophone adoptés conjointement par les communautés et le gouvernement dans le cadre d'un plan stratégique visant à favoriser l'immigration francophone au sein des communautés.

J'aimerais faire quelques observations sur les changements apportés récemment au système d'immigration et concernant les impacts sur les communautés. D'entrée de jeu, on peut affirmer que la table nationale et les communautés reconnaissent la nouvelle approche du gouvernement en matière économique, en matière d'immigration économique et qu'elles souhaitent poursuivre et accroître les efforts en collaboration avec le gouvernement pour favoriser justement l'immigration francophone.

Nous sommes engagés en faveur de l'immigration au sein de nos communautés depuis plus d'une décennie et nous continuons à jouer un rôle actif dans le nouveau système d'immigration. Bien que la table de concertation ne se soit pas encore penchée précisément sur les questions liées aux impacts des changements récents sur l'immigration francophone, nous avons cependant déjà consacré une journée entière, le 13 mars dernier, à discuter des défis, des opportunités et des actions qui seront nécessaires de la part des communautés et du gouvernement.

Il s'agit de quatre domaines précisément prioritaires : la promotion et le recrutement; l'intégration et le renforcement des réseaux en immigration; la recherche, et enfin, la communication.

J'aimerais maintenant partager avec vous quelques-unes de nos réflexions, en ce qui concerne particulièrement la promotion et le recrutement. Les membres de la table nationale sont unanimes à

that the expression of interest system, recently renamed Express Entry, needs to include a francophone component. And that component needs to be in place at the very beginning of the implementation process, January 2015.

Table members were also unanimous on the importance of stepping up efforts not just to recruit French-speaking immigrants, but also to promote the communities.

Furthermore, we believe in the importance of establishing the necessary services and mechanisms to attract more foreign student immigrants to our francophone communities and encourage them to stay there. Foreign students are not currently eligible to access CIC's reception and settlement services.

The new system places more emphasis on overseas services. And in light of that, from an integration standpoint, it is imperative that pre-departure French-language services be established immediately to give prospective immigrants a real sense of what our communities have to offer and the French-language services available.

It is also imperative that French-speaking immigrants be given access to language training and evaluation, and the opportunity to have their credentials assessed in French, just like English-speaking immigrants.

With respect to economic integration, we expect some immigrants to have an easier time entering the labour market. Others, however, will still need training to upgrade their skills or find a job. To that end, mentorship programs will no doubt play a key role.

As for strengthening francophone immigration networks, these networks are crucial instruments in bringing together the francophone immigration stakeholders in nine provinces and two territories. If francophone immigration networks are to continue fulfilling their mandate and tackling the challenges under the new immigration system, communities and governments must work together to strengthen the networks by investing in supporting tools and mechanisms, and in reception and settlement capacity.

The research component is also very significant. francophone minority language communities need access to conclusive data in order to plan activities and undertake efforts that more effectively support French-speaking immigrants and their host communities. With that goal in mind, the issue table, together with the CIC/CFSM committee, would like to set research priorities and improve research capacity in the area of francophone immigration. And those efforts should be undertaken on a national scale.

ce sujet, le système de déclaration d'intérêt, récemment renommé Entrée Express, doit comporter une lentille francophone, et ce, dès la première phase de sa mise en œuvre en janvier 2015.

Nous sommes aussi unanimes à l'égard de l'importance d'accroître non seulement les efforts de recrutement d'immigrants d'expression française, mais aussi à l'égard de la promotion des communautés.

De plus, nous pensons qu'il est important de mettre en place les services et les mécanismes nécessaires pour augmenter le nombre d'étudiants internationaux qui décident d'immigrer dans nos communautés francophones et pour favoriser leur rétention. En ce moment, ces derniers ne sont pas admissibles aux services d'accueil et d'établissement financés par CIC.

Au point de vue de l'intégration, d'une part, étant donné que le nouveau système met l'accent davantage sur les services outre-mer, il faut absolument et dès maintenant créer des services pré-départ en français offrant un portrait réaliste de nos communautés et des services francophones.

D'autre part, il est essentiel que les immigrants d'expression française aient accès à la formation et à l'évaluation linguistique, ainsi qu'à l'évaluation de leurs titres de compétence en français, et ce, au même titre que les immigrants d'expression anglaise.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'intégration économique, nous nous attendons à ce que certains immigrants soient en mesure de s'intégrer plus facilement au marché du travail. Cependant, certains auront toujours besoin de suivre des formations de mise à niveau ou encore des formations à l'emploi. À cet égard, les programmes de mentorat vont sans doute continuer à jouer un rôle important.

En ce qui concerne le renforcement des réseaux en immigration francophone, les RIF sont des structures essentielles pour rassembler tous les intervenants en matière d'immigration francophone dans neuf provinces et deux territoires. Afin que les RIF soient en mesure de continuer à réaliser leur mandat et de relever les défis du nouveau système d'immigration, il est essentiel que les communautés et les gouvernements travaillent ensemble pour renforcer les RIF en misant sur les outils et les mécanismes pour les appuyer, ainsi que sur les capacités en matière d'accueil et d'établissement.

Le volet de la recherche est très important. Les CFSM doivent avoir accès à des données probantes pour planifier les activités et accroître l'efficacité des activités pour appuyer les immigrants d'expression française et les communautés qui les accueillent. Dans cette optique, en collaboration avec le comité CIC/CFSM, la table de concertation souhaite établir des priorités de recherche et renforcer les capacités en matière de recherche sur l'immigration francophone, et c'est quelque chose qui devrait se faire à l'échelle nationale.

It is our view that research collaborations should be encouraged and that research efforts should target the full spectrum of needs, as identified by all the stakeholders: decision makers, community workers and researchers. We also believe that research findings and data should be shared and circulated more effectively.

These are just a few examples of the issues and opportunities stemming from the recent changes to the immigration system and the impacts on francophone minority communities.

They also give you a general idea of the projects we are working on, together with our government partners on the CIC/CFSM committee, including provincial and territorial stakeholders, whose involvement we believe is paramount.

Certainly, we expect the federal, provincial and territorial governments to take action, but we also want to work alongside them to achieve our common objectives and encourage French-speaking immigrants to come to our communities.

In that vein, I fully support the recommendations made by the individuals you have been in contact with. To conclude, I do, however, want to reiterate the importance of promoting our communities and stress that the government should undertake efforts to that end, on both a national and international scale. As we see it, that is a crucial element. Resources also need to be made available to help immigrants learn the language spoken by the majority. Bear in mind that our situation is rather unique. The desire to attract French speakers to francophone minority communities poses some challenges, and the best way to help them face those challenges is to ensure they can speak the language of the majority, thereby facilitating their integration.

Another important consideration, as far as recommendations go, concerns students and secondary migrants and the services they need access to. I think that is also important data to have. They represent client groups whose needs are not being addressed right now. As for the students currently being targeted, this would be a great way to help expose them to services that could help them become immigrants and integrate successfully into our communities.

I want to follow up on the francophone dimension I talked about earlier. It is an essential element. We could even talk about two dimensions so as not to lose sight of the francophone element and ensure that it, too, factors into the process for all immigrants.

I will wrap up by touching on the issue of skills and credentials. In terms of foreign credentials, francophones should have access to the same assessment tools available in the majority language to ensure they have the knowledge they need to work in their field with competence and professionalism.

Nous sommes d'avis qu'il faut encourager les collaborations en recherche, tout en permettant à la recherche de couvrir l'ensemble des besoins particuliers en la matière, soulevés par chaque secteur du dossier : les décideurs, les acteurs communautaires et les chercheurs. De plus, nous favorisons une meilleure diffusion des résultats et une circulation des données d'échange.

Les observations ci-dessus ne constituent que quelques exemples des enjeux et des opportunités liés aux changements récents au système d'immigration et aux impacts sur les communautés francophones en situation minoritaire.

Il s'agit aussi d'un aperçu des projets sur lesquels nous travaillons avec nos partenaires gouvernementaux du comité CIC/CFSM, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux, dont l'engagement, à nos yeux, semble essentiel.

Nous avons certes des attentes envers le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, mais nous voulons aussi travailler avec eux pour atteindre nos objectifs communs et favoriser l'immigration francophone dans nos communautés.

Pour cela, je souscris entièrement aux recommandations formulées par les personnes que vous avez eu à contacter, mais j'aimerais réitérer, pour finir mon intervention, le fait qu'il y ait une promotion de nos communautés; que le gouvernement fasse la promotion de nos communautés aussi bien au niveau national qu'international. Nous pensons qu'il s'agit d'un volet extrêmement important. De plus, il faut offrir les moyens pour l'apprentissage de la langue de la majorité. N'oublions pas que nous sommes dans des situations assez particulières. Le fait de vouloir inviter des francophones qui viennent dans des situations de francophonie en situation minoritaire comporte des enjeux, et la meilleure façon de les aider à faire face à ces défis, c'est qu'ils apprennent la langue de la majorité, ce qui permet une intégration.

Il y a aussi tout le volet qui intéresse ici, en matière de recommandations, le service qu'on doit donner aux étudiants et aux migrants secondaires. Je pense que ce sont des données très importantes. Ce sont des clientèles qui, pour l'instant, ne sont pas prises en charge. En ce qui concerne les étudiants qu'on vise actuellement, ce serait une bonne façon de pouvoir les véhiculer dans des services dont ils pourraient bénéficier afin d'être des immigrants et qu'on puisse avoir une immigration réussie.

Je reviens sur la question de la lentille francophone qui est un élément très important; je pourrais même dire deux lentilles pour ne pas qu'on perde de vue ce point afin que, dans l'ensemble des immigrants qui vont venir, le volet francophone soit aussi une dimension importante.

Je vais finir ici en ce qui concerne toute la question relative aux titres de compétence. Dans le cas des titres de compétence qui doivent être analysés, je pense qu'il faut offrir des outils comme ceux qui existent dans la langue de la majorité pour que ces gens aient les éléments qu'il leur faut afin de pouvoir exercer leur travail avec compétence et professionnalisme.

Before I finish, I would like to leave you with an important point. This is about more than just numbers. That is the reality. We do have targets for francophone immigrants, but I think this goes beyond numbers because the French fact is one of this country's underlying values. I believe balance should factor into all of our efforts to promote immigration: it will bring even more value to our country because it will make people feel at home here and help them integrate successfully. They will do more than just contribute to the francophone community; they will personify one of our country's core values. We all need to work together to ensure their immigration is successful.

So, in that respect, even though we are talking about economic immigration, we still need to convince our employers that seeking out francophone immigrants also enriches us as a nation. This is not just a matter of numbers, but a matter of values. I will end on that note. I look forward to answering your questions. Thank you.

The Acting Chair: Thank you very much, Mr. Diallo. Now, we will hear from Professor Tracey Derwing. Ms. Derwing, you have the floor.

[English]

Tracey M. Derwing, Professor, Department of Educational Psychology, University of Alberta: Honourable senators, thank you for inviting me.

I have been asked to speak on recommendations that Erin Waugh and I made in a 2012 overview, the language skills and the social integration of Canada's adult immigrants. This review focused on immigrant learners of English, but most of the recommendations apply to learners of French as well. The recommendations were made prior to the new immigration policies regarding language proficiency levels but some are all the more important in view of the changes.

The first recommendation was to expand the content and the clientele of the federally funded language program, Language Instruction for Newcomers to Canada. In our own research, former LINC students told us there was an insufficient focus on speaking and listening skills in their language classes. CIC's own review of LINC programs identified the same problem. Learners need more support in developing oral fluency and improved pronunciation skills. Some of the instruction on grammar, vocabulary and writing might be handled through e-learning to devote more class time to face-to-face communication, where meaningful interactions can take place.

J'aimerais finir avec une notion absolument importante. Ce n'est pas qu'une question de nombre. C'est vrai. Nous avons des cibles à atteindre en matière d'immigrants francophones, mais je pense que ça dépasse la question quantitative parce que la francophonie est l'une des valeurs fondamentales de ce pays. Dans tout ce que nous allons faire pour encourager l'immigration, je pense qu'il y a une question d'équilibre qui va donner davantage de valeur à notre pays, parce que les gens se sentiront chez eux et seront intégrés. Ce ne seront pas seulement des gens qui vont travailler pour la communauté francophone, mais des gens qui représentent une valeur fondamentale pour ce pays. Nous devons tous travailler ensemble afin de nous assurer que cette immigration soit une immigration réussie.

Donc, dans ce volet, même si on parle d'immigration économique, il faut qu'on arrive aussi à convaincre nos employeurs qu'aller chercher des immigrants francophones, c'est aussi enrichir notre pays; ce n'est pas simplement une question de nombre, mais aussi une question de valeur. Je finirai par cette considération en attendant vos questions. Merci.

La présidente suppléante : Merci beaucoup, monsieur Diallo. Maintenant, madame la professeure Tracey Derwing doit nous présenter son mémoire. Madame, à vous la parole.

[Traduction]

Tracey M. Derwing, professeure, Département de la psychologie éducationnelle, Université de l'Alberta : Honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître.

On m'a demandé de parler des recommandations qu'Erin Waugh et moi avons formulées en 2012, dans un bilan sur les compétences langagières et l'intégration sociale des immigrants adultes au Canada. Ce bilan se concentrerait sur les immigrants qui apprennent l'anglais, mais la plupart des recommandations visaient également ceux qui apprennent le français. Les recommandations ont été formulées avant l'adoption des nouvelles politiques en matière d'immigration concernant les niveaux de compétences linguistiques, mais les changements ont rendu certaines d'entre elles encore plus importantes.

Notre première recommandation visait à étendre le contenu et la clientèle du programme de langue financé par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire le programme Cours de langue pour les immigrants au Canada. Dans le cadre de nos recherches, des anciens étudiants du CLIC nous ont dit que leurs cours de langue ne se concentraient pas suffisamment sur les compétences liées à la communication orale et à l'écoute. L'examen du programme CLIC mené par CIC a révélé le même problème. Les apprenants ont besoin de plus de soutien pour développer leurs compétences orales et améliorer leur prononciation. Certaines notions sur la grammaire, le vocabulaire et l'écrit pourraient être transmises par l'apprentissage en ligne, ce qui permettrait de consacrer plus de temps en classe à la communication en personne, ce qui mène à des interactions plus concrètes.

We also recommended increased instruction in pragmatics or the secret rules of language. Pragmatics is the “soft skills” or the culturally determined ways of saying things. How a person apologizes, makes a request or compliments someone is affected by what is considered appropriate in a given context. So, for example, how one refuses an employer’s request or what one says to make small talk will differ radically from one culture to the next.

Some pragmatics instruction currently takes place in higher levels in language instruction that is funded by the government, and in workplaces, but more could be incorporated at lower proficiency levels. Organizations such as the Toronto Regional Immigrant Employment Council have developed useful teaching videos for pragmatic content. These materials are necessary, because when speakers of an official language come to Canada with high enough proficiency levels of English or French to get a job, they often have insufficient knowledge of pragmatics to keep the job or to get promoted to a better job. Newcomers often have limited understanding of the socially determined Canadian workplace culture, despite high language scores. This promises to become a growing problem with the new immigration policies. Skilled workers will have the formal language but not the pragmatics and there will be serious issues in the workplace because newcomers will not have had any of the diversity training, the pragmatics and the Canadian sensibilities that are developed in their language courses that are currently available. We know this already from research out of Manitoba, where they found that 80 per cent of newcomers who had official language proficiency before arrival took language training after arrival to function in the workplace and the community.

We also suggested volunteer programs within the federally funded language training programs in which language learners are placed in volunteer contexts where they will get interaction opportunities and perhaps build additional social capital, along with instructional support from their teachers. Pilots of such programs are quite promising.

We recommended changing the clientele for language instruction to include both citizens and temporary foreign workers. Most citizens who were unable to take language classes during their first years in Canada were working to support their families or staying home to care for young children. If circumstances change once newcomers have become citizens, it

Nous avions également recommandé de transmettre un plus grand nombre de notions sur les règles pragmatiques ou secrètes de la langue. Les règles pragmatiques concernent les « compétences générales » ou les expressions linguistiques déterminées par la culture, c'est-à-dire que la façon de présenter des excuses, de faire une demande ou de complimenter une personne dépend de ce qui est considéré comme étant approprié dans un contexte donné. Par exemple, la bonne façon de refuser une demande d'un employeur ou les sujets abordés pendant un échange de banalités différeront énormément d'une culture à l'autre.

Certaines notions pragmatiques sont actuellement enseignées à des niveaux supérieurs dans des cours de langue financés par le gouvernement et dans certains milieux de travail, mais elles pourraient être intégrées davantage aux niveaux de compétence inférieurs. Des organismes, par exemple le Toronto Regional Immigrant Employment Council, ont produit des vidéos utiles pour enseigner le contenu pragmatique. Ces outils sont nécessaires, car lorsque des personnes qui parlent une langue officielle arrivent au Canada avec un niveau de compétence suffisant en anglais ou en français pour décrocher un emploi, leur connaissance des éléments pragmatiques est souvent insuffisante pour conserver cet emploi ou pour obtenir une promotion. Les nouveaux arrivants ont souvent une compréhension limitée de la culture déterminée par le contexte social dans les milieux de travail canadiens, même s'ils ont obtenu des résultats élevés en matière de compétences langagières. Il ne fait aucun doute que cela deviendra un problème de plus en plus important avec les nouvelles politiques en matière d'immigration. En effet, les travailleurs qualifiés posséderont les compétences langagières nécessaires, mais ils ne maîtriseront pas les éléments pragmatiques, ce qui posera de réels problèmes dans les milieux de travail, car les nouveaux arrivants n'auront pas reçu une formation sur la diversité, sur les éléments pragmatiques et sur les sensibilités canadiennes dans les cours de langue qui leur sont actuellement offerts. Nous le savons déjà en raison de recherches menées au Manitoba, où on a conclu que 80 p. 100 des nouveaux arrivants qui maîtrisaient une langue officielle avant leur arrivée ont dû suivre des cours de langue pour réussir à fonctionner dans les milieux de travail et dans les collectivités.

Nous suggérons également de mettre sur pied des programmes de bénévoles dans les programmes de formation langagiére financés par le gouvernement fédéral et dans lesquels les apprenants d'une langue sont jumelés avec des bénévoles dans des contextes où ils pourront vivre des interactions et peut-être élargir leur capital social, en plus de recevoir le soutien de leurs enseignants. Les projets pilotes de ce type de programmes sont très prometteurs.

Nous avions recommandé d'élargir la clientèle des cours de langue pour inclure les citoyens et les travailleurs étrangers temporaires. La plupart des citoyens qui n'ont pas pu suivre des cours de langue pendant leurs premières années au Canada travaillaient pour subvenir aux besoins de leur famille ou restaient à la maison pour prendre soin des enfants. Si les circonstances

is un-productive from a social integration standpoint to deny them language classes. Temporary foreign workers who have been paying into Canadian social programs should have access to language classes as well — some provinces provide other supports, but language should be a priority.

Our next recommendation was to expand the Community Connections program to increase social integration. Community Connections, which was formerly called the Host program, pairs newcomers with local volunteers to help establish an initial social network to give newcomers a chance to practice speaking and listening and to learn about some cultural norms and traditions while at the same time the Canadian volunteers gain an appreciation of the newcomer's experiences. This is a highly popular program but underfunded, and there are long waiting lists for newcomers to be matched with volunteers. We believe CIC should survey settlement providers as to how best expand this mutually beneficial program.

We recommended that immigrant parents be included in school districts' activities to promote social integration. Sometimes parents can't be involved in their children's school activities because they are holding down two or more jobs, but whenever possible schools should provide opportunities for parents to understand the Canadian school system and the values that underlie it.

Next, we recommended that successful initiatives should be shared and there should be coordination of social integration activities of the provinces, municipalities and local immigration partnerships through federally funded conferences. Many strong initiatives are happening across Canada, but we are not particularly good at sharing this information. It's one thing to post something on a website, but it's another altogether to be able to hear and see useful practices and to be able to ask questions in person. The Metropolis National Conference is still held annually and it's an ideal venue for the sharing of best practices. We recommend that the federal government continue to support this conference to disseminate this useful information.

Finally, the most important recommendation of all, but also the most difficult to coordinate, would be to see the development and implementation of awareness-raising initiatives for people born in Canada on the benefits of immigration. Brief training on how to listen to accented speech and brief but positive encounters with non-native speakers of an official language have been shown to improve people's willingness to communicate with newcomers. Such awareness-raising activities can enhance harmony within workplace and communities.

des nouveaux arrivants changent une fois qu'ils sont devenus citoyens, il n'est pas productif, sur le plan de l'intégration sociale, de leur refuser des cours de langue. Les travailleurs étrangers temporaires qui ont contribué aux programmes sociaux canadiens devraient également avoir accès à des cours de langue — certaines provinces offrent d'autres soutiens, mais l'apprentissage de la langue devrait être une priorité.

La recommandation suivante était d'étendre le programme Connexions communautaires pour accroître l'intégration sociale. Le programme Connexions communautaires, autrefois appelé le Programme d'accueil, jumelle des nouveaux arrivants avec des bénévoles locaux pour aider à créer un réseau social initial, afin de permettre aux nouveaux arrivants de pratiquer la communication orale et l'écoute et d'apprendre des normes culturelles et des traditions, pendant que les bénévoles canadiens obtiennent un aperçu des expériences vécues par les nouveaux arrivants. Il s'agit d'un programme extrêmement populaire, mais qui manque de financement, et les listes d'attente sont longues pour jumeler les nouveaux arrivants et les bénévoles. Nous croyons que CIC devrait demander aux fournisseurs de services d'aide à l'établissement quelle est la meilleure façon d'étendre ce programme qui engendre des retombées positives des deux côtés.

Nous avions recommandé d'inclure les parents immigrants aux activités organisées par les districts scolaires pour favoriser l'intégration sociale. Parfois, les parents ne peuvent pas participer aux activités scolaires de leurs enfants, car ils occupent deux emplois ou plus, mais lorsque c'est possible, les écoles devraient offrir aux parents l'occasion de comprendre le système scolaire canadien et ses valeurs.

Ensuite, nous avions recommandé que les initiatives fructueuses soient partagées et qu'il y ait une coordination des activités d'intégration des partenariats locaux, provinciaux et municipaux en matière d'immigration par l'entremise de conférences financées par le gouvernement fédéral. De nombreuses initiatives prometteuses sont mises sur pied partout au Canada, mais nous ne diffusons pas ces renseignements efficacement. C'est bien d'afficher quelque chose sur un site web, mais c'est encore mieux de pouvoir entendre et observer des pratiques utiles et de pouvoir poser des questions en personne. La Conférence nationale Metropolis, qui a lieu chaque année, est l'événement idéal pour diffuser les pratiques exemplaires. Nous recommandons que le gouvernement fédéral continue de soutenir cette conférence pour diffuser ces renseignements utiles.

Enfin, la recommandation la plus importante, mais également la plus difficile à coordonner, serait l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives visant à sensibiliser les citoyens nés au Canada aux avantages découlant de l'immigration. On a démontré que de courtes séances de formation sur la façon d'écouter des gens qui s'expriment avec un accent et des rencontres brèves, mais positives, avec des personnes dont la langue maternelle n'est pas l'une des langues officielles encouragent les gens à communiquer avec les nouveaux arrivants. Ce type d'activités de sensibilisation peut favoriser l'harmonie en milieu de travail et dans les collectivités.

My time is up, so I will stop there.

[Translation]

The Acting Chair: The first senator who asked to speak is Senator McIntyre.

Senator McIntyre: Thank you, Madam Chair. Ms. Gallant, I noticed that you were a professor at Université de Moncton in New Brunswick prior to 2008. I hope you enjoyed that experience. I also see that, in 2013, you wrote an article on cultural diversity, and more specifically, francophone communities in New Brunswick, Ontario and British Columbia.

According to your study, francophone immigration does not affect every community in the same way. In the article, you say that when members of the community were specifically asked whether they thought immigrants who had settled in their immediate neighbourhoods should be allowed to call themselves Acadian or Franco-Saskatchewanian, community members became a bit more close-minded.

In your view, is the idea of cultural diversity different in New Brunswick versus Ontario and British Columbia, or is it the same in all three provinces?

Ms. Gallant: First of all, yes I taught at Université de Moncton for five years. I was born in Moncton. My father is one of the Prince Edward Island Gallants. The interesting thing about the research I conducted on New Brunswick, Ontario and British Columbia, together with Christophe Traisnel and Isabelle Violette of Université de Moncton, and your comment about Franco-Saskatchewanians, is that it pertains to research I did on Acadian, Franco-Saskatchewanian and Franco-Manitoban communities, with the help of funding from the Social Sciences and Humanities Research Council.

You raise an interesting point. The local definitions of what it means to be Acadian or Franco-Saskatchewanian vary tremendously from place to place. Generally speaking, people are very open and receptive to immigration, contrary to some stereotypes out there. It all comes back to the importance of viewing initiatives at the local level, as I said earlier. I think the work being done by the national issue table, as outlined by the representative today, is instrumental in the sharing of best practices, something Ms. Derwing also highlighted. But real social integration happens at the local level under conditions that vary greatly, not just from one province to another, between French-speaking Saskatchewan and Acadie, which is not a province, but also within the various communities in each province.

So we observed certain differences in how people defined a true Acadian or a true Franco-Saskatchewanian. One of the fascinating criteria that emerged only in French-speaking Saskatchewan, and nowhere else, was the importance of being

Mon temps est écoulé; je vais donc m'arrêter ici.

[Français]

La présidente suppléante : Le premier à avoir demandé la parole est le sénateur McIntyre.

Le sénateur McIntyre : Merci, madame la présidente. Madame Gallant, je note qu'avant 2008, vous étiez professeure à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. J'ose croire que cela a été une belle expérience pour vous. Je remarque également qu'en 2013, vous avez publié un article dans lequel vous étudiez la notion de diversité culturelle, plus précisément dans les milieux francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Selon cet article, l'immigration francophone ne touche pas de la même manière chaque communauté. D'ailleurs, en parlant de la communauté, vous écrivez, et je cite : « En effet, lorsqu'on leur demande plus précisément s'ils trouvent que les immigrants installés dans leur environnement immédiat devraient pouvoir se dire Acadiens ou Fransaskois, les attitudes se ferment un peu. »

Selon vous, cette notion de diversité culturelle est-elle différente au Nouveau-Brunswick par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique ou demeure-t-elle la même dans les trois provinces?

Mme Gallant : D'abord, oui, j'ai été professeure à Moncton pendant cinq ans. Je suis originaire de Moncton, mon père est un Gallant de l'Île-du-Prince-Édouard. L'intérêt de ces travaux qui ont été faits à la fois au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique avec Christophe Traisnel et Isabelle Violette qui sont à l'Université de Moncton, et par ailleurs, ce que vous citez par rapport aux Fransaskois, sont des travaux que j'ai menés avec un financement du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) auprès des communautés acadiennes, fransaskoises et franco-manitobaines.

La question est intéressante. En effet, les représentations locales de ce que signifie être Acadien ou Fransaskois varient énormément d'un endroit à un autre. Les gens sont, en général, très ouverts et favorables à l'immigration, contrairement à certains stéréotypes qui pourraient circuler. Cela revient, comme je le disais tout à l'heure, à l'importance de penser les initiatives à l'échelle locale. Je crois que le travail qui nous a été présenté plus tôt par la Table nationale de concertation communautaire est extrêmement important en ce qui concerne la circulation des bonnes pratiques, élément également souligné Mme Derwing. Toutefois, l'intégration sociale et réelle des personnes impliquées se fait à l'échelle locale et selon des paramètres qui varieront beaucoup, non seulement d'une province à une autre, entre la Fransaskoisie et l'Acadie, qui n'est pas une province, mais à l'intérieur de chacune de ces provinces dans les différentes localités.

On remarque donc certaines différences dans les représentations de ce qui fait fondamentalement un vrai Acadien ou un vrai Fransaskois. Notamment, en Fransaskoisie, l'un des critères intéressants et qui ne ressort nulle part ailleurs,

active in the community. In French-speaking Saskatchewan, community involvement is a significant cultural marker that factors into how Franco-Saskatchewanians define themselves. In other words, integrating into the community successfully means being active in it, whether you are an immigrant or not. So there are local distinctions. At the same time, people are very much open to immigration. The key is to give communities the tools.

Another condition that makes a big difference is the number of immigrants in the various local communities. In Acadie, some definitions of the Acadian community are not as influenced by immigrant integration. Proportionately speaking, given that the francophone community is sizeable, fewer immigrants settle there and therefore have less of an influence on how locals view the integration of immigrants. In comparison, 25 per cent of British Columbia's French-speaking population was not born there. So the cultural diversity is automatically more natural. That is one of the factors affecting how people view integration into the community.

The Acting Chair: I would like to ask Mr. Diallo and Ms. Derwing whether they have anything to add in response to your question.

[English]

Ms. Derwing: I think it's important to note that really things do happen at a grassroots level. I completely agree that there needs to be a sharing and cooperation at a greater level, but in the end what happens in individual communities is going to depend on many factors within those communities. Still, there is a possibility to share best practices across the country.

[Translation]

Mr. Diallo: It is often said that it takes a community to make an immigrant feel welcome. And that is an essential component in social, cultural and economic integration. It takes an entire community and that community must have the right support to welcome immigrants.

Senator McIntyre: My next question is for all three witnesses. The government intends to put the expression of interest system in place next year. As I understand it, the system should serve as a more direct link between immigrants and employers. And people will apply online.

Under the expression of interest system, Canadian employers will be able to select immigrants based on the skills they are looking for. The system should speed up the processing of skilled workers' applications and allow for a better response to the labour market needs in the country's different regions. New Zealand and Australia already have similar systems in place.

Would you care to comment on the new system? Mr. Diallo can lead us off.

c'est l'importance de participer activement à la communauté. Je pense qu'en Fransaskoisie, la participation communautaire est un trait culturel très important qui se reflète dans sa représentation, à savoir que pour être bien intégré, il faut prendre part à la communauté, qu'on soit ou non immigrant. Il y a donc des variations locales. En même temps, l'ouverture est très présente. L'important, c'est donc d'outiller les communautés.

Un autre paramètre qui a une grande influence, c'est la proportion d'immigrants dans les différentes localités. En Acadie, il y a des représentations de la communauté acadienne qui sont moins influencées par l'intégration des immigrants. Proportionnellement, puisque la communauté francophone est substantielle, moins d'immigrants s'y intègrent. Ils viennent donc moins rapidement colorer les représentations de l'intégration des immigrants. En comparaison, par exemple, avec les francophones de la Colombie-Britannique, où 25 p. 100 de la population francophone n'est pas née en Colombie-Britannique. C'est évidemment une diversité qui est spontanément plus naturelle. Cela fait partie des facteurs qui jouent sur les représentations de la façon dont on s'intègre dans la communauté.

La présidente suppléante : J'aimerais demander à M. Diallo et à Mme Derwing s'ils ont des commentaires à ajouter à la question que vous avez posée.

[Traduction]

Mme Derwing : Je crois qu'il est important de rappeler que les choses se passent vraiment au niveau local. Je suis complètement d'accord avec le fait qu'il faut favoriser la coopération et le partage, mais au bout du compte, ce qui se produit dans chaque collectivité dépendra d'un grand nombre de facteurs présents dans ces collectivités. Mais il est possible de diffuser les pratiques exemplaires à l'échelle du pays.

[Français]

M. Diallo : On dit souvent qu'il faut une communauté pour accueillir un immigrant. C'est un volet très important pour l'intégration sociale, culturelle et économique. Il faut une communauté et que celle-ci soit bien appuyée pour accueillir les immigrants.

Le sénateur McIntyre : Ma prochaine question s'adresse aux trois témoins. L'an prochain, le gouvernement fédéral projette de mettre sur pied le système de déclaration d'intérêt. Si j'ai bien compris, ce système permettra d'assurer un lien plus direct entre les immigrants et les employeurs. De plus, les demandes se feront en ligne.

Le système de déclaration d'intérêt permettra de sélectionner les immigrants en fonction des compétences recherchées par les employeurs canadiens. Cela pourrait réduire les délais pour les demandes des travailleurs qualifiés et mieux répondre aux besoins du marché du travail dans les différentes régions du pays. Ce système existe déjà en Nouvelle-Zélande et en Australie.

Avez-vous des commentaires au sujet de ce nouveau système? On peut commencer avec M. Diallo.

Mr. Diallo: Thank you very much for that most relevant question. Indeed, the idea behind the expression of interest system is to seek out prospective immigrants with skills tailored to Canada's labour market needs. It is certainly commendable to bring in immigrants who can say they have jobs waiting for them here. There is no better scenario.

I would, however, like to highlight a few things. The application process will be done online, but not every one of those people has access to the same up-to-date technology we have in Canada.

Let us look at the situations in New Zealand and Australia. Whenever we talk about immigration, we always refer to those countries. The first major difference, however, is that both of those countries have just one official language, English. Mind you, Canada has the good fortune, and not misfortune, of having two official languages. That is precisely why I brought up the whole issue of the French dimension earlier and the need to incorporate it in our efforts.

It is a fact that the majority of jobs in francophone minority communities are in anglophone settings, over 95 per cent. Consequently, our big challenge will be urging anglophone employers to seek out francophone workers. That is a huge challenge. We really need to think long and hard about how to address the issue so as not to keep making the francophone-anglophone imbalance worse.

Indeed, the FCFA has done a tremendous amount of work. It toured the country to convince employers of the importance of seeking out skilled workers, even though they are francophone. As soon as they have the skills, all francophones have to do is learn the other language, and then they become active members of the community.

Let us consider that aspect for a moment. While it would give certain people access to Canada, it should not be the only criterion, since we are already starting off on unequal footing, despite the structure of our economy and employers. In that context, if a francophone immigrant chooses to settle in a francophone minority community, employers should not be afraid to hire francophone immigrants.

Take, for example, employers who hire Mexican workers. Mexicans will never ask for services in French. Someone from Senegal might ask for French-language services. And employers are worried about things like that.

How can the government, communities and all the relevant stakeholders respond? They can ensure that the individual's skills are valued, no matter what their native language. That is a very important element, and that is what brings me back to the whole issue of language training, which would give those francophones a leg up.

M. Diallo : Merci beaucoup pour votre question, qui est très pertinente. Effectivement, la déclaration d'intérêt est un concept qui ajustera les besoins du Canada en fonction des compétences des personnes qui veulent immigrer. C'est tout à fait louable qu'une personne se dise : « Tiens, je m'en vais au Canada et j'ai déjà un emploi qui m'attend. » On ne peut pas trouver mieux.

Cependant, il y a des éléments que j'aimerais signaler. Par exemple, on parle de faire des demandes en ligne. Or, il n'est pas donné à chacune de ces personnes d'avoir accès à la technologie moderne qui existe au Canada.

Prenons aussi l'exemple de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Quand on parle d'immigration, on parle toujours de ces pays. D'abord, ce sont deux pays qui n'ont qu'une seule langue officielle, soit l'anglais. Or, nous avons un pays qui a le bonheur, et non le malheur, d'avoir deux langues officielles. C'est pourquoi je parlais plus tôt de toute la question de la lentille francophone dans ce que nous allons faire.

Nous savons que la majorité des emplois dans les communautés francophones en situation minoritaire, soit plus de 95 p. 100, se trouvent en milieu anglophone. Par conséquent, le grand défi que nous aurons sera d'inviter les employeurs anglophones à aller chercher des francophones. C'est un énorme défi. Nous devons beaucoup réfléchir à cette question afin de ne pas continuer d'accentuer le déséquilibre entre francophones et anglophones.

Il est vrai qu'un travail énorme a été effectué par la FCFA. Elle a fait le tour du pays pour convaincre les employeurs de l'importance d'aller chercher des compétences même si elles sont francophones. Dès qu'il a la compétence, il suffit pour le francophone de maîtriser l'autre langue, et on en fait un élément actif de la communauté.

Examinons cet aspect. Il est vrai que cela permettra à certaines personnes d'entrer au pays. Toutefois, il ne faudrait pas que ce soit le seul critère, car déjà on se base sur un facteur qui n'est pas égalitaire, malgré la structure de notre économie et nos employeurs. Dans ce contexte, si un immigrant francophone choisit d'aller dans un milieu où la francophonie est en situation minoritaire, il faudra que l'employeur ne craigne pas d'engager des immigrants francophones.

Prenons le cas d'employeurs qui engagent des Mexicains. Le Mexicain ne revendiquera jamais des services en français. Un Sénégalais revendiquera peut-être des services en français. Les employeurs ont peur de ces éléments.

Qu'est-ce que le gouvernement, les communautés, de même que tous les acteurs impliqués dans ce secteur peuvent dire? C'est que nous allons faire en sorte que la compétence de l'individu puisse être valorisée quelle que soit sa langue d'origine. C'est là un élément très important. C'est pourquoi je reviens à toute la question de la formation linguistique, qui sera un point de plus pour ces francophones.

[English]

Ms. Derwing: First, I have some real concerns for all immigrants in this database because of the role of the employers. I don't know who and how carefully all of that is going to be monitored, but I'm very concerned that employers will be driving immigration even more than they do now. We've already seen the kinds of problems that have arisen with the Temporary Foreign Worker Program, and those problems are associated with employers.

I don't know exactly what CIC plans to do to ensure that there are safeguards for all immigrants in those databases, but I really have serious concerns about that. I hope they have thought in advance and considered some of the problems that have arisen with other difficulties that we've seen with employers and immigration programs in the past.

I also think that, in the case of francophone minorities in smaller centres outside of Quebec and New Brunswick, they should be allowed to learn English. If they want to take a job in a location where it's unlikely that there will be jobs in French, they should be allowed to be welcomed into the francophone community to be given some services within the francophone community, but to also be given access to English. I think you've heard from immigrants themselves who have spoken to this committee and said that they ended up moving to Saskatchewan and northern Ontario in order to be able to access jobs that were available in English.

[Translation]

Ms. Gallant: I want to come back to something. It is important to give francophone immigrants access to language training in both official languages instead of making them choose only one. For a while, there have been some restrictions on that, but they may have loosened. That must remain a priority for these immigrants, so they can acquire English skills for the job market and, at the same time, take refresher courses in French, even though French is their mother tongue or a language they can speak. Receiving extra French training would simply help them become familiar with local dialects and all the cultural elements that go beyond the ability to speak a language, such as local usage. What is more, language training in both French and English would provide an excellent opportunity to teach immigrants about the culture of the host community in general.

My work focused mainly on integration, as opposed to recruitment, but I do share Ms. Derwing's concerns about the fact that employers would be in control of the selection process. That may be a bit of an exaggeration, but that is the idea behind the new measures. As Mr. Diallo pointed out, there is a serious problem in that connection, because the previous programs in some situations, in some provinces, such as the nominee program, were tailored and allowed for community-based selection. In particular, the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse had

[Traduction]

Mme Derwing : Tout d'abord, je suis très inquiète au sujet de tous les immigrants dans cette base de données, en raison du rôle des employeurs. Je ne sais pas dans quelle mesure tout cela sera surveillé, et qui exercera cette surveillance, mais je suis très préoccupée, car je crains que les employeurs dirigent le domaine de l'immigration encore plus qu'ils le font maintenant. Nous avons déjà été confrontés aux problèmes qui découlent du Programme de travailleurs étrangers temporaires, et ces problèmes sont liés aux employeurs.

Je ne sais pas ce que CIC a l'intention de faire pour veiller à ce qu'il y ait des protections pour tous les immigrants dans ces bases de données, mais cela me préoccupe énormément. J'espère qu'on a déjà réfléchi à certains des problèmes qui ont été soulevés et aux autres difficultés qui ont été mentionnées en ce qui concerne les employeurs et les programmes d'immigration.

De plus, je crois qu'il faudrait permettre aux francophones en situation minoritaire dans les petits centres à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick d'apprendre l'anglais. S'ils souhaitent travailler dans un endroit où les emplois en français sont rares, on devrait leur permettre d'être accueillis dans la collectivité francophone pour qu'ils reçoivent des services en français, mais on devrait également leur donner accès à l'anglais. Je crois que les immigrants eux-mêmes vous ont raconté comment ils avaient dû déménager en Saskatchewan et dans le Nord de l'Ontario pour trouver des emplois qui étaient offerts en anglais.

[Français]

Mme Gallant : Je voudrais revenir sur un point. Il est important pour les immigrants francophones d'avoir accès à des cours dans les deux langues officielles plutôt que de devoir en choisir une. Il y a eu pendant un certain temps des restrictions. Parfois, elles se sont assouplies, mais il serait important que cela demeure une priorité, à la fois en termes de possibilités d'acquérir des compétences en anglais pour le marché du travail, et en parallèle, en même temps, chez les mêmes individus, de suivre des cours d'appoint en français même si le français est leur langue maternelle ou une langue qu'ils possèdent déjà. Cela leur permettrait simplement d'acquérir les variétés locales de ce français et tous les paramètres culturels qui se situent au-delà de la connaissance de la langue, comme l'apprentissage des usages locaux de la langue, et aussi parce que ces cours de français et d'anglais sont des vecteurs importants de l'apprentissage de la culture de la communauté d'accueil en général.

Mon travail concernait surtout l'intégration plutôt que le recrutement, mais je partage les préoccupations de Mme Derwing quant à l'idée que ce sont les employeurs qui contrôleront la sélection. On caricature un peu, mais cet aspect sous-tend les nouvelles propositions. La difficulté à cet effet, comme le souligne M. Diallo, est importante, car les programmes précédents dans certaines situations, certaines provinces, comme le programme des candidats, avaient été adaptés et permettaient une sélection qui se faisait par la communauté. Notamment, la Fédération acadienne

devised some rather innovative practices for selecting the immigrants they provided support to, in terms of finding a job, choosing their desired community and so forth. Obviously, use of a standardized employer-led online system will influence the selection opportunities non-employer groups have. Ms. Derwing's concerns are relevant to all immigrants and to the equal opportunity of francophone immigrants and, therefore, to the fundamental equality of both Canada's francophone and anglophone communities.

The Acting Chair: I just want to let you know that Senator Beyak has just joined us.

Senator Chaput: My first question is for Ms. Gallant, but I would like the other two witnesses to comment as well. Ms. Gallant, you made two recommendations, the first being support for settlement services provided by local organizations in the host community, and the second being new rules on language training. We have just talked about the training aspect and official language learning.

Regarding francophone minority communities outside Quebec — I will use the example of Manitoba — you say the following: “Moreover, both English and French classes ought to be delivered by the francophone community”.

Could you elaborate on that and tell us why it is important for a community that receives French-speaking immigrants to also offer them English courses? In Manitoba, for instance, the knowledge of English is a requirement for entering the job market.

Ms. Gallant: The reason English courses should also be provided by francophone organizations is that, beyond language learning — also, what Ms. Derwing said about language pragmatism is very important — in language courses, people learn so much about how Canada works and about Canadian society. The way people perceive how Canadian society and Canada work depends on the community they are part of.

So the cultural integration certainly includes the same laws and foundations, but the interpretation of Canadian history varies from one community to the next. So integration into the francophone community also goes through learning about that community's view of Canadian history, the way Canada operates, and so on. That is the first aspect.

The second aspect has to do with the fact that language courses help people make friends and meet others they get along with. If francophone immigrants attended the same courses as anglophone immigrants, the former would create social

de la Nouvelle-Écosse avait développé des pratiques assez novatrices en matière de sélection des immigrants qu'ils accompagnaient pour les aider à se trouver un emploi et une collectivité de leur choix, et cetera. Évidemment, un système uniformisé, mis en ligne et mené par des employeurs va biaiser ces occasions de permettre à d'autres groupes que des employeurs d'œuvrer pour la sélection. Les préoccupations de Mme Derwing sont importantes pour l'ensemble des immigrants et également pour l'égalité des chances des immigrants francophones, et donc, fondamentalement pour l'égalité des communautés francophones et anglophones au Canada.

La présidente suppléante : J'aimerais vous informer que la sénatrice Beyak vient de se joindre à nous.

La sénatrice Chaput : Ma première question s'adresse à Mme Gallant, et j'aimerais obtenir les commentaires de nos deux autres témoins. Madame Gallant, vous avez émis deux recommandations dont la première est de soutenir les services d'établissement fournis par les organismes de la communauté qui accueille les immigrants, et dont la deuxième est d'adapter les règles concernant les cours de langue. Justement, on vient de discuter de l'aspect de la formation et de l'apprentissage des langues officielles.

Au sujet d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire de francophones hors Québec — je vais prendre le Manitoba comme exemple — vous dites ce qui suit : « De plus, tant les cours d'anglais que les cours de français devraient être offerts par la communauté francophone. »

Pourriez-vous poursuivre un peu plus cette réflexion et nous dire pourquoi il est important que cette communauté qui accueille les immigrants de langue française puisse aussi leur offrir des cours en anglais? À titre d'exemple, au Manitoba, l'anglais est nécessaire pour accéder au marché du travail.

Mme Gallant : La raison pour laquelle les cours de langue anglaise devraient aussi être fournis par les organisations francophones, c'est que, au-delà de l'apprentissage de la langue — également, ce que souligne Mme Derwing au sujet de la pragmatique de la langue est très important — dans le cadre du cours de langue, on apprend toutes sortes de choses sur le fonctionnement du Canada, de la société canadienne, et le regard que l'on porte sur le fonctionnement de la société canadienne et du Canada dépend de la communauté à laquelle on appartient.

Donc, dans l'intégration culturelle qui se fait, on a bien sûr les mêmes lois et les mêmes fondements, mais en même temps, il y a toutes sortes d'interprétations de l'histoire canadienne qui varieront selon les communautés. Ainsi, une intégration au sein de la communauté francophone passe aussi par l'apprentissage du regard de la communauté francophone sur l'histoire canadienne et sur le fonctionnement du Canada, et cetera. C'est le premier aspect.

Le deuxième aspect, c'est que, dans le cadre d'un cours de langue, on se fait des amis, on fait connaissance avec des personnes avec lesquelles on s'entend bien. Si on intègre les immigrants francophones dans les mêmes cours que les

connections only with the anglophone community. I am not saying they should not establish ties with the anglophone community. However, since language courses are provided over a fairly long period of time in places where immigrants make their first friends, and those friendships sometimes last a very long time, it is important to provide those courses in a context where immigrants are surrounded by other francophones who will eventually integrate the francophone community. Beyond the language itself, the context courses are provided in is also important.

[*English*]

Ms. Derwing: I agree to a certain extent with what Ms. Gallant is saying. I think it's important for francophone immigrants, or immigrants going into a francophone minority community, to have access to some services provided by francophone organizations, but I think there's a role for cooperation with anglophone settlement agencies and so on. The anglophone settlement agencies could certainly help with advice from the francophone organizations, say on things like housing. I certainly see a role for cooperation and not a complete duplication of services.

However, the way I see it, when a newcomer arrives, especially a francophone newcomer who is in a francophone minority environment, that person has now become a citizen of that francophone community but also of that city, wherever he or she is — let's say it's Winnipeg — and that province and that country, our country.

It's not a matter of belonging to just one community; we're multiple communities. Everybody belongs to multiple communities, and it's an advantage for francophone immigrants to have connections. Indeed, some places — in Edmonton, for instance — the francophone community does offer some English-language classes to francophone immigrants because they recognize that if they don't embrace the newcomers, they'll lose them to the English community entirely.

I totally agree that it's important that there be a strong, welcoming opportunity for newcomers to integrate into a francophone community, but I think there is a strong role for cooperation and collaboration with existing settlement agencies and other language programs so that immigrants feel they're a part of the larger community as well.

[*Translation*]

Senator Robichaud: I would like to ask another question. You say that English language services or courses could be provided to francophone immigrants. But would we not lose those

immigrants anglophones, les premiers vont créer des tissus sociaux seulement avec la communauté anglophone. Je ne dis pas qu'il ne faut pas qu'ils se créent de liens avec la communauté anglophone, mais comme les cours de langue se donnent sur une assez longue période dans des endroits où les immigrants se font leurs premiers amis et que ce sont des amitiés qui durent parfois très longtemps, il est important de fournir ces cours dans un contexte où les immigrants se retrouvent avec d'autres francophones qui intégreront la communauté francophone par la suite. Au-delà de la langue elle-même, c'est le contexte dans lequel elle se donne.

[*Traduction*]

Mme Derwing : Je suis d'accord dans une certaine mesure avec ce que dit Mme Gallant. Je crois qu'il est important que les immigrants francophones, ou les immigrants qui s'établissent dans une collectivité francophone en situation minoritaire, aient accès à certains services fournis par des organismes francophones, mais je crois qu'il y a place à la coopération avec les organismes d'aide à l'établissement anglophones et d'autres organismes. Ces organismes anglophones pourraient certainement conseiller les organismes francophones, par exemple sur le logement. Je crois certainement qu'il y a place à la coopération sans que tous les services se chevauchent.

Toutefois, à mon avis, lorsqu'un immigrant arrive au pays — surtout un nouvel arrivant francophone qui s'installe dans un milieu francophone en situation minoritaire —, il devient un citoyen de la communauté francophone, mais aussi de la ville en question, peu importe où il se trouve — prenons l'exemple de Winnipeg —, et de la province et du pays d'accueil, c'est-à-dire notre pays.

Il ne s'agit pas d'appartenir à une seule communauté; il y en a plusieurs. Chacun d'entre nous appartient à plusieurs communautés, et il est avantageux, pour les immigrants francophones, de créer des liens. En effet, dans certains endroits — par exemple, à Edmonton —, la communauté francophone offre des cours d'apprentissage de l'anglais aux immigrants francophones, car ses membres reconnaissent que s'ils n'accueillent pas les nouveaux arrivants, ils les perdront entièrement au profit de la communauté anglophone.

Je suis tout à fait d'accord, c'est-à-dire qu'il est important d'offrir aux nouveaux arrivants une excellente occasion d'intégrer une communauté francophone, mais à mon avis, il y a place à la coopération et à la collaboration avec les organismes d'aide à l'établissement existants et d'autres programmes de langue, afin que les immigrants sentent qu'ils font également partie de la communauté élargie.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : J'aimerais poser une question supplémentaire. Vous dites qu'on pourrait offrir des services ou des cours de langue anglaise à des immigrants francophones. Mais

immigrants? Would they not join the majority community? Since they are encouraged to do so, they would no longer be part of the francophone minority.

[*English*]

Ms. Derwing: No. It's a way to keep people within the francophone community. I'll just give the example of Edmonton because I'm familiar with it.

Several years ago, we started to receive several francophone immigrants, primarily refugees, and they started to send their children to the francophone school system, because we have a separate school system for francophones. There was somewhat of a rejection of those children, and they ended up having a very unhappy time. Their parents pulled them out of the francophone system and put them into French immersion, which is intended for anglophones, but it was because the public school board was a little bit further ahead in terms of welcoming diversity and that kind of thing.

If you think about how francophone communities have had to survive in places like the Prairies, they had to be relatively insular in order to survive. It took a little while for them to realize that they had to start welcoming new francophones who looked different, talked differently, were culturally different, but they had to start welcoming those people or they would directly push them into the English society. The best way for them to actually maintain relationships and to pull those individuals into the francophone community would be to offer them support themselves, including ESL classes, because you can't survive in Edmonton very easily without knowing English.

[*Translation*]

The Acting Chair: I think you have a comment to make in response to Senator Chaput's question.

Senator Gallant: I would like to come back to what Ms. Derwing just said because that is exactly what I consider to be important. Integration services in English should be provided by francophone communities themselves.

The Acting Chair: Ms. Gallant, would you be so kind as to comment after Mr. Diallo, who has been waiting for his turn?

Ms. Gallant: Sorry, I did not see him.

Mr. Diallo: Thank you. This is an existential question: what must be done to help our immigrants learn English? We have some institutions, even though we are often in a minority situation. For instance, at the Université de Saint-Boniface, all of our students have access to English courses and all those enrolled in professional programs — such as nursing or social

est-ce qu'on ne perdra pas cet immigrant? Il se joindra à la communauté majoritaire, n'est-ce pas? Puisqu'on l'invite à y aller, il ne fera plus partie de cette minorité francophone.

[*Traduction*]

Mme Derwing : Non. C'est plutôt une façon de retenir les gens dans la communauté francophone. Je donnerai l'exemple d'Edmonton, car je connais bien la situation là-bas.

Il y a plusieurs années, nous avons commencé à accueillir plusieurs immigrants francophones, surtout des réfugiés, et ils ont envoyé leurs enfants dans les écoles francophones, car nous avons un système scolaire distinct pour les francophones. Ces enfants ont été victimes de rejet, et ils sont devenus très malheureux. Leurs parents les ont retirés du système francophone et les ont inscrits en immersion française, un programme offert aux anglophones, mais c'était parce que le Conseil des écoles publiques était un peu à l'avant-garde en ce qui concerne la diversité, et cetera.

Pour réussir à survivre dans des endroits comme les Prairies, les francophones ont dû développer une mentalité d'insulaire. Il leur a fallu un peu de temps pour se rendre compte qu'ils devaient commencer à accueillir de nouveaux francophones, même si leur apparence, leur façon de s'exprimer et leur culture étaient différentes. Ils devaient commencer à accueillir ces gens, ou ils les pousseraient directement vers la communauté anglophone. La meilleure façon de maintenir une relation avec ces nouveaux arrivants et de les attirer dans la communauté francophone était de leur offrir un soutien, y compris des cours de langue seconde, car il est très difficile de survivre à Edmonton si on ne parle pas l'anglais.

[*Français*]

La présidente suppléante : Je crois que vous avez un commentaire à faire en réponse à la question de la sénatrice Chaput.

Mme Gallant : Je voudrais revenir sur ce que vient de dire Mme Derwing parce que c'est exactement ce que je considère comme important; il faut que ce soit les communautés francophones elles-mêmes qui fournissent les services d'intégration en langue anglaise.

La présidente suppléante : Madame Gallant, seriez-vous assez aimable d'émettre votre commentaire après celui de M. Diallo qui attendait pour donner le sien?

Mme Gallant : Je suis désolée, je ne le voyais pas.

M. Diallo : Merci. C'est une question existentielle, à savoir quels sont les moyens que nous devons prendre pour que nos immigrants apprennent l'anglais. Nous avons des institutions, même si nous sommes souvent en situation minoritaire. Par exemple, à l'Université de Saint-Boniface, tous nos étudiants ont accès à des cours d'anglais et tous ceux qui suivent des

service programs — must be proficient in English to be able to work in the field. That is extremely important.

University and post-secondary institutions can also offer these types of courses, but I think the best way to learn a language is to immerse yourself in it. As Ms. Derwing said earlier, cooperation should not be overlooked. It is very important for people not to be limited only to the francophone community, where it is easier to speak French in the schoolyard. Bridges also have to be built, so that people can have access to the English community. That is how they are gradually educated. They would remain in our community, but they would also establish ties beyond it. To avoid isolation, they should be provided with opportunities to create connections outside the community.

That is why I see this situation as an anchor, but also as an opening. They are not mutually exclusive. It would be excellent if we could accomplish this. I would like to give you a very personal example. My sister-in-law has completed her business administration program at the Université de Saint-Boniface, but she is currently attending intensive courses in the anglophone community. The progress she has made has been fascinating, but she is still part of our community. These are success stories that should be emphasized.

The Acting Chair: Thank you very much. Ms. Gallant.

Ms. Gallant: I fully agree with what Mr. Diallo just said. This is a very important issue. Even within francophone communities, people can have access to that language training in English, which can be provided collaboratively with anglophone organizations.

Conversely, I would like to come back to a comment made by Ms. Derwing to the effect that focus should be placed on cooperation and not on a complete duplication of services in some sectors. She gave the example of housing. That is one area where it is important not to view that as a duplication of the same service, but rather as the provision of a different service. Choosing where to settle is key when it comes to being integrated into a neighborhood, and into a community.

If a francophone immigrant was alone in a predominantly anglophone neighborhood — for instance Riverview, close to Moncton — they would have difficulty integrating social, community, sports and leisure activities associated with the francophone community, as that would require additional travel. So they would gradually distance themselves from that community. However, something Mr. Diallo said is very important. I am talking about the idea of being able to remain within the francophone community, while being proficient in English and becoming immersed in the anglophone culture at work or elsewhere in real-life interactions, but certainly not when it comes to housing. The location is one of the key aspects of neighborhood integration.

programmes professionnels, tels les programmes de sciences infirmières ou de service social, doivent maîtriser l'anglais avant d'aller travailler sur le terrain. C'est une donnée extrêmement importante.

Les institutions universitaires et postsecondaires sont à même d'offrir ce genre de cours, mais je pense que la meilleure façon d'apprendre une langue, c'est de s'y immerger. Il ne faut pas négliger — madame en parlait plus tôt — la coopération. Il est très important que l'individu ne soit pas isolé uniquement dans la communauté francophone où il est plus facile dans la cour de récréation de parler le français. Il faut aussi des passerelles pour que ces gens puissent converser avec la communauté anglaise. C'est comme ça que, progressivement, on les forme; ils vont rester dans notre communauté, mais ils vont aussi tisser des liens. Pour ne pas qu'ils soient isolés, il faut leur donner les possibilités de tisser des liens en dehors de la communauté.

C'est pour cela que je vois ici un ancrage, mais aussi une ouverture. L'un n'empêche pas l'autre. Si on arrivait à le faire, ce serait excellent. J'aimerais vous relater un exemple très personnel; ma belle-sœur a terminé son programme en administration des affaires à l'Université de Saint-Boniface, mais en ce moment, elle suit des cours intensifs dans la communauté anglophone. Le progrès accompli a été fascinant et, pourtant, elle est toujours dans notre communauté. Ce sont des exemples de succès qu'il faut souligner.

La présidente suppléante : Merci beaucoup. Madame Gallant.

Mme Gallant : Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire M. Diallo; c'est une question très importante. En effet, à l'intérieur même des communautés francophones, il y a la possibilité d'avoir accès à cette formation linguistique en anglais, qui peut se faire de manière collaborative avec des organisations anglophones.

En revanche, j'aimerais revenir sur un commentaire de Mme Derwing concernant l'idée qu'il faut miser sur la coopération et non pas sur une complète duplication dans certains secteurs. Elle a donné l'exemple du logement. C'est l'un des exemples où il est important de ne pas y voir la duplication d'un même service, mais bien l'offre d'un service qui est différent. Le choix de la localisation d'un logement est crucial dans l'intégration à un voisinage, et donc à une communauté.

Si l'immigrant francophone est seul dans un quartier à prédominance anglophone, disons à Riverview, près de Moncton, il aura beaucoup de mal à intégrer ensuite les activités sociales, communautaires, sportives et de loisir associées à la communauté, parce que cela impliquerait un déplacement supplémentaire. Il va donc s'éloigner progressivement de la communauté francophone. Cependant, ce que M. Diallo évoquait et qui est très important, c'est cette idée qu'on peut rester au sein de la communauté francophone, tout en maîtrisant l'anglais et en s'imprégnant de la culture anglophone au travail ou ailleurs dans des interactions concrètes, mais certainement pas en ce qui touche le logement. C'est l'un des vecteurs importants de l'intégration dans un voisinage que le choix de la localisation.

Finally, I am coming back to the idea that, since francophone communities have been withdrawn for such a long time in order to ensure their survival, it has taken them a while — as Ms. Derwing pointed out — to reach out to immigration and open themselves up to diversity. I would actually say that a tremendous transformation has taken place very quickly in the communities. In less than five years, associations that represent the francophone community have completely changed their discourse and are now saying that it is important to think about immigrants and to reach out to them. Those organizations used to always refer to immigrants as “them,” and in five years, the discourse has changed to embracing diversity.

This does not mean the change is reflected in the community immediately, but according to the surveys I have conducted among ordinary people who are not part of an elite or any associations, community members are already very open.

Senator Poirier: My question is for Ms. Gallant, but it also refers back to a comment made by Ms. Derwing.

You have studied the role of New Brunswick francophone schools in the area of diversity. In your opinion, what role do they play and how can they do more to help new Canadians integrate the community? Ms. Derwing talked to us a bit about how she sees our school system. Ms. Gallant, have you noted anything different in your studies, or do you have any suggestions?

Ms. Gallant: There is a little study on the New Brunswick francophone school and some research on the role schools have played the integration of families I have met over time.

What Ms. Derwing said about parent integration is very important. We must keep in mind the various views parents can have of the school's role for their child.

The problem I noted in my work on New Brunswick schools had to do with the fact that very few immigrants were enrolling in schools at that time — in 2005 or 2006. We had few parameters to help us decide how children would be integrated. Very few resources were allocated to help foster linguistic and individual integration. All that varied greatly from person to person. I am talking about the very small number of newcomers in New Brunswick.

However, I have a student who just came upon the same phenomenon in Quebec, in schools that are more accustomed to receiving immigrants. Many of the decisions made still depend on the individual in question. That is somewhat problematic when it comes to integration into schools. The teacher's perception of the student's ability to integrate into higher levels is not always based on academic criteria. The understanding of the sometimes chaotic background of immigrants, especially refugees, may be lacking. I

Finalement, je reviens sur cette idée que, étant donné que les communautés francophones se sont très longtemps repliées sur elles-mêmes pour assurer leur survie, elles ont mis, comme Mme Derwing le disait, un long moment pour comprendre l'importance de tendre la main à l'immigration et de s'ouvrir à la diversité. Je dirais en fait qu'il y a eu une transformation fulgurante qui s'est faite très rapidement au sein des communautés. En moins de cinq ans, les associations représentatives de la communauté francophone avaient complètement transformé leur discours sur l'immigration, avec l'idée de dire qu'il est important de penser aux immigrants et d'aller donc vers eux. Les immigrants étaient toujours désignés comme « eux » dans leur discours au départ, et en cinq ans, le discours est devenu : « Nous sommes diversifiés. »

Cela ne veut pas dire que ce changement se reflète dans la population immédiatement, mais en même temps, des sondages que j'ai menés auprès de gens ordinaires qui ne font pas partie d'une élite ou d'associations, montrent que cette ouverture est déjà très présente dans la population également.

La sénatrice Poirier : Ma question s'adresse à Mme Gallant, mais fait suite également à un commentaire de Mme Derwing.

Vous avez étudié le rôle des écoles francophones au Nouveau-Brunswick face à la diversité. Selon vous, quel est ce rôle et comment peuvent-elles jouer un plus grand rôle dans l'intégration de nouveaux arrivants? Mme Derwing a partagé avec nous un peu de sa perspective au sujet de notre système scolaire. Madame Gallant, dans vos études, avez-vous vu quelque chose de différent, ou avez-vous des suggestions?

Mme Gallant : Il y a cette petite étude sur l'école francophone du Nouveau-Brunswick et autre chose sur le rôle des écoles dans l'intégration des familles que j'ai côtoyées à travers le temps.

Ce qu'a dit Mme Derwing sur l'intégration des parents est très important. Il faut tenir compte des différentes représentations que peuvent avoir les parents du rôle de l'école pour leur enfant.

La difficulté que j'avais observée dans mes travaux sur les écoles au Nouveau-Brunswick venait du fait qu'il y avait très peu d'immigrants qui intégraient les écoles à ce moment-là — on remonte à 2005 ou à 2006. On avait peu de paramètres pour décider comment les enfants allaient être intégrés. Il y avait surtout très peu de ressources allouées pour favoriser l'intégration linguistique et une intégration individuelle. Cela dépendait énormément de la personne sur qui on tombait. Je parle du très petit nombre au Nouveau-Brunswick.

En même temps, j'ai une étudiante qui vient de constater le même phénomène au Québec, dans des écoles qui sont davantage habituées à recevoir des immigrants. Il y a encore beaucoup de décisions qui sont prises qui dépendent de la personne sur qui on tombe. Ce fait est un peu problématique en ce qui a trait à l'intégration dans les écoles. Le professeur et sa perception de la capacité de l'élève à intégrer les niveaux supérieurs ne sont pas toujours basés sur des critères scolaires. La compréhension des

think there is a lot of work to be done in terms of educating teachers about openness to diversity.

Ms. Derwing talked about the general population's ability to be open to new accents and to take the time to understand that an accent does not necessarily mean someone's French or English is poor. It is very important to stress that point and to make those courses mandatory for teachers, so that they would be better equipped. Even if they receive very few immigrants, those teachers play a key role in the development of the young individuals who enroll in their schools.

Mr. Diallo: This is an extremely important issue. Let us consider Manitoba's case. I have heard school principals say that the government brings in immigrants, but no one has ever told them how they should manage classrooms. There was something of an imbalance between the immigration flow and the schoolyard. No school was prepared to receive newcomers, as everything was uniform.

I think some efforts have been invested. If there is diversity in the classroom, an attempt should be made to have some diversity in the faculty. The system is becoming more open to immigrants working in education. That is essential for schools. Students have to be exposed to people who resemble them and can change this dynamic. That diversity should be part of the school administration in order to reflect the conditions that enable people to see all those differences.

The classroom, as it is currently experienced, is completely different. A young girl came to see me and asked whether I knew a specific individual. I said I did not. She told me this person was from Gabon. This tiny little girl was telling me about Africa and was familiar with it.

A silent revolution will take place in our schools and is ongoing. With some tact and foresight, those people can become citizens open to the world.

I attended the launch of a fundraising campaign organized by two Manitoba immigrants for a francophone daycare centre. I saw a dozen young people dressed in Africans clothing.

I think something is happening in terms of diversity. It is important for that diversity to be able to manifest itself at all levels of school administration and at universities, as that is where we are headed.

I just wanted to tell you about this, as it is a sign that things are going well and that the situation will continue to progress.

The Acting Chair: I am going to take the liberty of asking a few questions. The first is for Ms. Gallant.

parcours parfois chaotiques des immigrants, notamment des réfugiés, peut être lacunaire. Je pense qu'il y a un travail de sensibilisation très important à faire auprès des enseignants et en matière d'ouverture à la diversité.

Mme Derwing parlait de la capacité pour les citoyens en général à s'ouvrir à de nouveaux accents et à prendre le temps de comprendre qu'un accent ne signifie pas nécessairement des déficiences en français ou en anglais. Il est très important d'insister sur ce point et de rendre ces cours obligatoires dans la formation aux enseignants, pour qu'ils soient mieux outillés. Même s'ils ne reçoivent que très peu d'immigrants, ils jouent un rôle déterminant dans la trajectoire de ces jeunes individus qui intègrent leurs écoles.

M. Diallo : Cette question est extrêmement importante. Prenons le cas du Manitoba. J'ai entendu des directeurs d'école dire que le gouvernement va faire venir des immigrants, mais on ne nous a jamais dit comment nous devrions gérer les salles de classe. Il y avait une sorte de distorsion entre le flux d'immigrants et la cour de récréation. Aucune école n'était préparée à cela. Tout était homogène.

Je crois que des efforts ont été faits. Dans la mesure où il y a diversité dans la salle de classe, on devrait tenter d'avoir de la diversité dans le corps professoral. Il est de moins en moins interdit pour un immigrant de travailler dans le domaine de l'éducation. Ce point est fondamental pour les écoles. Il faut que les étudiants voient des gens qui leur ressemblent et qui puissent changer cette dynamique. Au niveau de l'administration scolaire, il faut que l'on puisse retrouver cette diversité pour refléter les conditions qui permettent aux gens de voir toutes ces différences.

Actuellement, la salle de classe, telle qu'elle se vit aujourd'hui, est complètement différente. Une jeune fille est venue me voir et m'a demandé si je connaissais telle personne. J'ai répondu par la négative. Elle m'a dit qu'elle vient du Gabon. C'est une petite jeune fille de rien du tout qui vous parle de l'Afrique et qui connaît l'Afrique.

Une révolution silencieuse va se produire dans nos écoles et est en train de se produire. Avec du tact et de la clairvoyance, nous ferons de ces individus des citoyens ouverts sur le monde.

En terminant, j'ai assisté au lancement d'une campagne de financement organisée par deux immigrantes au Manitoba pour une garderie francophone. J'y ai vu une dizaine de jeunes habillés avec des vêtements africains.

Lorsqu'on parle de diversité, je crois que quelque chose est en train de se produire. Il est très important que cette diversité puisse se manifester à tous les niveaux de l'administration scolaire et dans les universités, car c'est aussi la tendance vers laquelle on se dirige.

Je tenais à apporter ce témoignage, pour dire que les choses se passent très bien et que la situation va progresser.

La présidente suppléante : Je vais me permettre de poser quelques questions. La première s'adressera à Mme Gallant.

In your research, you addressed the ability to include immigrants in Canada's francophone community. You know that the government is currently carrying out an immigration reform, where additional points will be awarded for the knowledge of official languages. Do you think that point system will facilitate the integration of francophone immigrants?

Ms. Gallant: Because more points are awarded for official languages?

The Acting Chair: Yes.

Ms. Gallant: I think integration does not happen at the selection level. It happens through the process I talked about earlier, through reception and settlement services.

As for the selection process, earlier, we discussed selection biases demonstrated by employers. Of course, I do not think that including additional points for French-language skills would harm the integration of francophone immigrants. However, that is far from being enough. I think this element cannot hurt, but it will not be enough to enhance the integration of francophone immigrants.

That said, when I talk about inclusion capacity, I am not talking about the capacity to absorb in terms of numbers, but rather in terms of representation and openness. As was mentioned earlier, francophone communities are quite mature. I think the examples given by Mr. Diallo are also very promising.

[English]

Senator Beyak: I'm not sure if my question should be to Madam Chair or to Ms. Derwing, but do we have a copy of her report? I found in northern Ontario and when I was in Montreal with my mom during Expo '67 that when people feel secure and not defensive, and they feel as though their language is being respected, they're more likely to integrate and do exactly as you've said.

You've done a report — May 2012 — that went all across Canada. Do we have that report?

[Translation]

The Acting Chair: I think we will try to obtain it for you.

[English]

Ms. Derwing: I can provide that report to you. It's also available on the IRPP website, the Institute for Research on Public Policy. It's available on that website, but I can provide the committee with the report.

Senator Beyak: Thank you, Madam Chair.

Dans vos recherches, vous avez abordé les capacités d'inclusion des immigrants dans la communauté francophone du Canada. Vous savez que l'on procède actuellement, au gouvernement, à une réforme de l'immigration. Cette réforme comprend des points supplémentaires pour la connaissance des langues officielles. Croyez-vous que l'intégration de l'immigration francophone sera facilitée par ce système de points?

Mme Gallant : Par le fait qu'il y ait plus de points pour les langues officielles?

La présidente suppléante : Oui.

Mme Gallant : Je pense que l'intégration se joue à un autre niveau que celui de la sélection. Elle se joue dans les processus que j'évoquais tout à l'heure, au niveau de l'accueil et des services d'établissement.

En ce qui concerne la sélection, on a parlé plus tôt des biais de sélection qui seraient faits par les employeurs. Évidemment, je ne pense pas que l'inclusion de points supplémentaires pour des compétences en français nuise à l'intégration d'immigrants francophones. Toutefois, c'est loin d'être suffisant. Je pense que c'est un élément qui ne peut pas nuire, mais qui ne suffira pas pour augmenter l'intégration des immigrants francophones.

Ceci étant dit, quand je parle de capacité d'inclusion, je ne parle pas de capacité d'absorption en termes de nombre, mais bien en termes de représentation et d'ouverture. On en a parlé plus tôt; les communautés francophones sont largement mûres. À mon avis, les exemples cités par M. Diallo sont également très prometteurs à cet effet.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : Je ne sais pas si je devrais poser ma question à la présidente ou à Mme Derwing, mais avons-nous un exemplaire de son rapport? Lorsque j'étais dans le Nord de l'Ontario et lorsque j'ai visité Expo 67 avec ma mère à Montréal, j'ai constaté que si les gens se sentent en sécurité et s'ils ne sont pas sur la défensive, et s'ils ont l'impression que leur langue est respectée, il est plus probable qu'ils s'intègrent et qu'ils agissent exactement comme vous l'avez décrit.

Vous avez rédigé un rapport — en mai 2012 — qui a été diffusé à l'échelle du Canada. Avons-nous ce rapport?

[Français]

La présidente suppléante : Je crois que nous allons essayer de l'obtenir pour vous.

[Traduction]

Mme Derwing : Je peux vous fournir un exemplaire de ce rapport. Il est également offert sur le site web de l'IRPP, l'Institut de recherche en politiques publiques. On peut le trouver sur ce site web, mais je peux faire parvenir un exemplaire du rapport au comité.

La sénatrice Beyak : Merci, madame la présidente.

[*Translation*]

Senator Robichaud: Mr. Diallo, you talked about credentials that should be recognized. You were talking about professional skills, right? Did I understand correctly that it was more difficult for francophone immigrants than for anglophone immigrants to have their credentials recognized when they arrive in Canada?

Mr. Diallo: I would say the answer is yes. Ultimately, Canada develops its programs based on the English system. Canada is part of the Commonwealth. Even in African francophone countries, the system is based on this model. So, in terms of structure, it is much easier to determine equivalencies. Nevertheless, some professional associations are extremely alert. If you have certain credentials in Africa, recruiters are used to that and would ask you if you are a pharmacist, a lawyer or a doctor — whether you are educated. Canada needs you. Clearly, you would sell everything — homes, cars, cows. You would come here, and professional associations would be waiting for you.

I am not going to go back over everything that has been said about this, even by the engineers, the aerospace or civil engineers. It is very important that professional associations can be involved in the process. They have their legislation and their rules. They want to maintain their standards. When I was in Africa, I worked in my profession, as a veterinarian. I was told that I could never succeed in Canada. I was denied a visa to come here. Nevertheless, I agreed to come, I managed to find my niche and do what I had to do.

In the French system, whether in Europe or French-speaking Africa, it is true that, if you get 12 out of 20 in mathematics, you have 60 per cent, which is fine. Here, 60 per cent is barely a C. Things are calculated differently. People say that you did not have a good average in this and that and it creates an imbalance.

Now they are starting the alphanumeric system and the LMD system. Francophone countries are in the process of harmonizing their way of doing things with anglophone countries so that there is more standardization. It is obvious. If I take veterinary medicine, for example, if you are not from Canada or the United States, your degree is not recognized at all; it is as simple as that. There was a time in Manitoba when more than 50 per cent of the doctors in rural areas were from South Africa. After apartheid, everyone left; there were openings and they were accepted. However, it is just South Africa, as far as I know. I have seen Congolese doctors in Manitoba not able to practice because they studied in Africa. One Congolese doctor saw one of his students go that route through South Africa. His student could practice, but he could not. He stayed here for three years in really dire straits and then went back to Congo, to South Africa. We will see what happens.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Monsieur Diallo, vous avez parlé des titres de compétence à reconnaître. Vous parlez de compétences professionnelles, n'est-ce pas? Ai-je compris qu'il était plus difficile pour les immigrants francophones de faire reconnaître ces titres de compétence que pour les immigrants anglophones, lorsqu'ils arrivent ici?

M. Diallo : Je pourrais répondre par l'affirmative. Le Canada, quoi qu'en dise, est un système anglo-saxon dans la façon dont les programmes sont conçus. Le Canada fait partie du Commonwealth. Même dans les pays francophones d'Afrique, le système est calqué sur ce modèle. Au point de vue de la structure, il est donc beaucoup plus facile de voir les équivalences. Néanmoins, certains ordres professionnels sont extrêmement vigilants. Si vous avez certaines compétences en Afrique, les recruteurs sont habitués et vous demandent si vous êtes pharmacien, avocat ou docteur, si vous êtes éduqué. Le Canada a besoin de vous. Évidemment, vous vendez de tout, des villas, des voitures, des vaches. Vous venez ici et les ordres professionnels vous attendent.

Je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit sur cet aspect, même par les ingénieurs, les ingénieurs aéronautiques ou civils. Il est très important que les ordres professionnels puissent être impliqués dans le processus. Ils ont leurs lois, leurs règlements. Ils veulent maintenir des standards. Quand j'étais en Afrique, j'exerçais ma profession de vétérinaire. On m'a dit que je ne pourrais jamais réussir au Canada. On m'a refusé le visa pour venir ici. J'ai accepté néanmoins de venir et j'ai réussi à trouver ma niche et à faire ce que j'avais à faire.

Il est vrai que dans le système français européen, en Afrique francophone, si vous avez 12 sur 20 en mathématique, c'est 60 p. 100, et c'est bien. Ici, 60 p. 100, c'est à peine un C. Il y a déjà une différence dans la façon de calculer les choses. Les gens disent qu'on n'a pas eu une bonne moyenne dans ceci et dans cela, et cela crée un déséquilibre.

Maintenant, le système de notation alphanumérique et le système LMD commencent. Les pays francophones sont en train d'harmoniser leur façon de faire avec celle des pays anglophones pour être plus homogènes. Il y a une évidence. Si je prends, par exemple, le cas de la médecine vétérinaire, si vous ne venez pas d'Angleterre ou des États-Unis, votre diplôme n'est pas reconnu du tout, c'est aussi simple que cela. À un certain moment, au Manitoba, plus de 50 p. 100 des médecins en zones rurales venaient d'Afrique du Sud. À l'époque postapartheid, tout le monde s'en allait; on a fait une ouverture, et ils ont été acceptés. Pourtant, c'est l'Afrique du Sud, que je sache. Et j'ai vu des médecins congolais au Manitoba qui ne pouvaient pas exercer parce qu'ils ont fait des études en Afrique. Ce médecin congolais a vu un de ces étudiants qui est parti de l'Afrique du Sud passer par cette voie. Son étudiant pouvait exercer, mais pas lui. Il est resté trois ans dans la misère la plus noire et il est reparti au Congo, puis il est allé en Afrique du Sud. On va voir ce qui va se passer.

There is a kind of ignorance about the French system; that is because of habit and because of history. I now think that things will even out; it is good that francophones, universities in particular and professional associations, are beginning to provide that recognition.

[English]

Ms. Derwing: I just wanted to add that it's not just francophones who have difficulty with their credential recognition; it's all allophones. Anybody who comes from another language background is going to have difficulty. That, I think, is in part because, although we've been talking about it for 15 years, there has not been a concerted effort made to pull all the players together, all the stakeholders from the professional organizations and from government, to work on a way to get credential recognition treated in a much better manner and to facilitate people's ability to get back into their original occupations.

Immigrants are more than willing to take additional training courses. They know that things might be somewhat different here in the way we do things. They're willing to do that, but they need the opportunity. Somebody has to bring everyone to the table to figure out how the problem of credential recognition can be solved, because we are squandering people's lives and we are squandering the wonderful talents of immigrants who come here.

Senator Robichaud: Whose responsibility is it, Ms. Derwing, to bring those people?

Ms. Derwing: I think that decision has to be made by the federal government, because the federal government is the government that is responsible for immigration. I think it's their responsibility to bring all the stakeholders to the table and say: We have to work on this.

We've been talking about it and talking about it. There are research projects as long as my arm about how we need to have a resolution to the credential problem, but nobody wants to take it on because it will be a very complex, difficult thing to do. But in the meantime, we have all these people who are underemployed. They're working, but they're not working at what they were trained to do. Maybe the new database is designed to try to do a better match-up, but I think we will still have real issues with professionals who want to come to Canada. We should be accepting them. They're people who have great talents and whose children could make great contributions to Canada.

[Translation]

Mr. Diallo: Ms. Derwing is right, it is not just francophones who face the barriers; others do too. We also have to remember that, in Canada, there are even barriers between provinces. If you are a doctor in one place and you want to practice in another, you have to go through a number of steps. It is the same thing for lawyers.

Il y a une sorte de méconnaissance du système francophone, et c'est dû à l'habitude, à l'histoire. Je crois que maintenant que les choses vont s'ajuster, il est bon que les francophones, les universités en particulier, puissent arriver à faire cette reconnaissance, de même que les ordres professionnels.

[Traduction]

Mme Derwing : J'aimerais seulement ajouter que ce ne sont pas seulement les francophones qui ont de la difficulté à faire reconnaître leurs compétences; c'est le cas de tous les allophones. Tous ceux dont la langue maternelle est différente éprouveront des difficultés à cet égard. Je crois que c'est en partie parce que même si nous en parlons depuis 15 ans, aucun effort concerté n'a été entrepris pour rassembler tous les gens concernés, tous les intervenants des organismes professionnels et du gouvernement, pour tenter de trouver une façon de mieux gérer la reconnaissance des compétences et pour aider les gens à trouver un emploi semblable à celui qu'ils occupaient.

Les immigrants sont tout à fait prêts à suivre des cours supplémentaires. Ils savent que les choses peuvent être un peu différentes ici. Ils sont prêts à le faire, mais ils doivent en avoir l'occasion. Il faut que quelqu'un soulève la question de savoir comment le problème de la reconnaissance des compétences peut être résolu, car nous gaspillons le temps des gens et nous gaspillons les merveilleux talents des immigrants qui s'établissent ici.

Le sénateur Robichaud : À qui revient la responsabilité, madame Derwing, de rassembler ces gens?

Mme Derwing : Je crois que la décision doit être prise par le gouvernement fédéral, car c'est le gouvernement responsable de l'immigration. Je crois que c'est sa responsabilité de rassembler les intervenants et de leur dire que nous devons trouver une solution.

Nous en avons parlé en long et en large. Il existe de vastes projets de recherche sur la façon dont nous devons résoudre le problème de la reconnaissance des compétences, mais personne ne veut s'attaquer à ce problème, car il est très difficile et complexe. Mais en même temps, tous ces gens sont sous-employés. Ils ont un emploi, mais ils ne travaillent pas dans leur domaine de compétences. La nouvelle base de données est peut-être conçue pour réaliser de meilleurs jumelages, mais je crois que de réels problèmes se poseront toujours en ce qui concerne les professionnels qui veulent s'établir au Canada. Nous devrions les accepter. Il y a des gens qui ont de grands talents et dont les enfants pourraient apporter de grandes contributions au Canada.

[Français]

M. Diallo : Mme Derwing a raison; les barrières ne concernent pas uniquement les francophones, mais aussi les autres. Il faut aussi se souvenir qu'au Canada, il y a même des barrières entre provinces. Vous êtes médecin quelque part et vous voulez exercer ailleurs, il faut passer par un certain nombre d'étapes. Pour les avocats, c'est la même chose.

This is exactly what I try to tell immigrants who are in complete despair because the credentials they have acquired elsewhere are not recognized. It is a Canadian problem, not just in the federal government; provinces, territories, universities and professional associations too. At some point, people have to work together. There is nothing more tragic than seeing someone who has left his country and who is not able to find a place in his profession. I saw a specialist in nuclear medicine from Germany. He was never able to practice his profession. He had to start from scratch. The cases of people who are no longer being used by their countries of origin and are not being used by their adoptive country either are the greatest immigration tragedy there is.

Senator Poirier: Does a Canadian who has studied medicine, law or education face the same problems in other countries?

Mr. Diallo: It depends on the country, and the agreements between countries and professions. When I was young, I had Canadian teachers. My history teacher was Canadian. It depends, as I said. You cannot judge things that way. If we are talking about a professional association, if you are a doctor and you go to France, I very much doubt that you can practice there, just like a French doctor cannot practice right away in Canada, unless there are ways to arrange that, as there are in Quebec. It is the same for nurses. A Canadian nurse going elsewhere will have difficulties, for sure. Countries erect barriers around themselves, but we know that there are ways to get round them, once you are there in person. The context can change. What we are asking is to provide the elements that will allow them to be at the same level of the population they are called on to serve. We have to find a way to supervise their inclusion so that they can practice their professions.

Senator Poirier: Is there a program, a short supplemental course, that immigrants could take that would give them the equivalent of what Canada would accept?

Mr. Diallo: The professional organizations are able to decide that. You provide them with all your professional experience, your degrees. If at least they could see the equivalencies and determine what needs to be supplemented, it would give them access to the talents of people with extraordinary experience who could contribute to the development of Canada. In the case of doctors, pathological conditions are a factor.

Previously, in Canadian universities, no one even mentioned malaria. Especially now, new pathologies are appearing here with new immigrants and foreign doctors are very well equipped to treat those diseases. That is also the case with a genetic condition, sickle-cell anemia. Diseases like that are very common in Africa. Canadian doctors are not trained to treat them and it is difficult for them.

C'est exactement ce que j'essaie de dire à des immigrants qui sont complètement désespérés et dont on ne reconnaît pas les compétences qu'ils ont acquises ailleurs. C'est un problème canadien et pas seulement au gouvernement fédéral; ce sont les provinces, les territoires, les universités, les ordres professionnels. À un certain moment, il faut travailler ensemble. Il n'y a rien de plus dramatique que de voir quelqu'un qui a quitté son pays et qui n'arrive pas à s'insérer dans sa profession. J'ai vu quelqu'un de spécialisé en médecine nucléaire, venu d'Allemagne. Il n'a jamais pu exercer son métier. Il a fallu qu'il recommence à zéro. Dans le cas des gens qui ne sont plus utilisés par leur pays d'origine et qui ne sont pas utilisés par leur pays d'adoption, c'est le plus grand drame auquel on peut assister en immigration.

La sénatrice Poirier : Un Canadien qui a étudié en médecine, en droit ou en enseignement fait-il face aux mêmes problèmes à l'étranger?

M. Diallo : Cela dépend du pays, des accords entre pays et des professions aussi. Quand j'étais jeune, j'ai eu des professeurs canadiens. Mon professeur d'histoire était canadien. Je dis que cela dépend. On ne peut pas juger de cette façon. S'il s'agit d'ordre professionnel, si vous êtes médecin ici et que vous allez en France, je doute fort que vous puissiez exercer votre profession, de même qu'un médecin français ne peut pas exercer sa profession directement au Canada, à moins de trouver des façons de faire des arrangements, comme au Québec. Il en est de même pour les infirmières. Une infirmière canadienne qui va ailleurs va avoir des difficultés, c'est sûr. Ce sont des barrières que les pays se sont imposées, mais on sait qu'il y a des façons de les contourner, le corps humain est là. Le contexte peut changer. Ce qu'on demande, c'est de donner les éléments qui leur permettront de se mettre au niveau de la population qu'ils sont appelés à servir. Il faut trouver une façon de les encadrer afin qu'ils puissent exercer leur profession.

La sénatrice Poirier : Existe-t-il un programme, un supplément sur une courte période de temps, que les immigrants pourraient suivre qui leur donnerait l'équivalence de ce que le Canada accepterait?

M. Diallo : Ce sont les organismes professionnels qui sont capables de le décider. Vous leur présentez toute votre expérience professionnelle, vos diplômes; si au moins ils pouvaient voir les équivalences, et déterminer ce qui demande un appoint, cela permettrait de récupérer les talents de gens qui ont une expérience extraordinaire et qui pourraient contribuer à l'essor du Canada. Si on prend le cas des médecins, il y a toute une pathologie.

Auparavant, dans les universités canadiennes, on ne parlait même pas de la malaria. À plus forte raison, de nouvelles pathologies font leur apparition ici avec l'arrivée de nouveaux immigrants, et les médecins qui viennent de l'étranger sont très bien outillés pour traiter ces maladies. C'est le cas aussi de cette pathologie sur le plan génétique, l'anémie falciforme. Ce sont des maladies qui sont très courantes en Afrique. Les médecins canadiens n'ont pas reçu de formation pour traiter ce type de maladie et c'est difficile pour eux.

So I believe that there are talents and skills that could be put to use so that we can use those resources, especially since our population is changing.

The Acting Chair: Thank you, Mr. Diallo. Ms. Derwing, did you have an answer for Senator Poirier too?

[English]

Ms. Derwing: To address your question about whether Canadians can go elsewhere relatively easily, you might remember back about 15 years ago we were really concerned about the brain drain to the United States. A lot of professionals from Canada were going to the United States because they could get jobs there; they were more readily available there than here.

Canadians can go to the U.S. relatively easily, and so can immigrants. There have been immigrants who have come to Canada, professionals who have ended up, after frustrating stays in Canada, trying to reenter their professions who have been able to get really good jobs in the United States. The United States has a much faster, better way of recognizing credentials.

If you were a very good doctor in Italy, you could go to the U.S., but you'll get refused here.

Senator McIntyre: Ms. Derwing, you put forward the idea of bringing stakeholders together on this issue of immigration. As I understand your point, it's important to establish a concerted national strategy touching this issue.

Ms. Derwing: I think so. We've let this go on far too long. It's the professional organizations, the employers, the provinces, the universities and the governments — the federal government in particular. I think the federal government is in the best position, because they have more clout, to pull everybody together and say, "We have to work this out."

There have been some preliminary pilots in Manitoba. The provincial government worked with the engineering faculty at the University of Manitoba, and they made some progress. One province and one profession can't do it all, but there is a model. I think we should be ashamed of ourselves for inviting people to come to Canada to make contributions and let them think that they're going to be able to reenter their occupations and then have them come here and be underemployed. They still work; they still pay taxes, but they're not living the life that they were led to think they were going to come to.

[Translation]

Ms. Gallant: I quite agree with what Ms. Derwing said. Since today is about francophone communities, it is very important for all provinces to come around the table, including the province of Quebec. Although Quebec has its own immigration policies in a number of aspects, it has certainly developed parameters for recognizing prior experience in universities and education systems

Donc, je crois qu'il y a des talents, des compétences qui pourraient être mis à contribution pour nous permettre d'utiliser ces ressources, d'autant plus que notre population est en train de changer.

La présidente suppléante : Merci, M. Diallo. Madame Derwing, vous aviez aussi une réponse pour madame la sénatrice Poirier?

[Traduction]

Mme Derwing : Pour répondre à votre question de savoir s'il est relativement facile pour les Canadiens de s'établir à l'étranger, vous vous souviendrez peut-être qu'il y a 15 ans, nous étions très préoccupés par l'exode des cerveaux aux États-Unis. De nombreux professionnels canadiens partaient vivre aux États-Unis, car ils pouvaient obtenir des emplois là-bas; les emplois étaient plus accessibles qu'ici.

Les Canadiens peuvent aller aux États-Unis assez facilement, et les immigrants aussi. Il y a des immigrants professionnels qui, après un séjour frustrant au Canada — car ils essayaient de réintégrer une profession —, sont partis aux États-Unis, car ils pouvaient y trouver de très bons emplois dans leur domaine. Les États-Unis ont une meilleure façon de reconnaître les compétences — et elle est beaucoup plus rapide que la nôtre.

Si vous étiez un très bon médecin en Italie, vous pourriez exercer votre métier aux États-Unis, mais on vous refuserait ici.

Le sénateur McIntyre : Madame Derwing, vous avez émis l'idée de rassembler les intervenants sur la question de l'immigration. D'après ce que je comprends, vous soutenez qu'il est important d'établir une stratégie nationale sur cette question.

Mme Derwing : Je pense que oui. Cette situation dure depuis bien trop longtemps. Les ordres professionnels, les employeurs, les provinces, les universités et les gouvernements — le fédéral en particulier — doivent se concerter. Je pense que le gouvernement fédéral est le mieux placé, car il a plus de pouvoir et peut réunir tout le monde pour trouver une solution.

Le Manitoba a mené des projets pilotes et a réalisé des progrès en travaillant avec la faculté de génie de l'Université du Manitoba. Une province et une profession ne vont pas régler tous les problèmes, mais c'est un modèle à suivre. Nous devrions avoir honte d'inviter les gens à venir au Canada pour contribuer à l'économie et de leur laisser penser qu'ils pourront exercer leurs professions, alors qu'ils sont sous-employés lorsqu'ils arrivent ici. Ces gens travaillent et paient de l'impôt, mais ils ne mènent pas la vie qu'on leur a fait miroiter.

[Français]

Mme Gallant : Je suis tout à fait d'accord avec ce que Mme Derwing a dit. Puisqu'il est question aujourd'hui de communautés francophones, il est très important que toutes les provinces se retrouvent autour de la table, notamment la province de Québec qui, bien qu'elle ait, à bien des égards, ses propres politiques d'immigration, a justement développé un certain

based on the French system and on various French-speaking versions around the world. That addresses the problem that Mr. Diallo raised.

It is true that it is a problem for all immigrants, especially for French-speaking immigrants. They live in one of Canada's official languages, but in provinces that are mostly English-speaking, the education systems in which they were trained are not sufficiently known. It is very important for Quebec to come to the table in order to share its skills in recognizing prior experience from the range of French-speaking countries.

Senator Robichaud: I have a follow-up to the follow-up questions. Have you seen a change in attitude on the part of the professional associations and, perhaps, the universities, and did the resistance to recognizing foreign credentials come from there?

Mr. Diallo: The example that Ms. Derwing gave about the engineers in Manitoba represents a change in attitude. After all, an engineer who is capable of repairing a Boeing in Dakar is certainly capable of doing it here. We want to make sure of the social and legislative context, of course, and there are all kinds of parameters that that adaptation implies. So there are certainly pathways that allow the adaptation to happen so that people can practice their professions.

It will come. Take disadvantaged areas, rural areas, for example, where young doctors do not want to go; there comes a point when beggars cannot be choosers and they will ask for the system to be loosened. That is how 50 per cent of the doctors in rural Manitoba came from South Africa at one stage. So it is possible.

[English]

Ms. Derwing: The attitudes do change once people are brought together.

Another example is the boom times that Alberta has been through. When we go through a boom in Alberta and there's a real shortage of people to work, that's a double-edged sword. It's a problem for employers, but then it's a good opportunity for immigrants because at that time, when we're in the midst of a boom, immigrants will be more likely to get jobs and do get employed, where they wouldn't be otherwise.

Companies that work regularly with immigrant employees often start to change their attitudes because they realize there is a substantial pool of people who have valuable skills. Some of those skills are unique in that people who come from other countries, as Mr. Diallo said earlier, have knowledge that some Canadians don't have and can solve problems that others can't.

nombre de paramètres dans la reconnaissance des acquis dans les universités et les systèmes de formation issus du système français et de différentes adaptations francophones à travers le monde, ce qui touche au problème que M. Diallo évoquait.

C'est vrai que c'est un problème pour tous les immigrants, et particulièrement pour les immigrants francophones. Ils vivent dans l'une des langues officielles du Canada, mais dans les provinces majoritairement anglophones, on ne connaît pas assez les systèmes d'éducation dans lesquels ils ont été formés, et il serait très important que le Québec se retrouve autour de la table dans la perspective de partager ses compétences en matière de reconnaissance des acquis dans les différents pays de langue française.

Le sénateur Robichaud : J'ai une question supplémentaire à des supplémentaires. Avez-vous vu un changement d'attitude des ordres professionnels et, peut-être, des universités, et est-ce que la résistance à reconnaître les compétences d'ailleurs provenait de là?

M. Diallo : L'exemple qui a été donné par madame Derwing en ce qui concerne les ingénieurs au Manitoba représente un changement d'attitude. En effet, un ingénieur capable de réparer un Boeing à Dakar peut aussi bien le faire ici. On veut s'assurer du contexte social et législatif, bien sûr, et il y a toutes sortes de paramètres qui sous-tendent l'adaptation. Donc, il y a certainement des passerelles pour faire cette adaptation afin de permettre à des gens d'exercer leur profession.

Cela viendra. Si on considère le cas des régions défavorisées, en zone rurale par exemple, où les jeunes médecins ne veulent pas aller, nécessité faisant loi, il y a un moment où on demandera d'assouplir le système. C'est comme cela que 50 p. 100 des médecins en zone rurale au Manitoba, à un certain moment, venaient d'Afrique du Sud. C'est donc possible.

[Traduction]

Mme Derwing : Les mentalités changent lorsque les gens doivent se serrer les coudes.

Un autre exemple, c'est l'essor que connaît l'Alberta. Une pénurie de travailleurs, c'est un couteau à double tranchant. C'est un problème pour les employeurs, mais c'est une belle occasion pour les immigrants qui peuvent trouver des emplois plus facilement durant cette période. Dans un contexte différent, les immigrants resteraient au chômage.

Les entreprises qui emploient souvent des immigrants commencent à changer de mentalités, car elles se rendent compte que bon nombre d'entre eux possèdent des compétences précieuses. Comme M. Diallo a dit, ces compétences sont parfois sans pareil, car les immigrants ont des connaissances que certains Canadiens n'ont pas et ils peuvent régler des problèmes que d'autres ne pourraient pas résoudre.

I know of an oil company in Edmonton where there was a technique they wanted to use but it was going to utilize too much water and waste a lot of water. They had an engineer from an African country — I can't remember which one but one that suffers drought a lot — and that fellow knew exactly what to do. He suggested an innovative way to deal with the problem. They would never have gotten that from a Canadian.

[Translation]

Senator Robichaud: Good for him! I will continue in the next round.

The Acting Chair: Ms. Gallant, do you have anything to add to that question?

Ms. Gallant: No, thank you.

Senator Charette-Poulin: I really would like to congratulate our three witnesses. Your presentations, the results of your research and your answers to our questions are extremely worthwhile and valuable for us in the study we are conducting on changes to the immigration system and their impact on official language minority communities.

If we asked you for a recommendation after the answers you have provided, what would that recommendation be for a mechanism, run by the federal government, that would provide optimal conditions for immigrants taking advantage of the new skill-based program? What would that mechanism be?

Ms. Gallant, you have paid particular attention to young people and to immigrants outside major centers. As a senator representing northern Ontario, I would like to start by hearing your recommendations.

Ms. Gallant: You are looking at a mechanism run by the government, specifically the federal government; that is, essentially, the first recommendation on the back of my sheet, to provide financial support to, but not manage, local initiatives, which are very close to the people in terms of services designed to settle and integrate immigrants. A lot of excellent ideas are developed locally.

The federal government has a role to play in setting that priority and in emphasizing its particular importance in a minority francophone context, in a rural context. Half of Canada's francophones outside Quebec live in urban areas, but the other half lives outside the major metropolitan census areas. Especially in small rural communities and in small towns, it is important to support those initiatives without always counting the number of immigrants that have been served this year, and so on. Because the work in communities is done at a different level than just assessing what immigrants have received this year. That is support that the federal government can provide without trying to run things too much or trying to standardize them across the country. We have seen that local contexts greatly affect the way in which immigrants are integrated.

Une société pétrolière d'Edmonton voulait utiliser une technique particulière, mais qui gaspille beaucoup d'eau. Un ingénieur, issu d'un pays africain où il y a beaucoup de sécheresses, savait exactement comment s'y prendre. Il a proposé une méthode innovante pour corriger le problème. Un Canadien n'y serait jamais arrivé.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Bravo! Je continuerai à la prochaine ronde.

La présidente suppléante : Madame Gallant, avez-vous quelque chose à ajouter à cette question?

Mme Gallant : Non, merci.

La sénatrice Charette-Poulin : J'aimerais surtout féliciter nos trois témoins. Les présentations que vous faites, les résultats de vos recherches, les réponses à nos questions sont extrêmement valables et précieux pour nous dans l'étude que nous faisons sur les changements au système d'immigration et les impacts sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Si on vous demandait de formuler une recommandation à la suite des réponses que vous avez données, quelle serait votre recommandation pour un mécanisme dirigé par le gouvernement fédéral qui permettrait d'assurer que les conditions soient des conditions gagnantes pour les immigrants qui bénéficieront du nouveau programme basé sur les compétences? Quel serait ce mécanisme?

Madame Gallant, vous avez porté une attention particulière aux jeunes et aux immigrants à l'extérieur des grands centres. Pour commencer, j'aimerais bien entendre, à titre de sénatrice représentant le Nord de l'Ontario, vos recommandations.

Mme Gallant : Vous visez un mécanisme dirigé par le gouvernement et en particulier le gouvernement fédéral; c'est essentiellement la première recommandation qu'il y a au verso de ma feuille, à savoir de soutenir financièrement, mais sans les diriger, les initiatives locales, qui sont très près des gens en matière de services d'établissement et d'intégration des immigrants. Il y a une foule d'excellentes idées qui se développent localement.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer en y accordant de l'importance et en soulignant que c'est particulièrement important en contexte francophone minoritaire, en contexte rural. La moitié des francophones au Canada hors Québec vit en milieu urbain, mais l'autre moitié vit en dehors des grandes régions métropolitaines de recensement. En particulier, dans les petites collectivités en milieu rural et dans les petites villes, et dans les petites villes en milieu francophone minoritaire, il est important de soutenir ces initiatives sans toujours compter le nombre d'immigrants que l'on a servis cette année, et cetera. Parce qu'il y a tout un travail au niveau de la communauté, qui se joue à un autre niveau que la simple évaluation de l'immigrant qui a été reçu cette année. Il y a un soutien que le gouvernement fédéral peut apporter sans trop diriger et sans essayer d'uniformiser à la

Senator Charette-Poulin: I saw your recommendation about support; that is why my question was about a mechanism. In other words, does that mean that you would not be in agreement with a mechanism run by the federal government?

Ms. Gallant: What do you mean by mechanism, as opposed to financial support?

Senator Charette-Poulin: Let me give you an example of a mechanism. In the past, for example, a number of round tables have been created for different industries, in all kinds of areas, such as the environment, research, or to look into questions about an industry, or broadcasting. Could you see a mechanism established for skill-based immigration?

Ms. Gallant: Do you mean a kind of organizational structure to manage it?

Senator Charette-Poulin: Yes.

Ms. Gallant: Okay. I think that Mr. Diallo presented the initiatives that are currently being handled at the national round table, which has very close ties with the CIC/CFSM committee. I feel that we are heading in the right direction with the idea of a structure that specifically recognizes the diversity of small local communities. This is because it is a network of networks, in the sense that, basically, at the Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone, of which Mr. Diallo is currently the chair, there is representation from provincial networks that themselves are structures where local organizations work together. So that is a mechanism that allows access to those local practices that are certainly identified, without necessarily always wanting to interfere too much with them because they have a role to play in a structure like that. I feel that a structure that recognizes the voices of community groups and local communities would be a mechanism, a system that seems to be heading in the right direction in terms of the basics needed to integrate immigrants into minority francophone communities.

Senator Charette-Poulin: Ms. Derwing, do you have any suggestions for us?

[English]

Ms. Derwing: Yes. I agree with Ms. Gallant that there needs to be an emphasis on some of what is happening at the local level, but that needs to be shared and there needs to be a formal mechanism for bringing integration measures together, so people have a clear understanding of what is available in different contexts.

grandeur du pays, puisqu'on a vu que les contextes locaux jouent énormément sur la façon de procéder dans l'intégration des immigrants.

La sénatrice Charette-Poulin : J'avais vu votre recommandation concernant le soutien; c'est pour cela que ma question portait sur un mécanisme. Est-ce que cela veut dire, en d'autres mots, que vous ne seriez pas d'accord avec un mécanisme dirigé par le gouvernement fédéral?

Mme Gallant : Qu'est-ce que vous entendez par mécanisme, par opposition à un soutien financier?

La sénatrice Charette-Poulin : Je vais vous donner un exemple d'un mécanisme. Par exemple, dans le passé, diverses tables rondes ont été créées pour différentes industries, dans toutes sortes de domaines, que ce soit pour l'environnement, la recherche, ou pour examiner des questions concernant l'industrie ou la radiodiffusion. Au chapitre de l'immigration basée sur les compétences, verriez-vous un mécanisme qui pourrait être mis en place?

Mme Gallant : Vous voulez dire une espèce de structure organisationnelle qui permettrait de gérer cela?

La sénatrice Charette-Poulin : Oui.

Mme Gallant : D'accord. Je pense que M. Diallo a présenté des initiatives qui se font présentement avec la Table nationale de concertation et à l'aide d'un arrimage très serré avec le comité CIC/CFSM. Je pense qu'on est dans la bonne voie avec l'idée d'une structure qui respecte justement la diversité des petites collectivités locales, parce que c'est un réseau de réseaux, d'un réseau où, finalement, à l'intérieur de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone que préside M. Diallo actuellement, il y a des représentations des réseaux provinciaux qui, eux-mêmes, sont des structures de concertation entre des organisations locales. Il s'agit donc d'un mécanisme qui permet d'aller accéder à ces pratiques locales certainement balisées, mais sans nécessairement trop vouloir empiéter sur celles-ci puisqu'elles ont un rôle à jouer au sein d'une structure comme celle-là. Une structure qui reconnaît la voix des groupes communautaires et des communautés locales serait, je pense, en termes de mécanisme ou de structure, un système qui semble aller dans la bonne voie quant aux éléments nécessaires à l'intégration des immigrants dans les communautés francophones minoritaires.

La sénatrice Charette-Poulin : Madame Derwing, auriez-vous des suggestions à nous faire?

[Traduction]

Mme Derwing : Oui. Je suis d'accord avec Mme Gallant. Il faut mettre l'accent sur certaines initiatives locales, mais nous devons discuter des meilleures pratiques et trouver un mécanisme formel qui réunit les mesures d'intégration pour que les gens comprennent bien ce qui s'offre dans différents contextes.

Also, I am really concerned about the new database with the employers making choices about who comes. I would encourage there to be a very careful evaluation of how that project pans out very soon after it starts. I am really worried that there may be problems with that database approach that we haven't anticipated.

[Translation]

Senator Charette-Poulin: Mr. Diallo, is there anything you could add from your experience?

Mr. Diallo: You mentioned a mechanism. The mechanism for me is relatively simple; it is a matter of collaboration between the federal and provincial governments and the communities. It worked very well for Manitoba and there is no reason why it could not work if we tried to expand the approach. Immigrants come to a country, to a province, and they live in a community. We must not forget the municipal level either. If those three levels begin to work together, we will be able to have successful immigration.

Senator Charette-Poulin: Thank you.

The Acting Chair: Now we start the second round of questions. Senator Chaput has the floor, followed by Senator Robichaud.

Senator Chaput: Thank you, Madam Chair. A bill has been introduced in the House of Commons. The bill would amend the Citizenship Act. One of the bill's proposals is to require citizenship applicants to demonstrate their knowledge of Canada in one of the official languages. The bill then proposes to require all applicants from 14 to 64 to demonstrate sufficient knowledge of one of Canada's two official languages.

Canada has two official languages that are equal in status; official language minority communities also have equal rights. If we have to require immigrants to have sufficient knowledge of one of the two official languages, do you think we should also strongly encourage those immigrants to learn Canada's other official language? Do you believe that that we should strongly encourage that and make it easy for people to do it? Basically, can we have one without the other?

Mr. Diallo: I think that you are quite right. In terms of the requirement for certain categories of people to have an adequate knowledge, meaning an adequate knowledge of French, I have often heard a little pushback in the other communities. Why should someone who speaks neither French nor English have to choose to go in one direction or the other? That is a reality. I see it more and more with our students. We have students from communities whether the mother tongue is neither English nor French and who are now registering for university. Immigrants coming here know that English is the majority language; they are going to learn English.

Par ailleurs, je suis très préoccupée par la nouvelle base de données qui permet aux employeurs de choisir qui va immigrer. Je recommande de mener une évaluation très prudente, très peu de temps après le début de ce projet. Je crains fort que cette base de données ne cause des problèmes inattendus.

[Français]

La sénatrice Charette-Poulin : Monsieur Diallo, pourriez-vous ajouter quelque chose en fonction de votre expérience?

M. Diallo : Vous parlez d'un mécanisme. Le mécanisme pour moi est relativement simple; c'est une question de collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial et les collectivités. Cela a très bien marché pour le Manitoba et il n'y a pas de raison que cela ne puisse pas marcher si on essaie de généraliser l'approche. L'immigrant vient dans un pays, dans une province et il vit dans une communauté. Il y a aussi l'échelon municipal, il ne faut pas l'oublier. Si ces trois paliers se mettent à travailler ensemble, on pourra faire une immigration réussie.

La sénatrice Charette-Poulin : Merci.

La présidente suppléante : Maintenant, nous entamons le deuxième tour de questions. La sénatrice Chaput a la parole. Elle sera suivie du sénateur Robichaud.

La sénatrice Chaput : Merci, madame la présidente. Un projet de loi a été déposé à la Chambre des communes; ce projet de loi modifiera la Loi sur la citoyenneté. Le projet de loi propose, entre autres, d'exiger aux demandeurs de la citoyenneté qu'ils démontrent, dans l'une des deux langues officielles du pays, leur connaissance du Canada. Ce projet de loi propose ensuite d'étendre aux personnes de 14 à 64 ans l'exigence concernant la connaissance suffisante de l'une des deux langues officielles du Canada.

Il y a au Canada deux langues officielles avec égalité de statut, et égalité de droit des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Si nous devions exiger des immigrants une connaissance suffisante de l'une des deux langues officielles, croyez-vous qu'il faudrait aussi fortement encourager ces nouveaux immigrants à apprendre l'autre langue officielle du Canada? Croyez-vous qu'il faudrait fortement encourager cela et, en plus, en faciliter l'accès? Est-ce que, finalement, l'un ne va pas avec l'autre?

M. Diallo : Je pense que vous avez tout à fait raison. Concernant l'exigence selon laquelle certaines catégories de personnes doivent avoir une connaissance suffisante, lorsqu'on a parlé de la connaissance du français, j'ai entendu souvent dans les autres communautés un peu de ressac, à savoir pourquoi une personne qui n'est ni francophone ni anglophone se voit imposer le choix d'aller dans un sens ou dans l'autre. C'est une réalité. Je le vois de plus en plus parmi nos étudiants. Nous avons des étudiants issus de communautés dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français et qui s'inscrivent maintenant à l'université. L'immigrant qui arrive ici sait que la langue anglaise est majoritaire et va aller apprendre l'anglais.

Immigrants also know that, if their children learn French, it will be an advantage. That is the point I wanted to raise in that whole matter of awareness for immigrants: one person speaking two languages is worth double. It gives them tools for the future. A number of them understand that and enroll their children in immersion schools or in schools where it is possible for them to learn French. We must make a huge effort to help people like that.

There is an aspect of the Citizenship Act that perhaps has not been mentioned and that I would like to emphasize. At times, people are told that they need to wait another year to become naturalized as Canadians. That requirement has an impact in the sense that we invite immigrants to come to Canada but we tell them that they have to wait. Take an immigrant coming here who is not a naturalized Canadian. I will use the example of university researchers who have to go elsewhere to present the results of their research. Take someone from Mali or Senegal. They are doing research in graduate school and they have to present the results of their research in the United States. They may not get a visa to go there.

Having a Canadian passport and Canadian citizenship is also a form of integration. Perhaps the government has reasons for delaying access to naturalization. However, it is an obstacle for immigrants working in some areas who have to become naturalized. The possibility of promotion in universities completely disappears in those cases.

We have to think about that. People have told me about it. One person told me that she has not been able to go anywhere to present her research for three years. As a result, she has not had any promotions, because she has been denied a visa three times. I wanted to raise that point, because it is part of the process.

[English]

Ms. Derwing: I would like to say a few things. First, I think encouraging new immigrants to learn both official languages, it's a nice idea, but for adults who are hoping to work full time and learn one of the official languages, I think we can't impose a second language on them. However, I think it's a really useful notion to encourage immigrant children to go into programs, either French immersion or English immersion programs. That's already happening in many parts of Canada. We see a lot of children of immigrants who are in immersion programs in B.C. and Alberta. It's becoming very popular among immigrants to do that.

I think the first generation has burden enough to learn one of the languages. To learn a second is asking, I think, a bit too much.

Les immigrants savent aussi que si leur progéniture apprend le français, ce sera un avantage. C'est le point que je voulais soulever dans toute la question de la sensibilisation des immigrants : une personne qui parle deux langues en vaut deux. C'est leur donner des armes pour l'avenir. Plusieurs comprennent ce fait et inscrivent leurs enfants dans des écoles d'immersion ou dans des écoles où il existe la possibilité d'apprendre le français. Nous devons faire un effort énorme pour aider ces personnes.

Il y a une dimension dans la Loi sur citoyenneté que j'aimerais souligner et qui n'a peut-être pas été mentionnée. On a dit, à certains moments, que pour avoir la nationalité canadienne, il faut attendre une année supplémentaire. Or, cette exigence a un impact dans la mesure où on invite les immigrants à venir au Canada, mais on leur dit qu'ils devront attendre. Parlons d'un immigrant qui arrive ici et qui n'a pas la nationalité canadienne. Je vais prendre l'exemple des universités où des chercheurs doivent aller présenter les résultats de leur recherche ailleurs. Prenons le cas d'une personne qui vient du Mali ou du Sénégal. Elle est au troisième cycle, en train de faire de la recherche et doit présenter les résultats de ses recherches aux États-Unis. Elle n'aura pas nécessairement le visa pour y aller.

Détenir un passeport canadien et la citoyenneté canadienne est aussi une forme d'intégration. Le gouvernement a peut-être ses raisons pour retarder l'accès à la nationalité. Toutefois, cela constitue un frein pour les immigrants qui œuvrent dans certains domaines et qui doivent attendre d'obtenir leur nationalité. Les possibilités de promotion dans les universités vont alors complètement s'éroder.

C'est une chose à laquelle il faut penser. J'ai entendu des témoignages à ce sujet. Une personne m'a dit que depuis trois ans, elle ne peut aller nulle part et ne peut présenter les résultats de ses recherches. Par conséquent, elle n'a pas eu de promotion, car le visa lui a été refusé trois fois. Je tenais à soulever ce point, car il fait partie du processus.

[Traduction]

Mme Derwing : J'aimerais donner quelques éléments de réponse. Je pense qu'il faut encourager les nouveaux immigrants à apprendre les deux langues officielles. C'est une bonne idée, mais à mon avis, nous ne pouvons pas imposer l'apprentissage d'une deuxième langue aux adultes qui espèrent travailler à temps plein et qui apprennent déjà une langue officielle. Mais je pense que c'est très pertinent d'encourager les jeunes immigrants à suivre des programmes d'immersion francophone ou anglophone. Cela se fait déjà dans nombre de régions au Canada. Bien des enfants d'immigrants suivent des programmes d'immersion en Colombie-Britannique et en Alberta. Ces programmes sont rendus très populaires auprès des immigrants.

Je pense qu'il est déjà assez difficile pour la première génération d'apprendre une des deux langues et que c'est un peu trop demander d'apprendre la deuxième.

With respect to the Citizenship Act, there's one other thing I would like to bring up. The Citizenship Act, at this stage of the bill that's being put forward, I don't think makes any exemptions for refugees, for instance. We have a small number of refugees who come to Canada every year. Some of those people have not had an opportunity to have any formal education. We're talking about a small number of people, but we have people who are coming in who have no literacy in their first language and really struggle to learn even basic levels of an official language when they get here.

It seems to me that it would be really churlish of us as Canadians to deny eligibility to those individuals of Canadian citizenship on the basis of their limited language skills in either English or French. For many of those people they're never going to get to that level. Their children are going to definitely be proficient in an official language, but I don't think we should invite people to come here as refugees and say, "Yes, we'll help you but, oh, sorry, you're never going to make it as a citizen."

[Translation]

Senator Chaput: Could I ask a follow-up question?

The Acting Chair: Ms. Gallant has also asked to make a comment. We only have six minutes left, but you can ask your question and perhaps get a short answer.

Senator Chaput: No, it is fine.

Ms. Gallant: I did not really ask to speak, because I agree with what has been said. We must not demand more from immigrants than we do from other Canadian citizens. Requiring those born in Canada to have a command of both official languages is not a model either.

That is the only thing I would add. Otherwise, I think that my colleagues have already dealt with the important questions.

The Acting Chair: Senator Chaput, you have time to ask Ms. Derwing your question.

[English]

Senator Chaput: I understand exactly what you've said, Ms. Derwing. My question is one of compassion, because I've seen it happening in Manitoba. When you get refugees in and they don't speak either language and they're seniors who need health services, we cannot communicate with them. What do we do? We're not helping them either.

Ms. Derwing: I think we have to use other members of the immigrant community and use interpreters. That's what we have to do.

Senator Chaput: That's okay.

Ms. Derwing: That's fine.

Senator Chaput: Thank you.

Concernant la Loi sur la citoyenneté, je ne pense pas que le projet de loi actuel prévoit des exceptions pour les réfugiés, par exemple. Les réfugiés que nous accueillons au Canada chaque année sont peu nombreux, et un certain nombre d'entre eux n'ont pas eu la chance de recevoir une éducation en bonne et due forme. Ils sont peu nombreux, mais certains sont analphabètes dans leur langue maternelle et ils peinent beaucoup à apprendre ne serait-ce que les niveaux de base d'une langue officielle à leur arrivée ici.

En tant que Canadiens, nous serions très malvenus de refuser l'admissibilité à la citoyenneté à ces gens, parce qu'ils ont des compétences langagières limitées en anglais ou en français. Bon nombre d'entre eux n'atteindront jamais ce niveau. C'est clair que leurs enfants vont maîtriser une langue officielle, mais je ne pense pas que nous devrions inviter les réfugiés à venir ici, offrir de les aider, mais leur indiquer qu'ils ne pourront jamais devenir citoyens.

[Français]

La sénatrice Chaput: Pourrais-je poser une question supplémentaire?

La présidente suppléante : Mme Gallant a demandé aussi à faire son commentaire. Il ne nous reste que six minutes, mais vous pouvez poser votre question et peut-être obtenir une réponse brève.

La sénatrice Chaput : Non, ça ira.

Mme Gallant : Je n'avais pas particulièrement demandé la parole, car je suis d'accord avec ce qui a été dit. En effet, on ne doit pas exiger davantage des immigrants que des autres citoyens canadiens, la maîtrise des deux langues officielles chez les natifs du Canada n'étant pas exemplaire non plus.

C'est le seul ajout que je ferais. Sinon, je crois que mes confrères ont déjà abordé des questions importantes.

La présidente suppléante : Sénatrice Chaput, vous avez le temps de poser votre question à Mme Derwing.

[Traduction]

La sénatrice Chaput : Je comprends exactement ce que vous dites, madame Derwing. C'est une question de compassion, parce que j'ai vu ce qui s'est produit au Manitoba. Que faire, si nous ne pouvons pas communiquer avec les réfugiés aînés qui ne parlent pas les deux langues et qui ont besoin de services de santé? Nous ne les aidons pas non plus.

Mme Derwing : Nous devons faire appel aux autres membres de la communauté immigrante et aux interprètes.

La sénatrice Chaput : C'est une bonne solution.

Mme Derwing : Oui.

La sénatrice Chaput : Merci.

Senator Robichaud: Ms. Derwing, you mentioned in your presentation that we should also offer language training to temporary foreign workers, but they are not considered immigrants as such; they come and they go. When they are chosen, I don't think there is any consideration given to one language or the other. I would like you to elaborate on that.

Ms. Derwing: The Temporary Foreign Worker Program has a couple of different streams. One stream has to do with agricultural workers who come on a regular basis, year after year after year, and some people have come for 25 years. While they're here they contribute towards the Canadian social network; they pay taxes. We also have temporary foreign workers who come for four years at a time and they work in all sorts of different settings and then they're supposed to go home for four years. If they want to come back they have to wait those four years and then come back.

A lot of those people really hope to stay. Some of them are able to transition, but some of them are not. Some of those individuals who come are in situations where they are completely isolated, they have no way to engage at all within the Canadian community because they have no access to English or French and they are extremely isolated.

In some instances it's bad enough that it causes safety problems at work. We know of people who have died, for instance, in Fort McMurray, temporary foreign workers who didn't understand the instructions. In the end, that whole team was sent back to China.

It seems to me that we ask for workers, but it is human beings who come. We need to think about anyone we invite to this country to work, pay taxes and provide for the well-being of this country, we owe them something back. I just feel it's wrong to bring people in and put them in very difficult situations and leave it up to employers to decide everything.

There's no real monitoring, as we've seen. We've had temporary foreign workers here in large numbers for several years now, and only now we see shock and chagrin that they're being mistreated. But they've been mistreated all along.

[Translation]

Mr. Diallo: I think that temporary workers clearly constitute a base. . .

The Acting Chair: Mr. Diallo, I know that you want to respond, but unfortunately we only have the video conference until seven o'clock, so we have to wrap up.

I would like to thank our witnesses for their excellent presentations today, and my fellow senators for all the excellent, pertinent questions you have asked.

I therefore declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Robichaud : Madame Derwing, vous avez dit dans votre exposé que nous devons aussi offrir de la formation langagière aux travailleurs étrangers temporaires, mais ils ne sont pas considérés comme des immigrants en tant que tels et ils repartent après un certain temps. Je ne pense pas que la maîtrise d'une des deux langues soit prise en compte lorsqu'ils sont choisis. J'aimerais vous entendre là-dessus.

Mme Derwing : Le Programme des travailleurs étrangers temporaires offre deux possibilités. Les travailleurs agricoles viennent chaque année, parfois depuis 25 ans, et contribuent au filet social du Canada en payant des impôts durant leur séjour. Quant à eux, les travailleurs étrangers temporaires viennent durant quatre ans à la fois, travaillent dans toutes sortes de contextes, sont censés repartir après quatre ans et doivent attendre quatre ans s'ils veulent revenir ici.

Bon nombre d'entre eux espèrent rester au Canada. Certains parviennent à faire la transition, mais d'autres n'y arrivent pas. Certains travailleurs étrangers temporaires se retrouvent complètement isolés et n'ont aucune occasion de s'intégrer à la collectivité au Canada, parce qu'ils ne parlent ni anglais, ni français. Ils sont extrêmement isolés.

Parfois, le problème est si grave qu'il menace la sécurité au travail. Des travailleurs étrangers temporaires sont morts à Fort McMurray parce qu'ils n'ont pas compris les directives. En fin de compte, toute l'équipe a été renvoyée en Chine.

Nous demandons des travailleurs, mais ce sont des êtres humains. Nous sommes redevables à tous les travailleurs que nous invitons au pays, qui paient des impôts et qui contribuent à notre bien-être. Je pense que c'est tout simplement mal de placer ces gens dans des contextes très difficiles et de laisser les employeurs décider de tout.

Comme nous l'avons constaté, il n'y a pas de surveillance réelle. Les travailleurs étrangers temporaires viennent ici en grand nombre depuis plusieurs années. Nous venons seulement d'apprendre, avec consternation et avec dépit, les mauvais traitements qu'ils subissent, mais ils ont toujours été maltraités.

[Français]

M. Diallo : Je pense que les travailleurs temporaires constituent, évidemment, une base...

La présidente suppléante : Monsieur Diallo, je sais que vous voulez répondre, malheureusement nous avons la vidéoconférence seulement jusqu'à 19 heures et nous devons donc terminer.

Je tiens à remercier nos témoins pour l'excellence de leurs présentations aujourd'hui, et mes collègues sénateurs pour toutes les questions, belles et pertinentes, qu'ils ont posées.

Je déclare donc la séance levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Monday, May 5, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5:01 p.m., to continue its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Senator Claudette Tardif (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order.

I am Senator Claudette Tardif from Alberta, and I am the chair of this committee. I would ask senators to introduce themselves, starting on my left, please.

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec City.

Senator Rivard: Michel Rivard from Quebec.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Charette-Poulin: Marie Charette-Poulin from northern Ontario. Welcome, Ms. Lalonde.

Senator Chaput: I am Maria Chaput, senator from Manitoba. Welcome, madam.

The Chair: We are continuing our study of the impact of recent changes to the immigration system on official language minority communities. Our witness today is Jocelyne Lalonde, Executive Director of the National Secretariat of the Consortium national de formation en santé (CNFS) and of the Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC). She represents two associations. Ms. Lalonde, you have the floor. Senators will ask their questions after the presentation.

Jocelyne Lalonde, Executive Director, National Secretariat, Consortium national de formation en santé and Association des universités de la francophonie canadienne: Thank you very much. Good afternoon, Madam Chair, honourable senators and participants here present. First, I would like to thank you for your invitation to the Association des universités de la francophonie canadienne and the Consortium national de formation en santé, the two organizations of which I am executive director.

Following a few brief remarks on AUFC and CNFS, I will address some important points. I will remind you of a few facts related to the essential role our post-secondary education institutions play in the francophone communities with respect to the economy and immigration, particularly the economic integration of immigrants. I will also outline for you the measures

OTTAWA, le lundi 5 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 17 h 1, pour poursuivre son étude sur les impacts des changements récents au système d’immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La sénatrice Claudette Tardif (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte.

Je suis la sénatrice Claudette Tardif, de l’Alberta, et la présidente de ce comité. Je demanderais aux sénateurs de se présenter en commençant à ma gauche, s’il vous plaît.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, de la ville de Québec.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Charette-Poulin : Marie Charette-Poulin, du Nord de l’Ontario. Bienvenue, madame Lalonde.

La sénatrice Chaput : Je suis Maria Chaput, sénatrice du Manitoba. Bienvenue, madame.

La présidente : Honorables sénateurs, nous poursuivons notre étude sur les impacts des changements récents au système d’immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Aujourd’hui, notre témoin est Mme Jocelyne Lalonde, directrice générale du Secrétariat national du Consortium national de formation en santé (CNFS) et de l’Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC). Elle représente deux associations. Je donne la parole à Mme Lalonde. À la fin de la présentation, les sénateurs poseront leurs questions.

Jocelyne Lalonde, directrice générale, Secrétariat national, Consortium national de formation en santé et Association des universités de la francophonie canadienne : Merci beaucoup. Bonjour, madame la présidente, honorables sénateurs et participants présents. J’aimerais d’abord vous remercier de votre invitation au nom de l’Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé, qui sont deux organismes pour lesquels j’assume la direction générale.

À la suite d’un bref exposé sur l’AUFC et le CNFS, je ferai ressortir certains points importants. Je vous rappellerai quelques faits liés au rôle essentiel joué par nos établissements d’enseignement supérieur au sein de nos communautés francophones du point de vue de l’économie et de l’immigration, notamment l’intégration économique des immigrants. Je vous présenterai aussi les mesures

we would like adopted to ensure the training and employability of immigrants and international students. Then I will close with a few recommendations.

AUFC is an association of 14 francophone and bilingual universities in 7 provinces outside Quebec. The programs offered at those institutions help improve French-language learning, instruction and research at the university level and enhance the vitality and outreach of the francophone minority communities.

CNFS is an organization of 11 university and college institutions that offer French-language study programs in various health disciplines and 6 regional partners that facilitate access to those training programs.

The nature of the immigration reform and its impact may be described as follows.

At the Ministerial Conference on the Canadian Francophonie in fall 2013, Ronald Bisson and Matthieu Brennan presented the findings of their analysis of the impact of the future Immigration and Refugee Protection Act.

One of their main findings concerns the role that post-secondary education plays in immigration. More specifically, bilingual francophone and anglophone employers, the provinces and territories and the post-secondary education institutions of the Canadian francophonie will be driving forces in mobilizing efforts to increase the number of francophone immigrants settling in the communities. We are very much aware of the essential role that our post-secondary institutions must play.

However, it is difficult to anticipate all the consequences of the immigration reform, particularly for the role played by Canadian employers and businesses that are in the midst of those changes and need labour. It is important to take the necessary measures to ensure that the immigration reform is a success.

The member colleges and universities of AUFC and CNFS are in favour of and are already facilitating the socio-economic integration of francophone immigrants. They are making increasing efforts to improve the offer of French-language programs and services for immigrants and foreign students. All these institutions provide information and training and offer activities and services designed to help immigrants integrate into their new living environment while affording them a francophone cultural experience. Post-secondary education institutions are the driving force behind training that leads to employability and occupational integration. They also play a crucial economic role in their communities as they have close relationships with businesses and employers. It has been recommended as part of the immigration reform that our post-secondary education institutions play a prominent role in language and cultural training. That training enhances employability in Canada and

que nous souhaitons adopter pour assurer la formation et l'employabilité des immigrants et des étudiants internationaux. Puis, je terminerai en faisant quelques recommandations.

Donc, l'AUFC regroupe 14 universités francophones et bilingues réparties dans 7 provinces à l'extérieur du Québec. Les programmes offerts dans ces établissements permettent de bonifier l'apprentissage, l'enseignement et la recherche universitaire en langue française, et d'améliorer la vitalité et le rayonnement des communautés francophones minoritaires.

Le CNFS, pour sa part, est un regroupement de 11 établissements d'enseignement universitaire et collégial qui offrent des programmes d'étude en français dans diverses disciplines de la santé, et de 6 partenaires régionaux qui facilitent l'accès à ces programmes de formation.

Voici en quoi consiste la réforme de l'immigration et ses répercussions.

À l'automne 2013, lors de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, MM. Ronald Bisson et Matthieu Brennan présentaient les résultats de leur analyse sur les répercussions de la future Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

L'un des principaux résultats qui ressortent de leur analyse concerne le rôle que joue l'enseignement supérieur dans le dossier de l'immigration; plus précisément, les employeurs francophones bilingues et anglophones, les provinces et territoires, et les établissements d'enseignement supérieur de la francophonie canadienne seront les forces motrices à mobiliser en vue d'augmenter le nombre d'immigrants d'expression française s'établissant dans les communautés. Nous sommes très conscients du rôle essentiel que doivent jouer nos établissements d'enseignement supérieur.

Toutefois, il est difficile d'envisager toutes les répercussions de la réforme de l'immigration, surtout en ce qui concerne le rôle joué par les employeurs et les entreprises canadiennes qui sont au cœur de ces changements et qui ont besoin de main-d'œuvre. Il importe de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la réussite de la réforme de l'immigration.

Les collèges et les universités membres de l'AUFC et du CNFS favorisent et facilitent déjà l'intégration socioéconomique des immigrants de langue française. Ils déploient de plus en plus d'efforts en vue d'améliorer l'offre des programmes et des services en français destinés aux immigrants et aux étudiants étrangers. Tous ces établissements dispensent de l'information et de la formation, et offrent des activités et des services visant à favoriser l'intégration des immigrants dans leur nouveau milieu de vie tout en leur permettant de vivre une expérience culturelle francophone. Les établissements d'enseignement supérieur sont la force motrice de la formation qui mène à l'employabilité et à l'intégration professionnelle. Ceux-ci jouent également un rôle crucial au sein de leur communauté sur le plan économique puisqu'ils sont proches des entreprises et des employeurs. La réforme de l'immigration recommande que nos établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle de premier plan en

helps guide and train candidates before they leave for Canada. This training must also be offered to foreign students who are in the process of becoming our future labour force. The support services that our colleges and universities provide to foreign students must be expanded so that they can better meet their needs.

Canada has just adopted a new five-year international education strategy the primary objective of which is to double the number of international students in Canada by 2022. Although the government is aware that it will have to cooperate with all stakeholders in the education and research community to achieve that, our institutions are already playing a leading role. In addition to that impact, international students at our institutions are clearly ideal candidates for immigrating to Canada and settling in the francophone minority communities since they hold Canadian credentials and are proficient in both official languages, and most have relevant work experience. The demographic profile of the student population of our member institutions has thus changed considerably over the years and is now highly diversified.

For example, international students represent 18 per cent of the total student body at the Université de Moncton and 15 per cent of that of the Université de Saint-Boniface. The support services offered must therefore be suited to the needs of their immigrant student clientele, which has highly varied language skills and comes from diverse cultures. These few facts, as well as what the post-secondary institutions are currently offering in the immigration sector, have convinced AUFC and CNFS officers to establish the Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne.

The alliance represents the universities of the Canadian francophonie that are interested in immigration, as well as their partners. Its aim is to reinforce immigrant and student training initiatives of all kinds. Its purpose is to work in partnership to offer an expanded range of training and related services to French-language immigrants in the francophone communities and to international students. This new alliance consolidates the actions of the colleges and universities of the Canadian francophonie, promotes immigration and the sharing of innovative models and is an effective vehicle for approaching the Canadian government.

Post-secondary institutions have proposed to the Canadian government a series of measures designed to improve employment-focused programs and to increase the number of foreign students in Canada. The measures we propose are based on the expertise and models our colleges and universities are currently using. These measures are also designed to guarantee the availability of and access to French-language training programs for immigrants, wherever they are, before they depart for or arrive in Canada. The proposed measures include the

matière de formation linguistique et culturelle. Ces formations conduisent à l'employabilité en sol canadien et permettent d'orienter et de former les candidats avant leur départ vers le Canada. Ces formations doivent aussi être dispensées aux étudiants étrangers qui sont en voie de devenir la main-d'œuvre de l'avenir. Les services de soutien de nos collèges et universités offerts aux étudiants étrangers doivent s'élargir pour mieux répondre à leurs besoins.

Le Canada vient de se donner une nouvelle stratégie quinquennale en matière d'éducation internationale, dont l'objectif primaire est de doubler, d'ici 2022, le nombre d'étudiants internationaux au pays. Alors que le gouvernement est conscient qu'il devra collaborer avec tous les intervenants du monde de l'éducation et de la recherche pour y arriver, nos établissements jouent déjà un rôle de premier plan. En plus de ces retombées, force est de constater que les étudiants internationaux dans nos établissements sont des candidats idéals pour immigrer au Canada et s'installer dans les communautés francophones minoritaires, puisqu'ils détiennent des diplômes canadiens, maîtrisent les deux langues officielles et ont, pour la plupart, une expérience de travail pertinente. Le portrait démographique de la population étudiante de nos établissements membres a ainsi beaucoup changé au fil des ans et est des plus diversifiées.

À titre d'exemple, les étudiants internationaux représentent 18 p. 100 de l'ensemble des effectifs de l'Université de Moncton et 15 p. 100 de la population étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Les services de soutien offerts doivent donc être adaptés aux besoins de leur clientèle étudiante immigrante qui possède des capacités langagières et des cultures des plus variées. Ces quelques faits, ainsi que l'offre actuelle des établissements postsecondaires dans le secteur de l'immigration, ont convaincu les dirigeants de l'AUFC et du CNFS de mettre sur pied l'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne.

Donc, l'Alliance regroupe les universités de la francophonie canadienne qui s'intéressent à l'immigration, ainsi que des partenaires. Elle vise le renforcement des initiatives en formations de tous genres pour les immigrants et les étudiants. Sa raison d'être consiste à travailler en partenariat pour offrir une gamme élargie de formations et de services connexes aux immigrants d'expression française des communautés francophones ainsi qu'aux étudiants internationaux. La venue de l'Alliance consolide l'action des collèges et des universités de la francophonie canadienne, favorise l'innovation et le partage de modèles novateurs et offre une voie d'approche solide auprès du gouvernement canadien.

Les établissements postsecondaires ont proposé au gouvernement canadien une série de mesures visant à améliorer les programmes axés sur l'emploi et à augmenter le nombre d'étudiants étrangers au Canada. Les mesures que nous proposons émanent des expertises et des modèles dont se servent actuellement nos collèges et nos universités. Ces mesures visent aussi à assurer l'accès et la disponibilité des programmes de formation en français aux où qu'ils soient avant leur départ ou à leur arrivée au Canada. Parmi les mesures proposées,

following: increasing the number of language training programs for immigrants and foreign students so that they are accessible and meet Canadian standards; increasing the number of employment-focused programs in colleges and universities to improve the job skills of immigrants and foreign students by forming closer relationships with employers; ensuring that training and employability best practices and approaches are shared; increasing the number of immigrants from the foreign students group and offering them employability programs; and, lastly, increasing the availability and accessibility of French-language orientation services for immigrants and foreign students. All these measures are based on our institutions' capacity and training expertise.

Our two main recommendations are as follows. First, we would like your committee to recommend that the capacity and infrastructure of our colleges and universities be reinforced for the purpose of developing and implementing more services and instruments to take in and provide better support for international students and to ensure that they can fully adopt the French language and culture.

Second, we would like your committee to recommend that the Government of Canada support and fund the measures proposed by the Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. The purpose of those measures, which I have just presented to you, is for the educational institutions of the Canadian francophonie to offer programs and services for immigrants, foreign students and employers. In that way, we will be able to ensure that economic immigration meets the need for a highly skilled bilingual labour force.

Once again, thank you for inviting us to appear here today. We will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, Ms. Lalonde. I would like to ask Senator Fortin-Duplessis to ask the first question. Senator McIntyre will follow.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you very much, Madam Chair. Welcome, Ms. Lalonde. I very much appreciated your presentation and I will have a few brief questions.

Based on your experience, what percentage of international students stay in Canada after completing their education?

Ms. Lalonde: I would be able to say the exact percentage. It also depends on the university or college where international students come to study in Canada. I can tell you, however, that one of the reasons for many students who come from African countries — many of our international students come from African countries — is often so they can perhaps immigrate to Canada after their studies.

mentionnons les suivantes : accroître les programmes de formation linguistique destinés aux immigrants et aux étudiants étrangers pour qu'ils soient accessibles et qu'ils correspondent aux normes canadiennes; augmenter les programmes axés sur l'emploi dans les collèges et universités pour améliorer les compétences liées à l'emploi des immigrants et des étudiants étrangers en se rapprochant des employeurs; assurer le partage de bonnes pratiques et des approches en formation et en employabilité; augmenter le nombre d'immigrants provenant du groupe des étudiants étrangers et leur offrir des programmes liés à l'employabilité; et enfin, améliorer la disponibilité et l'accessibilité des services d'orientation en français destinés aux immigrants et aux étudiants étrangers. Toutes ces mesures reposent sur la capacité de nos établissements et leur expertise en matière de formation.

Voici nos deux principales recommandations. Premièrement, nous souhaitons que votre comité recommande qu'il y ait un renforcement de la capacité et des infrastructures de nos collèges et universités afin d'élaborer et de mettre en œuvre davantage de services et d'outils pour accueillir et mieux soutenir les étudiants internationaux et de s'assurer qu'ils puissent faire pleinement l'appropriation du français et d'une culture française.

Deuxièmement, nous souhaitons que votre comité recommande au gouvernement canadien d'appuyer et de financer les mesures proposées par l'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Ces mesures, que je viens de vous présenter, suggèrent des programmes et des services destinés aux immigrants, aux étudiants étrangers et aux employeurs que nos établissements d'enseignement de la francophonie canadienne peuvent offrir. Nous pourrons ainsi assurer une immigration économique répondant aux besoins d'une main-d'œuvre bilingue hautement qualifiée.

Encore une fois, je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

La présidente : Un grand merci, madame Lalonde. J'aimerais demander à la sénatrice Fortin-Duplessis de poser la première question. Elle sera suivie du sénateur McIntyre.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Merci beaucoup, madame la présidente. Madame la directrice, soyez la bienvenue. J'ai beaucoup apprécié votre présentation et je vais avoir quelques brèves questions.

À partir de votre expérience, quel pourcentage des étudiants internationaux demeurent au Canada après avoir fait leurs études?

Mme Lalonde : Je ne pourrais pas vous dire exactement le pourcentage. Cela dépend aussi de l'université ou du collège dans lequel les étudiants internationaux viennent étudier au Canada. Je peux vous dire, par contre, que, pour plusieurs étudiants qui viennent de pays africains — plusieurs de nos étudiants internationaux viennent de pays africain —, l'une des raisons, c'est souvent de pouvoir peut-être immigrer au Canada à la fin de leurs études.

International students are currently permitted to work 20 hours a week in Canada while they are studying. We want to ensure that these students can get a job in their field and gradually integrate with the aid of a job if they decide to stay in Canada.

Senator Fortin-Duplessis: They are entitled to work 20 hours in their field.

What factors encourage international students to stay in Canada after their studies?

Ms. Lalonde: That is related somewhat to the services we would like to be able to put in place. Universities and colleges currently promote and recruit students to come and study at their university or college. However, integration is less of an issue. It is in connection with this aspect that we would like to offer students certain services so that they know more about immigration opportunities in Canada and can get training and assistance so that they can get to know our francophone communities better and can integrate more easily if they wish.

Senator Fortin-Duplessis: Are you seeing a higher retention rate among immigrants who have previously entered Canada as students? Is it easier for them than for other immigrants whose education is complete and who are trying to integrate into francophone minority communities in Canada?

Ms. Lalonde: The major difference is that international students receive their training in Canada. That training is like the training of all Canadians who study at our universities and colleges. There is no evaluation of credentials that they have earned in another country, which is often the case of immigrants who arrive or who want to live in Canada.

Senator McIntyre: Ms. Lalonde, thank you for being here with us today.

In addition to being executive director of two organizations representing francophone post-secondary institutions, I see you are also a member of the National Community Table on francophone Immigration.

Ms. Lalonde: Yes.

Senator McIntyre: Last week we were privileged to have with us Mr. Diallo, President of that National Table. Tell us a little about it. How do you view its role? Is there a connection between your work as executive director of your two organizations and the National Table?

Ms. Lalonde: Absolutely. I have been part of the National Table since its inception. I represent one of the two national organizations at that organization. One of the very important purposes of the National Table is to work to enable immigrants to use all our French-language services before they even arrive in Canada so that they can really integrate into our minority

Présentement, les étudiants internationaux peuvent travailler 20 heures par semaine au Canada pendant leurs études. Nous voulons nous assurer que ces étudiants puissent obtenir un emploi dans leur domaine et puissent s'intégrer graduellement grâce à un emploi, s'ils décident de demeurer au Canada.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Ils ont le droit de travailler 20 heures dans leur domaine.

Quels sont les facteurs qui encouragent les étudiants internationaux à demeurer au Canada après la fin de leurs études?

Mme Lalonde : Voilà un peu les services que nous aimerais pouvoir mettre en place. Présentement, les universités et les collèges font de la promotion et le recrutement des étudiants afin qu'ils viennent étudier dans leur université ou leur collège. Par contre, la question de l'intégration est moins présente. C'est en lien avec cet aspect que nous aimerais offrir certains services à l'étudiant pour qu'il ait une meilleure connaissance des possibilités d'immigration au Canada, pour qu'il puisse recevoir une formation et de l'aide pour mieux connaître nos communautés francophones et pour lui permettre une meilleure intégration, s'il le désire.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Constatez-vous une meilleure rétention des immigrants lorsque ceux-ci arrivent au Canada en tant qu'étudiant au préalable? Est-ce plus facile pour eux que pour un autre immigrant, dont les études seraient terminées et qui essaierait de s'intégrer dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada?

Mme Lalonde : La grande différence est que l'étudiant international reçoit sa formation au Canada. Il s'agit d'une formation comme celle de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes qui étudient dans nos universités et nos collèges. Il n'y a pas d'évaluation des compétences d'un diplôme qu'il aurait obtenu dans un autre pays, ce qui est souvent le cas des immigrants qui arrivent ou qui veulent vivre au Canada.

Le sénateur McIntyre : Madame Lalonde, merci d'être présente parmi nous aujourd'hui.

En plus d'être directrice générale de deux organismes représentant les établissements postsecondaires francophones, je remarque que vous êtes également membre de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone.

Mme Lalonde : Oui.

Le sénateur McIntyre : La semaine dernière, nous avons eu le privilège d'avoir parmi nous M. Diallo, président de cette table nationale. Parlez-nous un peu de cette table. Comment voyez-vous son rôle? Existe-t-il un lien entre votre travail en tant que directrice générale de vos deux organismes et la table nationale?

Mme Lalonde : Absolument. Je participe à la table nationale depuis sa fondation. Je représente l'un des deux organismes nationaux à cette table. L'une des raisons d'être très importantes de cette table nationale, c'est de pouvoir travailler ensemble en concertation pour permettre aux immigrants, même avant leur arrivée au Canada, de se prévaloir de tous les services en français

communities. To do that, we need the assistance of other organizations, in addition to the universities and colleges of the Canadian francophonie. We need to have the Fédération des communautés francophones et acadienne around the table, as well as reception services for arriving immigrants. We need the services of the Regroupement de développement économique du Canada because we have to work with employers.

We are developing a national strategic plan to ensure that immigrants who come to Canada are really able to integrate economically, to live with their families in our francophone communities and to become prominent citizens of those communities. To do that, we must work together, and the action plan we are putting in place takes into account all aspects of immigrant integration right up to employment.

Senator McIntyre: If I am not mistaken, all those players, the federal government, provincial governments, municipalities, employers, educational institutions, universities of the Canadian francophonie and community organizations, must work together; that is to say that they must work as a group, not individually, to facilitate immigrant recruitment, selection, intake, settlement and retention.

Ms. Lalonde: Exactly.

Senator McIntyre: And if I correctly you understood, it is therefore necessary — and I think you just said so — to establish a joint national strategy acknowledging immigration as a long-term factor, or rather a factor for the continued existence of the official language minority communities. Is that correct?

Ms. Lalonde: It is exactly correct. We are individually unable to put a system in place that would meet immigrants' needs. Each of us must use our strengths, the services we offer, and see how we can provide a continuum of service to enable immigrants to integrate into our communities. This is essential if we are to preserve the vitality of our francophone communities. A large number of anglophone immigrants are currently entering and settling in Canada, and, if we do not work to ensure francophone immigration, the number of francophones living in minority communities will decline in a very short period of time.

Senator Chaput: Ms. Lalonde, you mentioned international recruitment. You said how good it was for francophone communities across Canada that students can come and study at our universities and colleges and, at the same time, work 20 hours a week if they wish. They can integrate into the community and earn Canadian credentials, and then it is easier for those students to get a job if they want to stay in Canada. Is that correct?

Ms. Lalonde: That is exactly correct.

pour que ces personnes puissent vraiment s'intégrer dans nos communautés minoritaires. Pour ce faire, nous avons besoin de l'aide d'autres organismes, en plus des universités et des collèges de la francophonie canadienne. Nous avons besoin, autour de la table, de la Fédération des communautés francophones et acadienne, de même que des services d'accueil pour les immigrants qui arrivent. Nous avons besoin des services du regroupement de développement économique du Canada parce qu'on doit travailler avec les employeurs.

Nous développons un plan stratégique national afin d'assurer que les immigrants qui viendront au Canada pourront vraiment s'intégrer économiquement, pourront vivre avec leurs familles dans nos communautés francophones et pourront devenir des citoyennes et citoyens importants pour nos communautés. Pour ce faire, il faut travailler ensemble, et le plan d'action que nous mettons en place tient compte de tous les aspects de l'intégration de l'immigrant jusqu'à son emploi.

Le sénateur McIntyre : Si j'ai bien compris, tous ces acteurs : le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités, les employeurs, les établissements d'enseignement, les universités de la francophonie canadienne et les organismes communautaires doivent travailler ensemble, c'est-à-dire qu'ils doivent travailler collectivement et non individuellement, dans le but de faciliter le recrutement, la sélection, l'accueil, l'établissement et la rétention des immigrants.

Mme Lalonde : Exactement.

Le sénateur McIntyre : Et si j'ai bien compris, il est donc nécessaire — et je pense que vous venez de le dire — d'établir une stratégie nationale concertée reconnaissant l'immigration comme un facteur à long terme, c'est-à-dire un facteur de pérennité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Est-ce exact?

Mme Lalonde : C'est exactement cela. Nous ne pouvons pas individuellement mettre en place un système qui répondrait aux besoins de l'immigrant. Nous devons chacun prendre nos forces, les services qu'on offre et voir comment on peut offrir un continuum de services afin de permettre à l'immigrant de bien intégrer nos communautés. C'est essentiel pour conserver la vitalité de nos communautés francophones. Présentement, un nombre important d'immigrants anglophones entrent et s'établissent au Canada, et si nous ne travaillons pas à assurer une immigration francophone, il y aura une baisse du nombre de francophones en milieu minoritaire en très peu de temps.

La sénatrice Chaput : Madame Lalonde, vous avez parlé du recrutement international. Vous avez dit comment c'était bon pour les communautés francophones partout au Canada que les étudiants puissent venir étudier dans nos universités et collèges et, en même temps, s'ils le veulent, qu'ils puissent travailler 20 heures par semaine. Ils peuvent s'intégrer à la communauté, obtenir un diplôme du Canada et c'est plus facile alors pour ces étudiants d'obtenir un emploi s'ils désirent rester au Canada. Ai-je bien compris?

Mme Lalonde : C'est exactement ça.

Senator Chaput: You also discussed language training for immigrants, training that could be provided by our colleges or universities in the Canadian francophonie, as well as training for immigrants to attract them or to enable them to meet the needs of our employers. Is that correct?

Ms. Lalonde: Exactly.

Senator Chaput: That implies a knowledge of employment needs. So what would be required is a kind of partnership among employers, universities and colleges. Is that correct?

Ms. Lalonde: That is exactly correct.

First, I will answer the question on language training. The colleges and universities currently offer several language training programs. We have begun to set up an online portal available to anyone wishing to consult available information on language training at our colleges and universities. It is important to continue offering this training, which must be available in all the provinces. Some provinces currently have greater access to language training than others.

Second, there is also training in English. We know that unilingual francophone immigrants will not find it easy to enter the labour market because they also have to be able to speak English. It is important for us to give those immigrants the opportunity to learn English, but at our colleges and universities, in an environment in which they can also integrate into our communities from a cultural standpoint.

As regards what I call upgrade or remedial training, if there is a specific need for a trade, such as a need for plumbers or electricians, and if a student arrives and the employer requesting that type of skill sees that he lacks knowledge in one area of the trade, the college could work with the employer to put that person in a better position to take the employer's job and to acquire the needed skills lacking in his or her training.

There is another important aspect, in all fields — in health even more than in the trades, I believe — and that is cultural differences and the way we have to work with employers to acquire better knowledge of those cultural differences. We know there are major opportunities for immigrants who have found a job, for them to continue holding their job. In 80 per cent of cases, employers are facing retention problems because there is a lack of knowledge about cultural adjustment. We have one way of doing things and they have another. We have to learn to get to know each other so that we can work more efficiently together.

La sénatrice Chaput : Vous avez aussi parlé d'une formation linguistique pour les immigrants; une formation qui pourrait se faire par l'entremise de nos collèges ou de nos universités de la francophonie canadienne, ainsi qu'une formation pour les immigrants afin de les rapprocher ou pour leur permettre de répondre aux besoins de nos employeurs. Est-ce bien cela?

Mme Lalonde : Exactement.

La sénatrice Chaput : Cela implique une connaissance des besoins en termes d'emploi. Il s'agirait donc d'un genre de partenariat entre les employeurs, les universités, les collèges; est-ce bien cela?

Mme Lalonde : C'est exactement ça.

Je vais premièrement répondre à la question concernant la formation linguistique. Présentement, les collèges et universités offrent plusieurs programmes de formation linguistique. Nous avons commencé à établir un portail disponible en ligne permettant à toute personne de consulter ce qui est disponible en ce qui concerne la formation linguistique dans nos collèges et universités. Il est important de continuer à offrir cette formation qui doit être disponible dans toutes les provinces; présentement, certaines provinces ont davantage accès à de la formation linguistique que d'autres.

Deuxièmement, il y a aussi la formation en anglais. Nous savons qu'un immigrant unilingue francophone ne pourra pas facilement s'intégrer au marché du travail puisqu'il doit être capable de parler l'anglais aussi. Il est important qu'on puisse donner à cet immigrant la possibilité d'apprendre l'anglais, mais au sein de nos collèges et universités, dans un milieu où il sera aussi capable de s'intégrer au niveau culturel dans nos communautés.

Concernant la formation que j'appelle de mise à niveau ou d'appoint, s'il y a un besoin particulier au sein d'un métier, tel qu'un besoin de plombiers ou d'électriciens, qu'un étudiant arrive et que l'employeur ayant fait la demande pour ce type de compétence constate un certain manque de connaissances dans un domaine du métier, le collège pourrait travailler avec l'employeur pour permettre à cette personne de mieux intégrer son emploi et de répondre aux besoins qui manquent à sa formation.

Il y a un autre aspect important, quel que soit le domaine — dans le domaine de la santé encore davantage que pour les métiers, je crois —, et ce sont les différences culturelles et la façon dont il faut travailler avec l'employeur afin d'avoir une meilleure connaissance de ces différences culturelles. On sait qu'il y a de grandes possibilités, pour l'immigrant qui a obtenu un emploi, qu'il ne puisse continuer à occuper son emploi; dans 80 p. 100 des cas, les employeurs font face à un problème de rétention parce qu'il y a un manque de connaissances en ce qui a trait à l'adaptation culturelle. On a une façon de faire et ils ont une façon de faire. Il faut apprendre à se connaître pour pouvoir mieux travailler ensemble.

Senator Chaput: Given the cultural differences, do you think employers feel that this costs more or that immigrants might take more time to learn because they have a lot more to learn?

Ms. Lalonde: I would not necessarily say it will take them more time to learn, but they have to be given the tools they need before entering the labour market. Sometimes that is done while the individuals are on the job. They can be given evening courses to improve their knowledge in a field. That depends directly on labour shortages in the field. If employers see they will have to turn down contracts because they do not have enough employees trained in that field, then I believe they will understand why it is important to make a few more services available to immigrants because that is the only way they can get skilled labour.

Senator Chaput: Are there any success stories anywhere in Canada? Or is this merely in the planning and discussion stage?

Ms. Lalonde: I believe there really are some success stories. None immediately come to mind, but I can tell you that economic immigration is now a fact.

In certain jobs, it is very easy to say that we are immediately giving jobs to immigrants arriving in Canada, one or two days after they get here, but that is not true in all situations. In many cases, good upgrade or remedial training will be necessary for those individuals to find jobs. Economic integration is all well and good, but we have to introduce programs that will support it.

Senator Rivard: Thank you for coming, Ms. Lalonde. I see here that your Association des universités de la francophonie canadienne represents 14 institutions in 7 Canadian provinces. Quebec naturally does not belong to your association.

Ms. Lalonde: No.

Senator Rivard: I would like to speak with you about a problem we learned about last week. An agreement is in place in Canada to take in as many university students as possible and to conduct exchanges. The chair of our committee is also chair of the Canada-France Interparliamentary Association, and it is my pleasure to be its vice-chair.

We have met some French deputies and senators who are horrified to see that, for lack of adequate funding, Quebec has decided not to allow fees to rise in Quebec so that they can compare with those of other Canadian provinces.

Universities were lacking additional funding and, in a way, took their revenge on foreign students, and therefore French students. Let us draw a comparison. A student who lives in

La sénatrice Chaput : Étant donné la différence culturelle, est-ce que, à votre avis, les employeurs jugent que ça coûte plus cher ou qu'un immigrant pourrait prendre plus de temps à apprendre parce qu'il a beaucoup plus de choses à apprendre?

Mme Lalonde : Je ne dirais pas nécessairement que ça va lui prendre plus de temps à apprendre, mais il faut seulement lui donner les outils dont il a besoin avant d'intégrer le marché du travail. Parfois, ça se fait pendant que la personne est au travail. On peut lui donner des cours, le soir, pour lui permettre d'augmenter ses connaissances dans un domaine. Cela dépend directement du manque de main-d'œuvre dans le domaine. Si un employeur voit qu'il devra refuser des contrats parce qu'il n'a pas assez d'employés formés dans ce domaine, je pense qu'il verra alors l'importance de mettre un peu plus de services à la disposition de l'immigrant, parce que c'est sa seule façon d'avoir une main-d'œuvre qualifiée.

La sénatrice Chaput : Existe-t-il des histoires à succès au Canada en quelque part? Ou bien est-ce uniquement à l'étape de planification et de discussions, présentement?

Mme Lalonde : Je pense qu'il y a vraiment des histoires à succès. Je n'en ai pas qui me viennent à l'esprit immédiatement, mais je peux vous dire qu'on parle maintenant d'une immigration économique.

Dans le cas de certains emplois, il est très facile de dire que, pour l'immigrant qui arrive au Canada, on lui donne tout de suite un emploi un ou deux jours après son arrivée au Canada. Mais ce n'est pas le cas de toutes les situations. Dans plusieurs cas, il faudra une bonne formation de mise à niveau ou une formation d'appoint pour trouver un emploi à cette personne. L'intégration économique, c'est très bien; mais il faudra mettre en place des programmes qui appuieront cette intégration économique.

Le sénateur Rivard : Merci de votre présence, madame Lalonde. Je vois ici que votre Association des universités de la francophonie canadienne regroupe 14 établissements dans sept provinces canadiennes; naturellement, le Québec ne fait pas partie de votre association.

Mme Lalonde : Non.

Le sénateur Rivard : J'aimerais vous entretenir d'un problème dont on a pris connaissance la semaine dernière. Une entente est en place au Canada afin d'accueillir le plus possible d'étudiants universitaires et de faire des échanges. La présidente du comité est également présidente de l'Association interparlementaire Canada-France et j'ai le plaisir d'en être le vice-président.

Nous avons rencontré des députés et des sénateurs français qui sont horrifiés de voir que le Québec a décidé, faute de financement suffisant, de ne pas permettre que les frais soient à la hausse au Québec pour pouvoir se comparer avec d'autres provinces canadiennes.

Donc, les universités étaient en manque de financement additionnel. Elles se sont vengées un peu sur les étudiants étrangers, donc les étudiants français. Faisons une comparaison.

Quebec pays a certain amount and a Canadian student pays approximately 50 per cent more, but foreign students pay three or four times more.

In your opinion, when there is a gap between the students of the other provinces and those of a particular province — let us say Ontario or Manitoba — what is the policy on foreign, and thus European, students? Is the amount the same, twice or four times that amount? Can you answer my question?

Ms. Lalonde: There are several parts to your question. First, post-secondary tuition fees have always been much lower in Quebec than in the other provinces. There are also agreements between Quebec and France, as a result of which colleges and universities outside Quebec have always had trouble recruiting French students because of that difference.

Universities outside Quebec would not be able to offer fees as low as those that Quebec offers French students. That is the first point. The second point is that it is the responsibility of each university to set tuition fees for international students. Anglophone enrolment is often a way to obtain additional funding for a university's fees and its proper operation.

Some universities outside Quebec charge much lower fees than others. It is really up to each university to determine the amount. I could not state the percentage because it is an individual matter for each college and university. There is a major difference between universities outside Quebec and those in Quebec as regards France and international students.

Senator Rivard: You said in the first part of your answer that it is difficult for the universities of the seven provinces to compete on fees charged to foreign students, particularly French students, because the cost is lower and not competitive. However, under the recent decision by Quebec universities, fees will be more than \$10,000. So that means they will be more competitive. The seven provinces that have francophone or bilingual institutions will be able to attract more students because I believe Quebec is too greedy. Since they have not gotten enough money from Quebec students, the new funding method is like a revenge. They are charging foreign students more. That will make you competitive.

Ms. Lalonde: That should be the case. We will see how Quebec's new premier implements what he promised during his election campaign and we will see in two or three years whether that has a significant impact on universities outside Quebec.

The Chair: Thank you very much, Senator Rivard, for asking those important questions following our trip to France.

Senator Charette-Poulin: Ms. Lalonde, I believe you partly answered my question in responding to my colleague Senator Chaput. In your first recommendation, you mentioned intake

Un étudiant qui demeure au Québec paie un montant X et l'étudiant canadien paie environ 50 p. 100 de plus, mais pour les étrangers, c'est de l'ordre de trois à quatre fois plus.

Selon vous, dans les autres provinces, lorsqu'il s'agit de l'écart entre les étudiants d'une province, je vais dire l'Ontario ou le Manitoba, quelle est la politique concernant les étudiants étrangers, donc européens? Est-ce du simple au double ou au quadruple? Pouvez-vous répondre à ma question?

Mme Lalonde : Votre question a plusieurs volets. Premièrement, en ce qui concerne les frais d'inscription aux études postsecondaires au Québec, elles ont toujours été beaucoup plus basses que dans les autres provinces. Il y a aussi des ententes entre le Québec et la France qui font en sorte que les universités et les collèges à l'extérieur du Québec ont toujours eu de la difficulté à recruter des étudiants de la France à cause de cette différence.

Les universités hors Québec ne pourraient pas offrir des frais aussi bas que ceux qui sont offerts aux Français par le Québec. C'est le premier point. Le deuxième point, c'est qu'il revient à chaque université de déterminer les frais d'inscription des étudiants internationaux. Pour ce qui est des anglophones, c'est souvent une façon de recevoir un financement additionnel pour les frais de l'université et pour son bon fonctionnement.

Certaines universités hors Québec vont offrir des montants beaucoup plus bas que d'autres. Il revient vraiment à chaque université de déterminer le montant. Je ne pourrais pas donner le pourcentage parce qu'il s'agit d'une question individuelle à chaque collège et université. Il y a une grosse différence entre les universités hors Québec et les universités du Québec pour la France, pour les étudiants internationaux.

Le sénateur Rivard : Dans la première partie de votre réponse, vous mentionnez qu'il est difficile pour les universités des sept provinces de se faire concurrence en ce qui concerne les frais facturés aux étrangers, spécialement aux étudiants français parce que le coût demandé est inférieur et non compétitif. Mais compte tenu de la nouvelle décision des universités du Québec, les frais passent au-delà de 10 000 \$. Donc, cela signifie que ce sera plus compétitif. Les sept provinces où il y a des établissements francophones ou bilingues pourront attirer davantage d'étudiants, parce que le Québec, selon moi, est trop gourmand. Le nouveau mode de financement, étant donné qu'ils ne l'ont pas eu des étudiants québécois, c'est comme une revanche. Ils facturent davantage aux étrangers. Cela va vous rendre compétitifs.

Mme Lalonde : Ça devrait être le cas. On verra comment le nouveau premier ministre du Québec mettra en œuvre ce qu'il avait promis lors de sa campagne électorale et on verra dans deux ou trois ans si cela a un impact important pour les universités à l'extérieur du Québec.

La présidente : Merci beaucoup, sénateur Rivard, d'avoir posé ces questions importantes à la suite de notre voyage en France.

La sénatrice Charette-Poulin : Madame Lalonde, je pense que vous avez répondu un peu à ma question en répondant à ma collègue, la sénatrice Chaput. Dans votre première recommandation,

structures in community colleges. I would have liked to hear a description of your perception of the structures needed by immigrant students at community colleges.

Ms. Lalonde: Students or immigrants?

Senator Charette-Poulin: Immigrant students.

Ms. Lalonde: Students who decide to come and study in Canada will often decide while they are training to apply to stay in Canada. We must ensure that, upon their arrival at the college or university, they can take part in activities that will assist them in integrating into the francophone community.

We work with the community to enable those students to enjoy experiences in the francophone communities where they study.

If students decide to work 20 hours a week in the labour market, we have to be able to work with them — and this does not happen automatically — to try to find them a job related to their training, not just a job that is completely outside their field of study. We would like them to be able to integrate much more easily once they have completed their training.

These individuals could also be twinned with other people who work in the same jobs as they do, if work terms are part of their training, which could help them integrate more easily. These are all kinds of services that could facilitate integration following their training.

Senator Charette-Poulin: Ms. Lalonde, since funding of our colleges is a provincial jurisdiction in Canada, do you think any additional federal funding can be provided for this kind of reinforcement?

Ms. Lalonde: Yes, because we believe that Immigration Canada, which is responsible for immigration to our francophone minority communities, understands the importance of international students as a source of immigration for our communities.

It is very important for them to be able to support our universities and colleges in this regard, not in recruitment and promotion, because that is the role of our universities. Immigration Canada has a role to play for the Canadian francophonie in promoting the integration of international students wishing to stay in Canada.

Senator Charette-Poulin: Still in the same vein, Ms. Lalonde, I am thinking of Collège Boréal, for example, in northern Ontario. If memory serves me, a very large percentage of students find jobs after completing their studies. It seems to me that it is between—

Ms. Lalonde: At least 98 per cent.

Senator Charette-Poulin: Approximately 98 per cent. That is a college that operates very well. They already have programs at the college itself. Is it reasonable to say that that is an integrated

vous avez parlé des structures d'accueil dans les collèges communautaires. J'aurais aimé entendre une description de votre perception des besoins des structures dans les collèges communautaires pour les étudiants immigrants.

Mme Lalonde : L'étudiant ou l'immigrant?

La sénatrice Charette-Poulin : L'étudiant immigrant.

Mme Lalonde : L'étudiant qui décide de venir étudier au Canada va souvent décider pendant sa formation de faire une demande pour demeurer au Canada. Nous devons nous assurer que cette personne, dès son arrivée au collège ou à l'université, peut participer à des activités qui vont lui permettre une intégration au sein de la communauté francophone.

On travaille en collaboration avec la communauté pour pouvoir permettre à cet étudiant de vivre des expériences avec nos communautés francophones à l'endroit où il fait ses études.

Si l'étudiant décide d'aller sur le marché du travail 20 heures par semaine, il faut pouvoir — et cela ne se fait pas automatiquement — travailler avec lui pour essayer de lui trouver un emploi en lien avec sa formation et pas seulement un emploi qui est complètement à l'extérieur de son domaine d'étude. On voudrait qu'il puisse s'intégrer beaucoup plus facilement lorsqu'il aura terminé sa formation.

Aussi, cette personne pourrait être jumelée avec d'autres personnes qui travaillent dans les mêmes emplois qu'elle si, dans sa formation, il doit y avoir des stages, ce qui pourrait lui permettre d'encore mieux s'intégrer. Ce sont toutes sortes de services qui pourraient faciliter l'intégration après sa formation.

La sénatrice Charette-Poulin : Étant donné, madame Lalonde, que le financement de nos collèges est de juridiction provinciale au Canada, voyez-vous un financement additionnel fédéral pour ce genre de renforcement?

Mme Lalonde : Oui, parce que nous croyons qu'Immigration Canada, qui a la responsabilité de l'immigration dans nos communautés francophones minoritaires, voit l'importance des étudiants internationaux comme source d'immigration pour nos communautés.

Pour eux, il est très important qu'ils puissent appuyer nos universités et nos collèges dans cet aspect; non dans le recrutement et la promotion, parce que c'est le rôle de nos universités. Il y a un rôle à jouer pour la francophonie par Immigration Canada pour l'intégration des étudiants internationaux qui désirent demeurer au Canada.

La sénatrice Charette-Poulin : Toujours dans la même veine, madame Lalonde, je pense au Collège Boréal, par exemple, dans le Nord de l'Ontario. Si ma mémoire m'est fidèle, le pourcentage d'étudiants qui se trouvent un emploi après leurs études est très élevé. Il me semble que c'est entre...

Mme Lalonde : Au moins 98 p. 100.

La sénatrice Charette-Poulin : Environ 98 p. 100. C'est un collège qui fonctionne vraiment bien. Ils ont déjà des programmes au collège même. Est-il raisonnable de penser que ce serait un

program, that immigrant students do not feel isolated but instead are involved in programs to promote relations with employers, integration into the francophone community and part-time work, programs that are really in effect while they are studying or on work terms during their studies? Would it be feasible to suggest in your recommendations to the federal government, even though this would be funding from the Department of Immigration, that it be possible and acceptable to the department that funding be allocated to an integrated program?

Ms. Lalonde: Absolutely. We are talking about being able to use what we already have in our colleges and about increasing services intended for that specific clientele.

Services are already in place for our clientele, for students from northern Ontario, at Collège Boréal, whose international students could benefit. Some specific services should also be established to meet their needs because their needs are different from those of francophone students.

Senator Mockler: You explained it clearly, and your experience precedes you, Ms. Lalonde. The challenge for our communities is to try to retain and integrate people in our communities. One example of integration would be to create a community of interest among immigrant students so that they can stay in the region. The major challenge, particularly for the small provinces, is really the aging of the population.

Ms. Lalonde: Absolutely.

Senator Mockler: Students and parents do not stay in those small provinces that they come from. Instead they go to Montreal, Winnipeg, Calgary and other places.

Do foreign students come here mainly to train in economics or social science?

Ms. Lalonde: It is often those two fields that attract them. The training they receive in Canada is very well perceived internationally. For those who decide to return to their countries, this training affords them excellent job opportunities.

On the other hand, it is important that we help those who decide to stay with us to get to know our communities. I am not prepared to say that all international students are aware of the reality of our minority communities and what we have experienced since Confederation. These people need to get to know us better so they can understand how important it is to continue working with us and to improve minority communities' capabilities. They have no notion of that when they arrive.

Senator Mockler: What must be done if we want to promote retention and integration? The Consortium national de formation en santé plays an important role. I recently saw the face of the Université de Moncton with the arrival of its new president, who

programme intégré, que l'étudiant immigrant ne se sente pas à part, mais qu'il fasse partie des programmes de relations avec les employeurs, d'intégration dans la communauté francophone, de travail à temps partiel qui existent déjà pendant les études ou de stages pendant les études? Est-ce que ce serait faisable dans vos recommandations au gouvernement fédéral, que même s'il s'agit d'un financement provenant du ministère de l'Immigration, que ce soit possible et acceptable aux yeux du ministère que le financement soit consacré à un programme intégré?

Mme Lalonde : Absolument. On parle de pouvoir utiliser ce qui existe présentement dans nos collèges et d'augmenter les services destinés à cette clientèle spécifique.

Des services existent déjà pour notre clientèle, par exemple pour les jeunes du Nord de l'Ontario, au Collège Boréal, dont les étudiants internationaux pourraient bénéficier. Certains services spécifiques doivent aussi être établis pour répondre à leurs besoins, car leurs besoins sont différents de ceux des étudiants francophones.

Le sénateur Mockler : Vous l'avez bien expliqué, et votre expérience vous précède, madame Lalonde. Le défi pour nos communautés est d'essayer de retenir les gens dans nos milieux et de les intégrer. Un exemple d'intégration serait de créer une communauté d'intérêts des étudiants immigrants pour qu'ils puissent rester dans la région. Le grand défi, surtout pour les petites provinces, est vraisemblablement le vieillissement de la population.

Mme Lalonde : Absolument.

Le sénateur Mockler : Les étudiants et les parents ne restent pas dans ces petites provinces dont ils sont originaires. Ils se dirigent plutôt vers Montréal, Winnipeg, Calgary et d'autres endroits.

Les étudiants étrangers viennent-ils chez nous surtout pour suivre une formation en économie ou en sciences sociales?

Mme Lalonde : Ce sont souvent ces deux domaines qui les attirent. La formation qu'ils reçoivent au Canada est très bien perçue à l'étranger. Dans le cas de ceux qui décident de retourner dans leur pays, cette formation leur ouvre d'excellentes possibilités d'emploi.

D'un autre côté, dans le cas de ceux qui décident de demeurer avec nous, il est important de leur faire connaître nos communautés. Je ne suis pas prête à dire que tous les étudiants internationaux connaissent la réalité de nos communautés minoritaires et le vécu que l'on a depuis le début de la Confédération. Ces gens ont besoin de mieux connaître qui nous sommes pour comprendre l'importance de continuer à travailler avec nous et d'améliorer les capacités des communautés minoritaires. Ils n'ont pas cette notion dès leur arrivée.

Le sénateur Mockler : Si on veut favoriser la rétention et l'intégration, que faut-il faire? Le Consortium national de formation en santé joue un rôle important. Dernièrement, je regardais le visage de l'Université de Moncton avec l'arrivée du

is a native of Saint-Boniface. I am told that more new students seem to be going into economics and social science disciplines, although a number of students opt for the health sector.

However, we know that the two founding peoples will be in the minority in Canada by 2040 or 2050. Canada is a very welcoming immigration country, and I support it in that respect. However, certain warnings are in order.

Do you think that, if we want to promote retention, we should require citizenship applicants 14 to 18 and 55 to 64 years of age to have adequate knowledge of one of the official languages? Our communities of interest should consider this issue if we want an equitable linguistic presence in our communities, particularly in the small provinces.

Ms. Lalonde: You are entirely right. The new economic immigration act establishes certain criteria and a points system for each of those criteria to determine who should be entitled to immigrate to Canada. One of those criteria is language. The individual must speak English or French. That is a very good thing because reference is made to French in this new act, which is currently in force.

The important thing is to see whether our francophone immigrants can work in a bilingual environment and are able to speak English. That is why we think we have to offer them language training in English as well. It will make them more employable.

We were also talking about a strategic plan for francophone communities. A lot of energy will be needed to ensure that francophone communities can attract the necessary number of immigrants to maintain the percentage of francophones outside Quebec. We will have to work with employers to show them the value that a bilingual labour force adds. It is the employers who will have to hire these new immigrants. We must work closely with all employers and show them the value that a bilingual labour force adds for Canada and for their business.

Senator Mockler: We remember that Yvon Fontaine, former president of the Université de Moncton, was also president and executive director of the francophone universities of the Organisation internationale de la Francophonie, a position he held for some time.

Ms. Lalonde: Yes.

Senator Mockler: My question concerns Mr. Fontaine's presence. I often say that, in our communities, if we want to influence those on the outside, we have to have our own people on the outside promoting our communities socially and economically.

Has Mr. Fontaine's presence encouraged more foreign students to attend our universities?

nouveau recteur, qui est originaire de Saint-Boniface. On me dit que les nouveaux étudiants semblent se diriger davantage vers les disciplines de l'économie et des sciences sociales. Par contre, un certain nombre d'étudiants optent pour le secteur de la santé.

Or, nous savons que, d'ici 2040 ou 2050, les deux peuples fondateurs seront en minorité au Canada. Le Canada est un pays très accueillant sur le plan de l'immigration, et je l'appuie en ce sens. Toutefois, il faut faire certaines mises en garde.

Croyez-vous que l'on devrait exiger des demandeurs de citoyenneté, âgés de 14 à 18 ans et de 55 à 64 ans, d'avoir une connaissance suffisante de l'une des deux langues officielles si on veut favoriser la rétention? Nos communautés d'intérêts devraient se pencher sur cette question si l'on veut une présence linguistique équitable dans nos communautés, surtout dans les petites provinces.

Mme Lalonde : Vous avez tout à fait raison. Dans la nouvelle loi sur l'immigration économique, on a établi certains critères et un système de pointage pour chacun de ces critères afin de déterminer qui devrait avoir le droit d'immigrer au Canada. L'un de ces critères est la langue. La personne doit parler l'anglais ou le français. C'est une très bonne chose, parce qu'on parle du français dans cette nouvelle loi qui est en vigueur à ce moment-ci.

L'important est de voir comment nos immigrants francophones pourront travailler dans un environnement bilingue et pourront avoir aussi la capacité de parler l'anglais. C'est pourquoi nous croyons qu'il est nécessaire de leur offrir de la formation linguistique en anglais aussi. Ceci fera en sorte qu'ils seront davantage employables.

On parlait aussi d'un plan stratégique pour les communautés francophones. Il faudra mettre beaucoup d'énergie pour s'assurer que les communautés francophones puissent attirer le nombre d'immigrants nécessaires pour maintenir le pourcentage de francophones à l'extérieur du Québec. Il va falloir travailler avec les employeurs pour leur démontrer la valeur ajoutée d'une main-d'œuvre bilingue. C'est l'employeur qui devra embaucher ces nouveaux immigrants. Il faut travailler de près avec tous les employeurs et leur faire valoir la valeur ajoutée de la main-d'œuvre bilingue pour le Canada et pour leur entreprise.

Le sénateur Mockler : On se souvient que le recteur précédent de l'Université de Moncton, M. Yvon Fontaine, était devenu président-directeur général des universités francophones de l'Organisation internationale de la Francophonie, poste qu'il a occupé pendant un certain temps.

Mme Lalonde : Oui.

Le sénateur Mockler : Ma question concerne la présence de M. Fontaine. Je dis souvent que, dans nos communautés, si nous voulons influencer ceux de l'extérieur, il faut avoir des gens de chez nous qui sont à l'extérieur et qui font la promotion de nos communautés, tant du côté social qu'économique.

La présence de M. Fontaine a-t-elle encouragé davantage d'étudiants étrangers à venir fréquenter nos universités?

Ms. Lalonde: Mr. Fontaine was president of the Agence universitaire de la Francophonie for at least four years. His presence helped make our francophone minority communities known around the francophone world.

Our communities must show leadership in order to make themselves known internationally. What we are also doing at the Association des universités de la francophonie canadienne is representing our universities internationally — and our colleges in the next six to eight months — so that people know they offer high-quality programs and that we are working together to make it possible for international students to come here. That fact is not known everywhere or by all universities. Quebec occupies an important place in many countries of the Francophonie. We must always work to make ourselves better known.

So my answer is, yes, that was a very good thing.

The Chair: Ms. Lalonde, with your permission, I would like to ask some questions that are not in the same vein as those of Senator Mockler concerning a comment that you made during your presentation.

You said it was difficult to determine the impact of the recent changes to the immigration system on employers and post-secondary institutions. Do you believe those changes add more requirements for employers or post-secondary institutions? I believe I heard your answer as you responded to other senators, but I would nevertheless like to hear you clarify that point once again to determine what you meant by that.

Ms. Lalonde: What is very clear in the new act is the importance of a form of immigration based on our economy. This is economic immigration. When we say economic immigration, we are talking about the importance of an immigrant in relation to an employer's need for a specific type of labour. A very important role is assigned to post-secondary education as a result of this new act and of this new form of immigration that will be coming to Canada. In many cases, people cannot simply leave their countries and come and take up a job without undergoing remedial training and without cultural integration and adaptation courses for the employer. That is definitely a major change.

The other major change concerns the employer. How can we ensure that an employer in Alberta, Manitoba or Saskatchewan can find a person who is able to speak French? Will it be important for employers that immigrants are able to speak French? This work represents a challenge, and we will have to work very hard to maintain the number of immigrants.

There is a positive aspect, however. Together with the Community Table on Immigration and the Immigration and Citizenship Canada committee, a strategic plan will be put in place under which we will be able to work together toward the ultimate goal of achieving a rate of 4.4 per cent francophone

Mme Lalonde : M. Fontaine a été président de l'Agence universitaire de la Francophonie pendant au moins quatre ans. Sa présence a permis de faire connaître nos communautés francophones minoritaires un peu partout dans le monde de la Francophonie.

Il faut que nos communautés fassent preuve de leadership pour se faire connaître à l'étranger. Ce que nous faisons aussi à l'Association des universités de la francophonie canadienne, c'est représenter à l'étranger nos universités — et nos collèges, d'ici six à huit mois — pour qu'on sache qu'ils offrent des programmes de qualité et que nous travaillons ensemble pour permettre aux étudiants internationaux de venir ici. Ce fait n'est pas connu partout ni de toutes les universités. Le Québec, dans plusieurs pays de la Francophonie, occupe tout de même une place importante. Nous devons toujours travailler pour mieux se faire connaître.

Ma réponse est donc que, oui, ce fut une très bonne chose.

La présidente : Madame Lalonde, si vous le permettez, j'aimerais poser des questions qui sont dans la même veine que celles du sénateur Mockler concernant un commentaire que vous avez fait lors de votre présentation.

Vous avez indiqué qu'il était difficile de connaître les répercussions des derniers changements au système d'immigration sur les employeurs et sur les institutions postsecondaires. Croyez-vous que cela ajoute davantage d'exigences aux employeurs ou aux établissements postsecondaires? Je crois avoir entendu votre réponse lorsque vous avez répondu à d'autres sénateurs, mais j'aimerais quand même vous entendre clarifier encore une fois ce point, à savoir ce que vous entendez par cela.

Mme Lalonde : Ce qui est très important dans la nouvelle loi, c'est l'importance d'une immigration axée sur notre économie. Il s'agit d'une immigration économique. Lorsqu'on parle d'une immigration économique, on parle de l'importance d'un immigrant relativement au besoin d'une main-d'œuvre précise pour un employeur. Il y a un rôle très important accordé à l'éducation postsecondaire dans le cadre de cette nouvelle loi et de cette nouvelle immigration qui viendra au Canada. Dans plusieurs cas, la personne ne peut pas simplement partir de son pays et venir intégrer un emploi sans recevoir aucune formation d'appoint et sans qu'il y ait de cours d'intégration et d'adaptation culturelles pour l'employeur. C'est certainement un changement important.

L'autre changement important concerne l'employeur. Comment s'assurer qu'un employeur en Alberta, au Manitoba ou en Saskatchewan puisse rechercher une personne ayant la capacité de parler le français? Est-ce que ce sera important pour l'employeur que l'immigrant puisse parler le français? Ce travail représente un défi et nous devrons travailler très fort pour maintenir le nombre d'immigrants.

Il y a toutefois un aspect positif; de concert avec le comité communautaire en immigration et le comité d'Immigration et de Citoyenneté Canada, un plan stratégique sera mis en place et nous permettra de travailler ensemble vers le but ultime : obtenir un taux de 4,4 p. 100 d'immigration francophone dans les

immigration over the next few years. A lot of work remains to be done, and support will be needed at every level in order to get there. We can develop programs to assist immigrants before they arrive in their host country to assess their skills from a training standpoint. We can offer immigrants upgrade training before they arrive. We can provide them with information on our francophone communities since we can now deliver information through the portals so that they can get to know our communities. However, all this work will have to be supported by the federal government so that we can achieve our objective.

The Chair: Do you think that international student recruitment is changing direction? I was previously involved in international student recruitment. Students were often recruited because it could enrich the community or because students came to Canada to experience life in another country for a year for their personal enrichment. Now, if I am correct, when universities or colleges recruit internationally, they do so to retain students as immigrants?

Ms. Lalonde: Not necessarily. Universities and colleges currently recruit in order to enable international students to study in Canada, to complete one-year internships or to complete their entire training in French in order to permit research exchanges as has always been done.

A lot more international students are being admitted to our universities. We already know that many of them have previously decided to stay in Canada. We know they are a source of immigration. Consequently, universities and colleges could provide support by offering integration services to these people who want to stay in Canada. That is not currently the case. Consequently, this does not alter the vision of international studies, but, for our francophone minority communities and those who so wish, we could offer services that would help achieve a higher degree of integration.

The Chair: Thank you for answering those questions, Ms. Lalonde. Now I will move on to the second round and give the floor to Senator Fortin-Duplessis, who will be followed by Senator Chaput.

Senator Fortin-Duplessis: Ms. Lalonde, in view of the upcoming implementation of the expression of interest system, do you believe that more international students will make use of that system to immigrate to Canada?

Ms. Lalonde: We hope this system can contribute to francophone immigration. However, the system must meet needs, and it is not yet in place. We are already reviewing certain recommendations to ensure they are consistent with the needs of francophone communities. The criterion of 20 hours of work per week in Canada is part of the points system designed to improve immigrants' ability to make the list. We hope that, as a result of the government's efforts and this expression of interest,

prochaines années. Un gros travail reste à faire et il faudra bénéficier d'un appui à tous les niveaux afin d'y arriver. On peut élaborer des programmes avant l'arrivée de l'immigrant, dans son pays d'accueil, pour évaluer ses compétences au niveau de sa formation. On peut offrir de la formation de mise à niveau à l'immigrant avant son arrivée. On peut lui offrir de l'information sur nos communautés francophones puisqu'on peut maintenant développer de l'information sur les portails afin qu'ils connaissent nos communautés. Toutefois, tout ce travail devra bénéficier de l'appui du gouvernement fédéral afin que nous puissions réussir à atteindre notre objectif.

La présidente : Selon vous, le recrutement des étudiants internationaux change-t-il d'orientation? J'ai déjà été impliquée dans le recrutement d'étudiants internationaux. Ils étaient souvent recherchés parce que cela pouvait enrichir le milieu ou bien parce que les étudiants venaient au Canada pour vivre une expérience pendant une année dans un autre pays afin de s'enrichir sur le plan personnel. Maintenant, si je comprends bien, lorsque les universités ou les collèges font du recrutement international, c'est dans le but de les retenir en tant qu'immigrants?

Mme Lalonde : Pas nécessairement. Actuellement, les universités et les collèges procèdent à du recrutement pour permettre aux étudiants internationaux d'étudier au Canada, de compléter des stages d'un an ou de compléter toute leur formation en français, pour permettre des échanges dans le cadre de la recherche, comme cela s'est toujours fait.

Par ailleurs, on augmente beaucoup le nombre d'étudiants internationaux dans nos universités. On sait déjà que plusieurs d'entre eux, par le passé, ont décidé de demeurer au Canada. On sait qu'il s'agit d'une source d'immigration. Ainsi, les universités et les collèges pourraient agir à titre d'appui en offrant des services d'intégration à ces gens qui veulent demeurer au Canada. Ce n'est présentement pas le cas. On ne change donc pas la vision des études internationales, mais on pourrait, pour nos communautés francophones en situation minoritaire et pour ceux qui le désirent, offrir des services qui permettraient une meilleure intégration.

La présidente : Merci d'avoir répondu à ces questions, madame Lalonde. Je passe au deuxième tour et donne la parole à la sénatrice Fortin-Duplessis, qui sera suivie de la sénatrice Chaput.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Madame Lalonde, compte tenu de la mise en œuvre prochaine du système de déclaration d'intérêt, croyez-vous que davantage d'étudiants internationaux se prévaudront de ce système pour immigrer au Canada?

Mme Lalonde : On espère que ce système pourra contribuer à l'immigration francophone. Par contre, il faudra que le système réponde aux besoins, et il n'est pas encore en place. Nous travaillons déjà à l'étude de certaines recommandations pour nous assurer qu'elles sont adaptées aux besoins des communautés francophones. Le critère des 20 heures de travail par semaine au Canada fait partie des points admissibles visant à améliorer les capacités des immigrants à se retrouver sur cette liste. On espère

more international students will want to immigrate. However, employers will have to understand the importance of international students in relation to this expression of interest because they are the ones who will choose the people they need for their labour force from this immigrant database.

Senator Fortin-Duplessis: Do the member educational institutions of your association intend to promote this expression of interest system to encourage international students to stay in Canada?

Ms. Lalonde: Universities and colleges have no legal right to give international students a lot of information on their immigration opportunities. That is why we are requesting government funding in order to hire immigration consultants. International students could be offered a 1-800 line that would give them access to an immigration consultant who would inform them on these matters, including the expression of interest system.

Senator Chaput: Generally speaking, international students who earn their credentials in Canada are proficient in both official languages, are they not? They generally have good knowledge of English and French.

Ms. Lalonde: Not automatically.

Senator Chaput: No, but do they have more knowledge than someone who arrives in Canada and does not speak either official language?

Ms. Lalonde: I would say so. For example, a number of international students who arrive at the Université de Saint-Boniface in Manitoba do their training in French but also take English courses. If their training takes two or three years, they will then have the time to acquire second-language skills.

Senator Chaput: I ask that question because I am trying to put myself in an employer's shoes. For example, take Manitoba, an anglophone majority province. There are economic needs and a range of immigrant students looking for work, as well as immigrants who are also arriving and looking for work.

If I am not mistaken, the act will require immigrants to speak one of the official languages.

Ms. Lalonde: Yes.

Senator Chaput: So some immigrants arrive in Manitoba and only speak French. An employer will generally find it hard to hire immigrants who do not speak English, even if we want to encourage the employer and promote this, because they are mainly anglophones. However, university students who are completing their studies at the Université de Saint-Boniface and who are able to communicate very well in one language and fairly

que, grâce au gouvernement et à cette déclaration d'intérêt, plus d'étudiants internationaux souhaiteront immigrer. Il faudra toutefois que les employeurs établissent l'importance des étudiants internationaux par rapport à cette déclaration d'intérêt parce que ce sont eux qui choisiront, dans cette banque d'immigrants, les personnes dont ils auront besoin pour leur main-d'œuvre.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Les établissements d'enseignement membres de votre association ont-ils l'intention de faire la promotion de ce système de déclaration d'intérêt pour encourager les étudiants internationaux à demeurer au Canada?

Mme Lalonde : Les universités et les collèges n'ont pas légalement le droit de donner beaucoup d'information aux étudiants internationaux sur leurs possibilités d'immigration. C'est pour cette raison que nous demandons du financement au gouvernement afin d'embaucher des consultants en immigration. Les étudiants internationaux pourraient avoir accès à une ligne téléphonique 1-800 à l'aide de laquelle ils pourraient avoir accès à un consultant en immigration qui les informerait sur toutes ces questions, y compris la déclaration d'intérêt.

La sénatrice Chaput : En général, les étudiants internationaux qui obtiennent leur diplôme au Canada maîtrisent les deux langues officielles, n'est-ce pas? En général, ils détiennent alors une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Mme Lalonde : Pas automatiquement.

La sénatrice Chaput : Non, mais est-ce davantage que quelqu'un qui arrive au Canada et qui ne parle que l'une des deux langues officielles?

Mme Lalonde : Je dirais que oui. Par exemple, à l'Université de Saint-Boniface au Manitoba, plusieurs des étudiants internationaux qui arrivent à l'université font leur formation en français, mais vont aussi suivre des cours d'anglais. Si leur formation est d'une durée de deux ou de trois ans, ils ont alors le temps d'acquérir des habiletés dans la deuxième langue.

La sénatrice Chaput : Je pose cette question parce que j'essaie de me mettre dans la peau d'un employeur. Je prends pour exemple le Manitoba, province majoritairement anglophone. Au niveau économique, il y a des besoins; et là, il y a une panoplie d'étudiants immigrants qui se cherchent du travail, ainsi que des immigrants qui, eux aussi, arrivent et cherchent du travail.

La loi, si j'ai bien compris, va demander que l'immigrant puisse parler l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Mme Lalonde : Oui.

La sénatrice Chaput : Alors, au Manitoba, certains immigrants arrivent et ne parlent que le français. L'employeur aura de la difficulté en général à embaucher un immigrant qui ne parle pas anglais, même si on veut l'encourager et qu'on en fait la promotion, parce que ce sont surtout des anglophones. Par ailleurs, si je prends les étudiants universitaires qui terminent leurs études à l'Université de Saint-Boniface et qui sont capables de

well in the other would stand a better chance of meeting the employer's needs if the knowledge they have acquired matched the employer's needs.

Ms. Lalonde: You are absolutely right. In the case of francophone immigrants who live in Africa or Morocco and would like come to Canada, it would be important to see how they could learn English as a second language before arriving in the country, if they want to be employable when they arrive in Canada.

How can we inform them and offer them job opportunities? The employer will want someone who can speak both languages for his clientele.

Senator Chaput: Yes, in general.

Ms. Lalonde: The important thing will be to promote this matter of English so that they can work in bilingual settings.

Senator Chaput: At the outset, you discussed a report that was published, and you mentioned one of the two authors, Mr. Bisson, I believe.

Ms. Lalonde: Yes.

Senator Chaput: That was with regard to the impact of the future immigration act.

Ms. Lalonde: Yes.

Senator Chaput: I presume that means the impact on the official language minority communities.

Ms. Lalonde: Absolutely.

Senator Chaput: The impact referred to in that report must include both positive and negative aspects. Are there any aspects addressed in this report that you did not mention or that the committee should know about? We have to prepare a report too.

Ms. Lalonde: I would be pleased to send you the report because it could be of use to you in your consultations. It clearly describes the new act, its positive effects and the challenges it represents for the francophone community.

The Chair: I believe we have it, and Mr. Brennan presented the report.

Ms. Lalonde: It is the same report.

Senator Chaput: Is it the same report?

Ms. Lalonde: Yes.

Senator Mockler: I briefly want to go back to integration because that is the major challenge for retention in our community. We used to have the RIC, the Rural Immigration Centre. That was a pilot project that took shape in Prince Edward Island, New Brunswick and Manitoba. It expanded within the department. I believe there are factors that people have forgotten

communiquer très bien dans une langue et assez bien dans l'autre, ils auraient une meilleure chance de répondre aux besoins de l'employeur, si les connaissances qu'ils ont acquises peuvent être jumelées avec les besoins de l'employeur.

Mme Lalonde : Vous avez absolument raison. Dans le cas de l'immigrant francophone qui vit en Afrique ou au Maroc et qui voudrait venir au Canada, il serait important de voir comment il pourrait apprendre l'anglais, comme deuxième langue, avant son arrivée au pays, s'il veut pouvoir être employable à son arrivée au Canada.

Comment pourra-t-on l'informer et lui offrir les possibilités pour qu'il puisse se trouver un emploi? L'employeur voudra une personne qui peut parler les deux langues pour sa clientèle.

La sénatrice Chaput : En général, oui.

Mme Lalonde : L'important, ce sera de faire valoir cette question de l'anglais pour pouvoir travailler dans des milieux bilingues.

La sénatrice Chaput : Vous avez parlé au tout début d'un rapport qui a été publié et vous avez mentionné l'un des deux auteurs, M. Bisson, je crois.

Mme Lalonde : Oui.

La sénatrice Chaput : C'était sur les répercussions de la future Loi sur l'immigration.

Mme Lalonde : Oui.

La sénatrice Chaput : Je présume que ce sont les répercussions sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Mme Lalonde : Absolument.

La sénatrice Chaput : Dans ce rapport, pour ce qui est des répercussions, il doit y avoir du positif et du négatif. Est-ce qu'il y a des aspects qui sont traités dans ce rapport que vous n'avez pas mentionnés et qu'il serait bon que le comité sache? Nous devrons faire un rapport nous aussi.

Mme Lalonde : Il me ferait plaisir de vous transmettre ce rapport, car il pourrait vous être utile pour vos consultations. On décrit très clairement la nouvelle loi, ses effets positifs et ses défis pour la communauté francophone.

La présidente : Je crois que nous l'avons. D'ailleurs, M. Brennan a présenté le rapport.

Mme Lalonde : C'est le même rapport.

La sénatrice Chaput : C'est le même rapport?

Mme Lalonde : Oui.

Le sénateur Mockler : Je veux revenir un peu sur l'intégration parce que c'est le grand défi lié à la rétention dans notre communauté. Autrefois, on avait le CIR, le Centre d'immigration rurale. C'était un projet pilote qui avait pris forme à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Ça a pris de l'expansion à l'intérieur du ministère. Je crois qu'il y a des

to mention and share with international students, to tell them more, for example, about agriculture, forestry, mining and fisheries, where there are opportunities.

Are the universities of the Canadian francophonie inclusive enough to inform international students about fields where compensation is very high, particularly compared with other countries?

Based on your experience, what more can we do to make these sectors stand out enough to convince international students to come here and stay in the rural regions?

If we look at agriculture in Eastern Canada — and in Western Canada — the immigrants who tend to stay here are Dutch. The others go elsewhere.

Ms. Lalonde: When the universities in the Atlantic region recruit and promote their universities, they probably give those details to the universities and students with which they deal in the francophone countries.

For example, there are recruitment missions across Africa and in all francophone countries. These are surely points that are raised when students are recruited.

Economics is the field of many students who come and study in our communities. Consequently, many come and study administration. It is really a field that attracts international students.

It seems important to establish relations with certain countries and universities for which agriculture is an important field. Last June, we went to Brazil and subsequently had teleconferences and signed accords and agreements with Brazilian universities. The Université de Moncton signed an agreement with them. Some of those universities were very much involved in forestry and agriculture.

I cannot offer any more of an answer to your question, but that is how we can express our needs as easily as possible.

The Chair: Under the new youth mobility agreement, students will be able to do co-op terms. They will be able to stay in the country for 12 months and acquire work experience. Is your association responsible for organizing co-op terms for international students? Is there a demand? Are you doing any?

Ms. Lalonde: The universities and colleges manage the co-op terms, not the association. The association handles co-op terms and student mobility between our universities and universities in Quebec. Consequently, we have a student mobility program at that level.

facteurs qu'on oublie de dire et de partager avec les étudiants internationaux. Entre autres, leur faire connaître davantage l'agriculture, la foresterie, le domaine minier et des pêches, où il y a des débouchés.

Les universités de la francophonie canadienne sont-elles suffisamment inclusives pour informer les étudiants internationaux sur des domaines où la rémunération est très élevée, surtout si on compare avec la scène internationale?

D'après votre expérience, que pouvons-nous faire de plus pour que ces secteurs soient aussi à l'avant-garde pour convaincre ces étudiants internationaux de venir chez nous et de demeurer dans les régions rurales?

Si on examine l'agriculture dans l'Est du pays — et on le voit aussi dans l'Ouest canadien — les immigrants qui ont tendance à demeurer chez nous sont les Hollandais. Les autres s'en vont ailleurs.

Mme Lalonde : Probablement que, lorsque les universités de la région de l'Atlantique font du recrutement et la promotion de leurs universités, elles font part de ces particularités aux universités et aux étudiants avec lesquels elles font affaire dans les pays francophones.

Par exemple, il y a des missions de recrutement partout en Afrique et dans tous les pays de la Francophonie. Ce sont sûrement des points qui sont soulevés lors du recrutement des étudiants.

L'économie est le domaine d'étude de plusieurs étudiants qui viennent étudier dans nos communautés. Donc, beaucoup viennent étudier en administration. C'est vraiment un domaine qui attire les étudiants internationaux.

Il serait important d'établir des relations avec certains pays et certaines universités pour lesquels le domaine de l'agriculture est important. En juin dernier, nous sommes allés au Brésil et nous avons par la suite fait des conférences téléphoniques et signé des accords et des ententes avec certaines universités brésiliennes. L'Université de Moncton a signé une entente avec elles. Certaines de ces universités étaient très impliquées dans les domaines de la foresterie et de l'agriculture.

Je ne peux pas répondre davantage à votre question, mais c'est la façon dont on peut faire valoir nos besoins le plus facilement possible.

La présidente : Le nouvel accord de mobilité des jeunes permettra aux étudiants de faire un stage. Ils pourront rester au pays pendant 12 mois. Ils pourront acquérir une expérience de travail. Votre association est-elle responsable d'organiser des stages pour les étudiants internationaux? Est-ce qu'il y a une demande? En faites-vous?

Mme Lalonde : Ce sont les universités et les collèges qui s'occupent des stages et non l'association. L'association s'occupe des stages et de la mobilité étudiante entre nos universités et les universités du Québec. Donc, on a un programme de mobilité étudiante à ce niveau.

The Chair: Are you aware of what the universities and colleges are doing about co-op terms? Are they working with international students to find work with employers?

Ms. Lalonde: Definitely. If some of their students want to do co-op terms in other countries, the opportunities are there. We have contacts so that these people can go and do co-op terms at other universities and vice versa. These agreements are signed between the faculties of the universities to permit co-op terms.

Senator Chaput: Is there an available database where universities and colleges can obtain information on jobs that are open and available in Canada?

Ms. Lalonde: There is not necessarily a national database. However, the Cité collégiale, for example, a college in Ontario, works very closely with employers in its community, as does Collège Boréal in southern Ontario and in the north. Consequently, this relationship usually makes it possible to develop programs that meet employer needs. There may be one, but I am not aware of any such national database.

The Chair: Ms. Lalonde, on behalf of the members of the committee, I want to thank you for being here this evening, for your excellent presentation and for all the work you are doing as executive director of two very important organizations for the francophonie.

I also want to thank my colleagues for their pertinent questions.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, May 12, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5:20 p.m., to resume its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Senator Claudette Tardif (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I now call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order. I am Senator Claudette Tardif, from Alberta, and I am the chair of this committee. I would ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Champagne: Good afternoon. I am Senator Andrée Champagne, representing some of Quebec.

Senator Poirier: Good evening. I am Rose-May Poirier from New Brunswick.

La présidente : Êtes-vous au courant de ce que les universités et collèges font par rapport aux stages? Travaillent-ils avec les étudiants internationaux pour trouver du travail auprès des employeurs?

Mme Lalonde : Certainement. Si certains de leurs étudiants veulent aller dans d'autres pays pour faire des stages, les possibilités sont là. Nous avons les contacts pour permettre à ces gens d'aller faire des stages dans d'autres universités et vice versa. Ces ententes sont signées entre les facultés des universités pour permettre les stages.

La sénatrice Chaput : Y a-t-il une banque de données disponible où les universités et les collèges peuvent avoir de l'information au sujet des emplois qui sont ouverts et disponibles au Canada?

Mme Lalonde : Il n'y a pas nécessairement une banque de données pancanadienne. Mais si je prends, par exemple, la Cité collégiale, un collège en Ontario, celui-ci travaille de très, très près avec les employeurs dans sa communauté, tout comme le Collège Boréal, dans le Sud de l'Ontario et dans le Nord. Donc, habituellement, cette relation permet d'élaborer des programmes qui répondent aux besoins de l'employeur. Peut-être que cela existe, mais je ne suis pas consciente d'une telle banque au niveau pancanadien.

La présidente : Madame Lalonde, au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier pour votre présence ici ce soir, pour votre excellente présentation ainsi que pour tout le travail que vous faites en tant de directrice générale de deux organismes très importants pour la francophonie.

Je remercie également mes collègues pour leurs questions très pertinentes.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 12 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 20, pour poursuivre son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La sénatrice Claudette Tardif (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte. Je suis la sénatrice Claudette Tardif, de l'Alberta, et la présidente de ce comité. J'aimerais demander aux sénateurs de se présenter, en commençant à ma gauche.

La sénatrice Champagne : Bonjour. Andrée Champagne, je représente une partie du Québec.

La sénatrice Poirier : Bonsoir. Rose-May Poirier, je suis du Nouveau-Brunswick.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

[*English*]

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak, Ontario.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: Senator Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec City.

Senator Charette-Poulin: Good evening, minister, and welcome. I am Marie Charette-Poulin from northern Ontario.

Senator Chaput: Maria Chaput from Manitoba.

The Chair: We are continuing our study of the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. This evening we have the great pleasure to welcome the Citizenship and Immigration minister, the Honourable Chris Alexander, and Ms. Corinne Prince-St-Amand, Director General, Integration and Foreign Credentials Referral Office. Minister, welcome to our committee — you have the floor.

Hon. Chris Alexander, P.C., M.P., Minister of Citizenship and Immigration: Thank you, Madam Chair, and thank you to the committee for inviting me here. I appreciate your keen interest on the role of and the importance of strengthening official languages within our immigration system. This brings back good memories of the work we did together in the Canada-France parliamentary group. I am particularly impressed by the members who make up this committee, which represents Canada's best and finest in terms of official languages. You represent, if not all provinces, because there are not enough of you, at the very least some of the largest communities in the country, which should benefit from programs aimed at strengthening official language minority communities throughout Canada. I would like to say a few words, but the most interesting part for us will really be the questions and answers.

Our government believes — and it is a great Canadian tradition to believe it — that our linguistic duality is a source of immeasurable economic and social benefit for all Canadians. First of all, I would like to solemnly affirm that we are committed to applying our reforms and programs to strengthen both of our official languages in terms of quality, presence, skills and proficiency by means of our immigration system. If you look at all the reforms put in place in the past eight years by our government, namely by Minister Kenney and our two colleagues who preceded him, and since my arrival in this portfolio, you will find that language plays a very important, even central, role in these reforms.

There is no doubt that immigration helps us ensure that the bilingual personality of our country is preserved and represented faithfully all across the country.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Sénatrice Lynn Beyak, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Fortin-Duplessis : Sénatrice Suzanne Fortin-Duplessis, de Québec.

La sénatrice Charette-Poulin : Bonsoir, monsieur le ministre, et bienvenue. Je suis Marie Charette-Poulin, du Nord de l'Ontario.

La sénatrice Chaput : Maria Chaput, du Manitoba.

La présidente : Le comité poursuit son étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce soir, nous avons le grand plaisir de recevoir le ministre, l'honorable Chris Alexander, et Mme Corinne Prince-St-Amand, qui est directrice générale, Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers. Monsieur le ministre, bienvenue, vous avez la parole.

L'honorable Chris Alexander, C.P., député, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration : Merci beaucoup, madame la présidente, et merci à votre comité de m'avoir invité. Merci également du vif intérêt que vous portez au sujet du rôle et du renforcement des langues officielles au sein de notre système d'immigration. Cela me rappelle de bons souvenirs du travail que nous avons fait ensemble dans le cadre du groupe parlementaire Canada-France, et je suis particulièrement impressionné par la composition de votre comité, qui représente tout ce qu'il y a de mieux au Canada en termes de langues officielles. Vous représentez, sinon toutes les provinces, car vous n'êtes pas suffisamment nombreux pour le faire, du moins, les communautés parmi les plus importantes au pays, qui doivent bénéficier des programmes visant à renforcer les communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au Canada. Je tiens à vous offrir quelques commentaires, mais ce sont vraiment les questions et les réponses qui vont nous intéresser le plus.

Notre gouvernement croit, et c'est une grande tradition canadienne que de le croire, que notre dualité linguistique constitue une source inestimable d'avantages économiques et sociaux pour tous les Canadiens. Je tiens à vous déclarer solennellement, tout d'abord, que nous tenons à renforcer, à l'aide de nos réformes et de nos programmes, la qualité, la présence, les compétences, la maîtrise de nos deux langues officielles par l'intermédiaire de notre système d'immigration. Si vous examinez toutes les réformes mises en place depuis huit ans par notre gouvernement, par le ministre Kenney, par nos deux collègues qui étaient ses prédecesseurs, et depuis mon arrivée dans ce portefeuille, vous constaterez que la langue joue un rôle très important au centre même de ces réformes.

Il fait nul doute que l'immigration nous permet d'aider à veiller à ce que la personnalité bilingue de notre pays soit préservée et représentée de manière fidèle aux quatre coins du pays.

Yes, we want to strengthen and preserve Canada's bilingual personality, but we also want to expand it into areas that so far have not benefited from linguistic duality. One of the most striking examples in recent immigration history is Yukon, where 30 per cent of the population is now francophone, thanks not only to migration within Canada and the mobility of the Canadian workforce but also to our immigration programs. This is a fairly recent phenomenon. There has always been a francophone presence in Yukon, but never to this extent.

I want to reiterate the phrase "all across the country," including Yukon, because there is no place in Canada outside Quebec that is not affected by or that does not have a francophone presence. It is a national reality in all provinces and territories. For these and other reasons, I was proud to take part, late last year, in the celebrations surrounding the first-ever National Francophone Immigration Week.

As you may recall, this was an initiative of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada and the Francophone Immigration Networks, with more than 100 community-led activities organized from coast to coast. Of course, we intend to continue this fine tradition.

[English]

Last November, this event unfolded with Marie-France Kenny, President of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. National Francophone Immigration Week was an opportunity for francophones across the country to come together and celebrate their unique culture — a culture that flourishes and continues to define our national identity. It was also an opportunity to officially recognize, and I think this is well understood in all parts of the country, the important contribution of immigration and newcomers to our linguistic duality.

We have the demographic situation in all parts of the country. We have the economic needs, the skills deficit, the sector-by-sector and region-by-region pressures on our labour market everywhere in the country; and we have them in English and we have them in French. Let's keep in mind that right now just over 950,000 francophones live outside Quebec.

[Translation]

Through francophone immigration, we hope to increase this number and help preserve the ongoing vitality of our francophone communities outside Quebec. As members of this committee are aware, our government last year unveiled the new Roadmap for Official Languages, together with Canadian Heritage, our main partner in this file. This important strategy is the result of extensive consultations conducted by my colleague, the current

Oui, nous voulons renforcer la personnalité bilingue, préserver cette personnalité, mais nous voulons aussi l'élargir vers des régions qui n'ont pas bénéficié de la dualité linguistique jusqu'à présent. L'un des exemples les plus marquants dans l'histoire récente de l'immigration, c'est le Yukon, où il y a maintenant 30 p. 100 de francophones, grâce à la migration au sein du Canada, à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, mais aussi grâce à nos programmes d'immigration. C'est un phénomène assez récent. Il y a toujours eu des francophones au Yukon, mais jamais à ce point.

J'insiste sur ces derniers mots, « aux quatre coins du pays », y compris au Yukon, car il n'y a pas un endroit au Canada, à l'extérieur du Québec, qui soit à l'abri ou à l'écart d'une présence francophone. Il s'agit d'une réalité nationale dans toutes les provinces et tous les territoires. Pour ces raisons, entre autres, j'ai été fier de prendre part, en fin d'année dernière, aux célébrations tenues dans le cadre de la toute première Semaine nationale de l'immigration francophone.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il s'agissait d'une initiative de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et des Réseaux en immigration francophone, qui comportait plus d'une centaine d'activités communautaires organisées d'un océan à l'autre. Bien sûr, nous avons l'intention de continuer cette belle tradition.

[Traduction]

L'événement s'est déroulé en novembre dernier. J'étais aux côtés de Marie-France Kenny, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. La Semaine nationale de l'immigration francophone fut l'occasion pour les francophones d'un océan à l'autre de célébrer avec leurs pairs une culture qui est vivante, unique et déterminante dans l'identité nationale de notre pays. Ce fut aussi l'occasion de reconnaître officiellement l'importante contribution de l'immigration et des nouveaux arrivants à la dualité linguistique canadienne, une réalité selon moi parfaitement admise d'un bout à l'autre du pays.

Pensons au déficit démographique d'un océan à l'autre. Pensons aux besoins économiques, à la pénurie de compétences, aux pressions sectorielles et régionales en matière de main-d'œuvre aux quatre coins du pays. Ces réalités sont les mêmes pour les francophones que pour les anglophones. N'oublions pas que, actuellement, un peu plus de 950 000 francophones vivent hors du Québec.

[Français]

Grâce à l'immigration francophone, nous espérons accroître ce nombre et aider à préserver le dynamisme soutenu de nos communautés francophones situées hors du Québec. Comme les membres du comité le savent déjà, notre gouvernement a dévoilé l'an dernier la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles du Canada, de concert, bien sûr, avec notre partenaire privilégié à cet égard, Patrimoine canadien. Cette importante stratégie est le

Minister of Industry, when he was Minister of Canadian Heritage. Our Department was instrumental in developing the plan.

The roadmap identifies three pillars to ensure the future vitality of Canada's official languages. It should come as no surprise that immigration is one of these pillars.

[English]

As you all know, immigration has always been central to the history of Canada, from the days of New France, and even in the history of our First Nations who have their own stories of migration to this continent and within this continent. It continues to play a decisive role in fostering the development of official language minority communities.

Under the roadmap for Canada's Official Languages, the government will be investing almost \$150 million in official language initiatives related to immigration over the next five years, and an important focus of our efforts in this area is in promoting the benefits of fluency in Canada's official languages and investing in language training for newcomers who are settling in official language minority communities.

[Translation]

Let's be clear on this: we want newcomers to speak one of our languages fluently, but we would prefer that they be fluent in both languages. There is still work to be done in this regard, but, increasingly, newcomers are being given opportunities to strengthen and develop their skills in the second language, even if they are proficient in the first. The stark reality is that newcomers with limited language abilities are more likely to earn less, be unemployed or live in poverty. All the studies done on this issue lead to similar findings. The lack of skills in either official language may be the greatest hurdle they face in furthering their education or obtaining employment.

That is why most of the funds under roadmap 2013-18 — or \$120 million — will be invested to help economic class newcomers develop the language skills they need to integrate into Canada. Beyond that, CIC is also focusing on improving our efforts to recruit French-speaking immigrants into minority communities outside Quebec. As you and your colleagues may know, in 2006, CIC — in collaboration with representatives from francophone minority communities — established a target to increase the percentage of French-speaking immigrants to those communities to 4.4 per cent of the total number of immigrants settling in Canada outside of Quebec. As part of our five-year roadmap, our goal was to reach an interim target of 1.8 per cent of the total number of permanent residents outside Quebec by 2013, and we managed to achieve this target. In 2012 — the last year for which

fruit de nombreuses consultations menées par mon collègue, le présent ministre de l'Industrie, à l'époque où il était ministre du Patrimoine canadien, et notre ministère a joué un rôle important dans l'élaboration du plan.

Cette feuille de route précise les trois volets qui vont assurer la vitalité future des langues officielles du Canada. Il ne faut pas s'étonner que l'immigration représente l'un de ces volets.

[Traduction]

Comme vous le savez tous, l'immigration a toujours été au cœur de l'histoire du Canada. C'était déjà le cas à l'époque de la Nouvelle-France. Même les Premières Nations ont leurs propres récits de migration vers et sur ce continent. L'immigration joue un rôle clé dans la promotion du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles, le gouvernement investira, au cours des cinq prochaines années, près de 150 millions de dollars dans des initiatives liées aux langues officielles et à l'immigration. Un objectif essentiel des efforts que nous déployons dans ce domaine consiste à faire valoir les avantages de la maîtrise des langues officielles du Canada et à investir dans la formation linguistique des nouveaux arrivants qui s'établissent dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

[Français]

Soyons clairs là-dessus : on veut que les immigrants parlent une de nos langues couramment, mais on préfère qu'ils parlent les deux langues couramment. On n'est pas parfait à cet égard, mais on offre de plus en plus souvent aux immigrants la possibilité d'approfondir et de développer leurs compétences dans la deuxième langue, même si la première se porte assez bien dans leur cas. La réalité est telle que les nouveaux arrivants ayant des capacités linguistiques limitées sont davantage susceptibles de gagner un salaire inférieur, d'être sans emploi ou de vivre dans la pauvreté. Toutes les recherches nous indiquent des conclusions semblables à cet égard. Le manque de compétence dans l'une ou l'autre des deux langues officielles risque de constituer leur principal obstacle lorsqu'ils tenteront de parfaire leur éducation ou d'obtenir un emploi.

C'est pourquoi la plupart des fonds octroyés dans le cadre de la feuille de route de 2013-2018, soit 120 millions de dollars, seront investis de façon à aider les nouveaux arrivants de la catégorie économique à améliorer les compétences linguistiques dont ils ont besoin pour bien s'intégrer à la société canadienne. Plus encore, CIC cherche aussi à redoubler d'efforts pour recruter des immigrants d'expression française qui vont s'établir dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire hors Québec. Comme vos collègues et vous le savez sans doute, en 2006, CIC — en collaboration avec des représentants des communautés francophones en situation minoritaire — s'est fixé une cible afin de faire passer le pourcentage d'immigrants d'expression française dans ces communautés à 4,4 p. 100 du nombre total d'immigrants qui s'établissent au Canada à

we have complete data — we admitted 3,685 French-speaking permanent residents outside Quebec, which is a 4-per-cent increase over 2011. In fact, we have seen a consistent annual increase in the number of francophone minority immigrants since 2006. We are making good progress, but I know we can do better with the help of our partners and employers. That's why we will continue to promote initiatives to strengthen Canada's francophonie.

[English]

Looking now at recent changes to the immigration system, and consistent with our focus on economic immigration that meets Canada's labour market needs, we have set a revised recruitment target of 4 per cent out of the total number of economic immigrants settling outside Quebec to be reached by 2018.

[Translation]

We aim to achieve this target with the help of our federal partners, other levels of government and various stakeholders. We are committed to working with our international partners to achieve this goal, especially by strengthening our ties with France, where several young francophones have shown a desire to explore and experience Canada. Some may well become permanent residents, thereby improving our economic immigration and strengthening our linguistic duality.

I should also mention that the growth of immigration from African countries, the Maghreb countries and even the Middle East tends to contribute to the results, bringing us closer to our target for francophone immigration.

[English]

Year after year, Destination Canada has been a phenomenal success with employers and skilled workers abroad. Attendance in Paris and Brussels remained high in 2013, with more than 1,000 job posts by more than 100 employers. Of more than 19,000 interested candidates, more than 3,700 had skills employers sought and were selected to participate.

[Translation]

Through these job fairs, we help connect French-speaking or bilingual skilled workers with employers across Canada. Not only will this help ensure that our immigration system is supporting

l'extérieur du Québec. Dans le cadre de notre feuille de route pour les cinq dernières années, notre objectif était d'atteindre, en 2013, à titre de cible provisoire, 1,8 p. 100 du nombre total de résidents permanents qui s'établissent à l'extérieur du Québec, et nous y sommes parvenus. En 2012 — la dernière année pour laquelle nous disposons de données complètes —, nous avons accueilli 3 685 résidents permanents francophones hors Québec, ce qui représente une hausse de 4 p. 100 par rapport à 2011. En fait, depuis 2006, nous observons une hausse constante, année après année, du nombre d'immigrants francophones en situation minoritaire. Nous faisons des progrès notables, mais je sais que nous pouvons faire mieux avec l'aide de nos partenaires et des employeurs. C'est pourquoi nous continuerons à promouvoir des initiatives visant à renforcer la francophonie au Canada.

[Traduction]

Compte tenu des récents changements apportés au système d'immigration et conformément à l'importance que Citoyenneté et Immigration Canada attaché à l'immigration économique qui répond aux besoins du marché du travail au Canada, nous avons fixé une cible provisoire de recrutement de 4 p. 100, à atteindre d'ici 2018, du nombre total d'immigrants dans la catégorie de l'immigration économique qui s'établissent hors Québec.

[Français]

Nous voulons atteindre cet objectif avec l'aide de nos partenaires, d'autres niveaux du gouvernement et d'autres intervenants variés. Nous nous engageons, avec nos partenaires internationaux, à atteindre cet objectif en renforçant nos liens avec la France en priorité, où plusieurs jeunes francophones désirent explorer et vivre l'expérience canadienne. Certains pourront faire la transition pour la résidence permanente, ce qui améliorerait à la fois notre immigration économique et renforcerait notre dualité linguistique.

Je dois aussi mentionner que la croissance de l'immigration des pays de l'Afrique, des pays du Maghreb et même du Moyen-Orient a tendance à contribuer aux résultats, ce qui nous rapproche de notre cible liée à l'immigration francophone.

[Traduction]

Année après année, Destination Canada obtient un succès phénoménal à l'étranger auprès des employeurs et des travailleurs qualifiés. La participation à Paris et à Bruxelles est demeurée élevée en 2013 : plus de 100 employeurs ont affiché au-delà de 1 000 avis de postes à pourvoir. Parmi plus de 19 000 candidats intéressés, au-delà de 3 700 avaient les compétences recherchées par les employeurs et ont été choisis afin de participer à l'événement.

[Français]

Grâce à ces salons de l'emploi, nous aidons des travailleurs qualifiés francophones ou bilingues à établir un contact avec des employeurs partout au Canada. Cela nous permettra non

Canada's economic growth, it will also help sustain and strengthen minority francophone communities all across the country.

We also welcome the efforts of international partners such as the French publication *L'Express*. This news magazine devoted its entire July-August 2013 edition of *L'Express Réussir* to Canada, for those who were considering coming to our country. It profiled our national character, explained what readers need to know before coming here, and highlighted opportunities for francophones both in Quebec and across Canada.

It is worth noting how effective advertising can be as a means of influence abroad; it can have a powerful impact on the decisions of young people all over the world, swaying them to come to Canada. This has always been part of our immigration programs, and in 2014, in an age when the media affects all aspects of people's lives, advertising continues to play a significant role.

[English]

It's worth noting that young Belgian, French and Swiss citizens can apply to travel and work in Canada under the International Experience Canada, or IEC, Youth Mobility Initiative. Canada's IEC agreement with France is in fact the largest of the 32 youth mobility agreements we have. A total of almost 14,000 visas were available this year for French citizens hoping to come to Canada under the working holiday, young professionals and international co-op streams of the IEC.

I should mention anecdotally that the last time we opened a large number of these spaces for applications, they were filled in a matter of 20 minutes. The popularity of this program in France, as in other countries, is enormous because of the quality of the experience they have. International students from across the Francophonie can also apply to study at Canadian post-secondary institutions. They can work on or off campus during the school year and obtain a permit to work in Canada after graduation.

[Translation]

Those who gain at least one year of skilled work experience have the opportunity to apply to stay in Canada permanently under the Canadian Experience Class.

Participants in this French program, for example, are increasingly more likely to become immigrants in Canada. With tens of thousands of international students enrolled in post-secondary institutions across Canada, the Canadian Experience

seulement de nous assurer que notre système d'immigration stimule la croissance économique au Canada, mais appuiera et renforcera également les communautés francophones en situation minoritaire dans l'ensemble du pays.

Nous saluons de nouveau les efforts des partenaires internationaux, comme la revue d'actualités française *L'Express*. Le numéro de juillet-août 2013 était entièrement consacré à la réussite au Canada, pour ceux qui pensent en faire partie. On y mettait en lumière notre caractère national, on expliquait aux lecteurs ce qu'ils doivent savoir avant de venir ici et on soulignait les possibilités offertes aux francophones du Québec et de l'ensemble du Canada.

Il vaut la peine de souligner jusqu'à quel point la publicité, comme voie d'influence à l'étranger, peut avoir un impact sur la décision de jeunes gens de partout dans le monde de venir au Canada. Cela a toujours fait partie de nos programmes d'immigration, et dans l'ère de 2014 où les gens sont sous l'influence des médias à tous les niveaux, la publicité continue à jouer un rôle très important.

[Traduction]

Mentionnons que les jeunes citoyens belges, français et suisses peuvent présenter une demande pour voyager et travailler au Canada dans le cadre du programme Expérience internationale Canada, ou EIC, une initiative sur la mobilité des jeunes. Parmi les 32 ententes que le Canada a conclues avec les pays partenaires du programme EIC, celle de la France est la plus importante. Un total de près de 14 000 visas étaient disponibles en 2014 pour les citoyens français qui désiraient venir au Canada dans les catégories Vacances-travail, Jeunes professionnels et Stage coop international du programme.

En passant, je signale que, la dernière fois où nous avons grandement augmenté le nombre de participants admis, il n'a fallu que 20 minutes pour combler toutes les places. Si le programme est aussi populaire en France, de même que dans d'autres pays, c'est en raison de la qualité de l'expérience vécue par les participants. Les étudiants étrangers de l'ensemble de la francophonie peuvent également présenter une demande pour étudier dans des établissements d'enseignement postsecondaires. Ils peuvent travailler sur le campus et à l'extérieur du campus pendant l'année scolaire et, une fois diplômés, obtenir un permis de travail au Canada.

[Français]

Ceux qui acquièrent une expérience de travail qualifié d'au moins un an peuvent présenter une demande pour rester au Canada en permanence dans le cadre de la catégorie de l'expérience canadienne.

Les participants à ce programme français, par exemple, sont de plus en plus nombreux à devenir des immigrants au Canada. Avec des dizaines de milliers d'étudiants étrangers inscrits dans des établissements postsecondaires dans l'ensemble du Canada, la

Class is another great pathway for francophone minority communities to attract newcomers.

In addition, as indicated in the recent Speech from the Throne, the government will introduce a brand-new recruitment model that will select immigrants based on the skills and attributes that Canadian employers and our labour market need — and that are linked to immigrants' economic success once in Canada. This new system will be known as Express Entry. The need to build on our two official languages, but more particularly on the growth of French outside Canada in our immigration streams, will play a key role in the implementation of the new system.

The new recruitment model will be more responsive to changing labour market needs. And it is our hope that this flexible system will also benefit our francophone minority communities. It will help broaden opportunities for employers and communities — as well as community colleges, for example — to attract and recruit skilled French-speaking or bilingual immigrants into francophone minority communities.

[English]

As part of a broader engagement strategy with Canadian employers and other stakeholders, we are working with 13 networks in francophone immigration to prepare the employers active in these communities to get ready for this important change and to be able to make best possible use of any recruitment model.

[Translation]

Madam Chair, the government is committed to sustaining Canada's official language minority communities in every region of our great country.

Under the Canada-Quebec Accord — I had the pleasure of meeting my Quebec counterpart this morning — Quebec has sole responsibility for selecting, receiving and integrating its immigrants, including those destined for anglophone minority communities. As such, the Department of Citizenship and Immigration is limited in the actions it can undertake to directly support these communities in the area of immigration.

At the same time, Part VII of the Official Languages Act and provisions of the Immigration and Refugee Protection Act commit us to the development of official language minority communities, whether anglophone or francophone.

catégorie de l'expérience canadienne est une autre voie formidable que peuvent utiliser les communautés francophones en situation minoritaire pour attirer des nouveaux arrivants.

De plus, ainsi qu'il était indiqué dans le récent discours du Trône, le gouvernement adoptera un nouveau modèle de recrutement qui permettra de sélectionner les immigrants en fonction des compétences et des qualités recherchées par les employeurs canadiens et le marché du travail, qui sont liées à la réussite économique des immigrants une fois ceux-ci arrivés au Canada. Ce nouveau système se nommera Entrée express, et le besoin de miser sur nos deux langues officielles, mais plus particulièrement, sur la croissance du français à l'extérieur du Canada dans nos courants d'immigration, jouera un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce nouveau système.

Le nouveau modèle de recrutement répondra davantage aux besoins changeants des employeurs au sein du marché du travail. Nous espérons aussi que nos communautés francophones en situation minoritaire pourront tirer parti de la souplesse de ce système. Il permettra aux employeurs et aux communautés, comme aux collèges communautaires, par exemple, de multiplier les possibilités d'attirer et de recruter des immigrants francophones ou bilingues au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

[Traduction]

Dans le cadre d'une stratégie de mobilisation plus vaste auprès des employeurs canadiens et des autres intervenants, nous collaborons avec les 13 Réseaux en immigration francophone en vue de préparer les employeurs qui sont actifs dans ces communautés à cet important changement, de façon à ce qu'ils puissent faire le meilleur usage possible de ce nouveau modèle de recrutement.

[Français]

Madame la présidente, le gouvernement s'est engagé à appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans toutes les régions de notre beau, grand pays.

En vertu de l'Accord Canada-Québec — j'ai eu le plaisir de rencontrer mon homologue québécois ce matin —, le Québec assume la responsabilité exclusive de la sélection, de l'accueil et de l'intégration de ces immigrants, notamment de ceux qui se destinent aux communautés anglophones en situation minoritaire. De ce fait, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est limité dans les actions qu'il peut mettre en œuvre pour appuyer directement ces communautés en matière d'immigration.

En même temps, la partie VII de la Loi sur les langues officielles et certaines dispositions de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés obligent notre ministère à assurer le développement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire, qu'elles soient anglophones ou francophones.

[English]

As a result, we have explored in recent years modest and innovative ways to support anglophone communities, such as providing support for research projects to better understand the needs of newcomers to those communities. We will double the investment dedicated to those research projects to a total of \$500,000 over the next five years under the roadmap that will take us to 2018.

[Translation]

As the Commissioner of Official Languages noted in his 2012-13 Annual Report, immigration is the way of the future when it comes to ensuring the vitality of French-speaking communities outside of Quebec. Our achievements in this area have been made possible by a number of CIC-led measures and partnerships.

CIC continues to work closely with other government departments, as well as provincial and territorial and community partners, to implement the Immigration to Official Language Minority Communities initiative, with funding reaching nearly \$30 million by 2018.

[English]

My department is open to addressing the concerns raised by the commissioner. In fact, we are addressing those concerns and we will continue to support the efforts and objectives of French-speaking communities outside Quebec to attract and integrate newcomers. This will contribute to the vitality and development of these communities. With the launch of our first ever National Francophone Immigration Week, we are recognizing the important contributions of immigration to our country's linguistic duality and vitality of francophone minority communities.

We will continue these celebrations and to attract the most ambitious and talented francophone immigrants to make sure that francophone communities flourish across Canada. Reinforcing these communities is part of our plan for economic growth and long-term prosperity throughout the country.

[Translation]

Madam Chair, I have one last thing to say: we are focusing on the quality of our immigrants' language skills and we have reformed our programs to raise expectations in this regard — not only because we want to strengthen linguistic duality in all provinces and territories, but also because language and the quality of that language are important and matter for everyone. Having the best PhDs in literature, writers and engineers who are fluent in both our languages, English and French, at the highest

[Traduction]

En conséquence, depuis quelques années, Citoyenneté et Immigration Canada étudie diverses possibilités modestes, mais novatrices, d'appuyer les communautés anglophones, notamment en finançant des projets de recherche pour mieux comprendre les besoins des nouveaux arrivants dans ces collectivités. Dans le cadre de la Feuille de route 2013-2018, nous doublerons le financement accordé à ces projets de recherche, le faisant passer à 500 000 \$ au total au cours des cinq prochaines années.

[Français]

Ainsi que l'a souligné le commissaire aux langues officielles dans son rapport annuel de 2012-2013, l'immigration constitue une voie d'avenir pour assurer l'épanouissement des communautés francophones à l'extérieur du Québec. Plusieurs mesures issues de CIC et de partenariats ont donné lieu à des avancées en la matière.

CIC poursuit son travail en étroite collaboration avec d'autres ministères ainsi qu'avec des partenaires des provinces, des territoires et des communautés afin de mettre en œuvre l'initiative Immigration vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire, dont le financement s'élève à presque 30 millions de dollars d'ici 2018.

[Traduction]

Mon ministère est prêt à répondre aux préoccupations soulevées par le commissaire et continuera d'appuyer les efforts et les objectifs des communautés d'expression française hors Québec en vue d'attirer des nouveaux arrivants et d'assurer leur intégration. Cela contribuera au dynamisme et au développement de ces communautés. Notre célébration récente de la toute première Semaine nationale de l'immigration francophone reconnaît l'importante contribution de l'immigration à la dualité linguistique de notre pays et au dynamisme de nos communautés francophones en situation minoritaire.

Nous répéterons cette célébration annuelle et nous continuerons à attirer les immigrants francophones les plus ambitieux et les plus brillants pour assurer l'épanouissement des communautés francophones d'un océan à l'autre. Le renforcement de ces communautés fait partie de notre plan de croissance économique et de prospérité à long terme à l'échelle du pays.

[Français]

Je dois vous dire une dernière chose, madame la présidente : nous visons la qualité des compétences linguistiques de nos immigrants et nous avons réformé nos programmes pour augmenter les attentes à cet égard, non seulement parce qu'on veut renforcer la dualité linguistique dans toutes les provinces et tous les territoires, mais parce que la langue et la qualité de la langue comptent pour tout le monde. Si on a les meilleurs docteurs en lettres, auteurs, ingénieurs qui maîtrisent nos deux

level, will help us succeed as a country in a fiercely competitive world, which is a reality we all face.

Yes, we want to strengthen and preserve our reality, namely that both languages are present, respected and spoken in all regions of our country, but we also want to focus on the quality of proficiency in our official languages, because they are essential tools both to our development as human beings and to the success of a national economy.

The Chair: Thank you very much, minister. Many of my colleagues would like to ask questions. Given the time constraints, I would ask honourable senators to make their questions as short and to the point as possible.

Senator Fortin-Duplessis: Welcome, minister. Since we have been examining the issue of immigrant integration, many witnesses have appeared before the committee and told us that they hope significant results will be achieved for their official language minority communities, since potential immigrants will now be awarded more points for their knowledge of Canada's official languages. Do you believe that the additional points awarded to immigrants for their knowledge of Canada's official languages will provide a better basis for selection and help immigrants to integrate more easily?

Mr. Alexander: The answer is yes. We already have data and analyses to prove it. Yes, we require most of our economic immigrants to have a higher level of language proficiency, but other criteria are also considered. We are looking for somewhat younger immigrants, so immigrants are awarded more points if they are at the beginning of their career. We are looking for immigrants who have specific professional experience because Canada has specific needs that are not the same in every field. These three criteria — language skills, age and professional experience — collectively ensure that our most recent immigrants are making a great impression and achieving better economic results than their predecessors. It is as simple as that.

Senator Fortin-Duplessis: I will ask my other two questions at the same time. First, in which regions is the need for language training for immigrants the greatest? Second, can immigrants who so desire take both French and English training or do they have to choose one or the other?

Mr. Alexander: There are still situations where immigrants are forced to choose between training in one language or the other, but those situations are becoming increasingly rare. We are trying to get to the point where immigrants can choose either of the two official languages anywhere in the country. We are moving toward that goal. It is difficult to say which regions in particular have greater needs, but there are two situations that are of concern to us. First, some regions welcome many francophone

langues, l'anglais et le français, au plus haut niveau, cela nous aidera comme pays à réussir dans le contexte de la concurrence mondiale qui est une réalité pour nous tous.

Oui, on veut renforcer et préserver notre réalité que les deux langues soient présentes, respectées et parlées dans toutes les régions du pays, mais on veut aussi miser sur la qualité de la maîtrise de nos langues officielles, parce qu'elles sont des outils essentiels à l'épanouissement de l'être humain et aussi au succès d'une économie nationale.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur le ministre. Plusieurs collègues veulent vous poser des questions. En raison du temps que nous avons, je demanderais aux honorables sénateurs d'être aussi précis et concis que possible avec leurs questions.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Monsieur le ministre, soyez le bienvenu. Depuis que nous procédons à cette étude de l'intégration des immigrants, plusieurs témoins sont venus nous dire qu'ils espèrent d'importants résultats pour leur communauté de langue officielle en situation minoritaire, puisque davantage de points seront accordés aux candidats à l'immigration pour la connaissance des langues officielles. Croyez-vous qu'en faisant une meilleure sélection, grâce aux points supplémentaires attribués à la connaissance des langues officielles, cela facilitera l'intégration des immigrants?

M. Alexander : La réponse est oui. On a déjà des données et des analyses pour le prouver. Oui, on exige un niveau plus élevé de compétence linguistique chez la plupart de nos immigrants économiques, mais on vise d'autres critères également : des immigrants un peu plus jeunes, alors il y a plus de points pour ceux qui sont au début de leur carrière; des expériences professionnelles particulières, parce que le Canada n'a pas les mêmes besoins dans tous les domaines, et qu'on a des besoins particuliers. Donc, ces trois critères pris ensemble — les capacités linguistiques, l'âge et l'expérience professionnelle — font en sorte que nos immigrants les plus récents nous impressionnent beaucoup et atteignent des résultats économiques plus élevés que leurs prédecesseurs. C'est aussi simple que cela.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Je vais poser mes deux autres questions en même temps. Ma première question est la suivante : dans quelles régions se situent les plus grands besoins en matière de formation linguistique pour les immigrants? Ma deuxième question : un immigrant qui le désire pourrait-il poursuivre une formation en français et une autre en anglais ou est-il contraint de choisir l'une ou l'autre des deux langues pour sa formation?

M. Alexander : Il y a encore des situations où il est contraint, mais ces cas sont de plus en plus rares. On vise une situation où l'immigrant pourrait choisir n'importe laquelle des deux langues officielles n'importe où au pays. On évolue vers cela. En ce qui concerne les régions particulières, il est difficile d'en préciser, mais il y a deux circonstances qui nous inquiètent. Premièrement, quelques régions reçoivent beaucoup de francophones, mais leurs services provinciaux ne sont pas suffisamment développés pour

immigrants but their provincial services are inadequate or they do not have enough French schools or there are waiting lists for those schools. That is one situation.

The second situation is when the population is too small to justify the presence of organizations or institutions devoted to helping francophone immigrants. For example, there are some communities in northern Ontario or even in the Yukon where there are services available but there is not a very big population, even though the francophone population in the Yukon is now at 30 per cent. We can justify better services in areas where there are higher concentrations of immigrants. It is as simple as that.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you very much.

The Chair: We will now hear from Senator McIntyre. Honourable senators, could you please limit yourselves to one question? Then, if there is time, we will do a second round of questions.

Senator McIntyre: Thank you for being here with us today, minister. I understand that the federal government, the provincial governments, the municipalities, educational institutions, community organizations and employers all play a role in facilitating the recruitment, reception, retention and integration of immigrants in minority communities. Keeping all that in mind, do you think it is necessary to establish a coordinated national strategy on this issue?

Mr. Alexander: I think that is exactly what we are trying to achieve with the roadmap. Of course, we are committed to strengthening the partnerships needed to implement the roadmap, such as partnerships with community colleges, provincial and territorial governments and community organizations.

However, I think that the roadmap, which is respected by the provinces, and more or less endorsed by Ontario, New Brunswick and the other provinces — even with regard to immigration — is really a good start. As always, in our great country, the different levels of government need to work together.

Yes, we are proud of our settlement network. Funding for this network has tripled since 2006 and funding for Quebec remains very important, even though it is spent at Quebec's discretion. We understand that our immigrants will not be able to settle and integrate into our society without an excellent school system. However, that does not fall within our jurisdiction. We are therefore obligated to partner with all of the provinces to connect our settlement networks to the education system. It is the same thing with the roadmap and francophone immigration.

répondre aux besoins, ou les écoles d'expression française ne sont pas suffisamment nombreuses, ou encore, il y a des listes d'attente pour ces écoles. C'est une circonstance.

La deuxième circonstance, c'est lorsque la population est trop faible ou trop petite pour justifier la présence d'organismes ou d'établissements consacrés aux immigrants francophones, comme dans certaines communautés du Nord de l'Ontario ou même au Yukon, où il y a des services, mais où la population n'est pas énorme, malgré son nouveau poids au sein du Yukon — 30 p. 100. Là où les immigrants se concentrent, on peut justifier un meilleur service. C'est aussi simple que cela.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Merci beaucoup.

La présidente : Nous passerons au sénateur McIntyre. Honorables sénateurs, s'il vous plaît, serait-il possible de vous limiter à une question? Ensuite, s'il y a du temps, nous ferons une deuxième ronde de questions.

Le sénateur McIntyre : Merci, monsieur le ministre, d'être parmi nous aujourd'hui. Je comprends que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités, les établissements d'enseignement, les organismes communautaires et les employeurs jouent tous un rôle afin de faciliter le recrutement, l'accueil, la rétention et l'intégration des immigrants en milieu minoritaire. En ayant tout ceci à l'esprit, serait-il nécessaire, selon vous, d'établir une stratégie nationale concertée sur cette question?

M. Alexander : Je pense que c'est exactement ce qu'on essaie d'obtenir avec la feuille de route. Bien sûr, nous sommes déterminés à renforcer les partenariats qu'il nous faut pour mettre en œuvre la feuille de route. Ce sont des partenariats avec des collèges communautaires, avec des gouvernements provinciaux et territoriaux, avec des organisations communautaires.

Mais je pense que la feuille de route, qui est respectée par les provinces, endossée plus ou moins par l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, même en ce qui concerne l'immigration, et par les autres provinces, constitue vraiment un bon début. Comme toujours, dans notre grand pays, il faut que les différents niveaux de gouvernement travaillent de concert.

Oui, nous sommes fiers de notre réseau d'établissement, dont le financement a triplé depuis 2006, et dans lequel le financement destiné au Québec, même s'il est dépensé par le Québec, reste très important. On comprend très bien que l'établissement de nos immigrants et leur intégration dans notre société ne fonctionnent pas du tout sans un système scolaire d'excellence. Mais cela ne relève pas de nos responsabilités. Nous sommes donc obligés d'avoir un partenariat avec toutes les provinces pour lier nos réseaux d'établissement au système d'éducation. C'est la même chose pour la feuille de route et pour l'immigration francophone.

Senator Charette-Poulin: You are right about northern Ontario. I am one of two senators representing northern Ontario and we sometimes encounter a lot of difficulties because we have many small communities and the distance between them presents an incredible challenge.

I have another question. I am very pleased to see that you are going to give priority to young people and that you are going to invest in youth. When I heard that there are 13,000 visas for France alone, my reaction was that that is not very much.

Why are you putting these sorts of limits on programs that make it easier for young French people to come to Canada? I know that, whenever young people from francophone countries come to northern Ontario, they are always a welcome and enriching addition to the community.

Mr. Alexander: That is why France is by far one of the most important countries participating in this program. We are talking about students here, young travellers who we invite to Canada and to whom we give, for the most part, open work permits. They can go work anywhere and may be competition for our children and family members. What we are doing is very generous and, of course, it is reciprocal. We have the opportunity to send just as many Canadians to France. However, given that economic conditions are less favourable than they once were, Canadians have been less inclined to take advantage of this opportunity in recent years.

Fourteen thousand is therefore a lot. I believe the second country is Ireland with 10,000 visas. All the other countries are far behind that. You should listen to the interesting conversation we are having with the High Commissioner to the United Kingdom, which receives only 5,400 visas.

The number of visas issued is set at these levels for the reasons I mentioned. One of the reasons why we give precedence to France is francophone immigration. The youth involved in this program are not the only French citizens coming to Canada. Others come as part of intra-cooperative transfers. Still others come to Canada to go to school and take advantage of the opportunity to work at the same time.

All that to say that many immigrants are still coming to Canada from France and other francophone countries under all of these strategies. We are going to seek out others, not only in Europe but also in the Caribbean, Africa and Asia. There are francophones living throughout the world and people want to learn to speak French. Some of my best friends, who are originally from Russia, speak impeccable French and some of them live in Quebec while others are part of a francophone community in Toronto. There are all sorts of possibilities now. We are not focusing exclusively on one country, even though France remains very important.

Senator Poirier: Minister, thank you for being here this evening and for your presentation. My question is a follow-up to the question asked by Senator Charette-Poulin. If I understood

La sénatrice Charette-Poulin : Vous avez raison quand vous parlez du Nord de l'Ontario; nous sommes deux sénateurs du Nord de l'Ontario et, quelques fois, nous souffrons énormément du fait que nous avons beaucoup de collectivités qui sont petites et que les distances représentent un défi incroyable.

J'ai une autre question. Je suis très contente de voir que vous allez accorder la priorité aux jeunes, que vous allez investir dans les jeunes. Quand j'ai vu le chiffre de 13 000, seulement pour la France, ma réaction a été de trouver que c'était très peu.

Pourquoi limitez-vous autant certains programmes pour faciliter la venue des jeunes Français? Car je sais que, dans le Nord de l'Ontario, lorsqu'il y a eu des jeunes qui venaient des pays francophones, ça a été un ajout et un enrichissement incroyable.

M. Alexander : C'est pour cette raison que la France reste de loin le pays le plus important dans ce programme. On parle ici d'étudiants, de jeunes voyageurs qu'on invite au Canada, et on leur donne un permis de travail ouvert, la plupart du temps. Ils peuvent travailler n'importe où, ils peuvent faire concurrence à nos enfants, aux membres de nos familles. C'est très généreux ce que nous faisons, et bien sûr, c'est réciproque; on a la possibilité d'envoyer autant de Canadiens en France. Mais là où les conditions économiques sont moins attrayantes, les Canadiens ont eu moins tendance, au cours des dernières années, à profiter de cette possibilité.

Donc 14 000, c'est beaucoup. Le deuxième pays, je pense que c'est l'Irlande, avec 10 000, et tous les autres pays sont loin derrière. Vous devez écouter la conversation intéressante que nous avons avec le haut-commissaire du Royaume-Uni qui n'en reçoit que 5 400.

Mais nous avons le niveau que nous avons pour les raisons que nous avons soulevées. L'une des raisons pour privilégier la France, c'est l'immigration francophone. L'arrivée des Français ne se limite pas à cela. D'autres viennent dans le cadre des transferts intra-coopératifs. D'autres viennent étudier et profitent de la possibilité de travailler en même temps.

Tout cela pour dire que, par l'intermédiaire de toutes ces stratégies, il y a encore une immigration importante de la France et d'autres pays francophones, et nous allons en chercher davantage, non seulement en Europe, mais dans les Caraïbes, en Afrique, en Asie. Il y a des francophones partout, et les gens veulent apprendre le français. Certains de mes meilleurs amis d'origine russe au Canada parlent un français impeccable et habitent au Québec, ou font partie d'une communauté francophone de Toronto. Il y a toutes sortes de possibilités maintenant. On ne mise pas sur un seul pays, même si la France reste très importante.

La sénatrice Poirier : Merci, monsieur le ministre, d'être ici ce soir et pour votre présentation. Ma question fait suite à celle de la sénatrice Charrette-Poulin. Dans le même programme d'échange

correctly, the young people who are issued the 14,000 visas available for 2014 under Canada's international exchange program are free to settle anywhere they want in Canada.

Given that Quebec is known for being the most francophone province in Canada and New Brunswick is known for being the only officially bilingual province, do we have any idea where these 14,000 young people intend to settle? Are we making an effort, as a government, to encourage them not to all settle in the same province in order to ensure that they are able to experience the entire country, particularly the small official language minority communities?

Mr. Alexander: That is an excellent question. We want to do more to ensure that these students are appropriately paired with the regions and employers who need them. We encourage them to secure employment before arriving. If our provincial partners can provide us with lists of interested employers, we can make sure that more and more of these young people from France go to the regions where there is a need and where there are jobs available.

We are always working to combat misperceptions in this regard. We all know people abroad who think that everyone in Canada speaks French and nothing but French. Others think that French is spoken only in Quebec and nowhere else. Not everyone in Europe, the United States or Africa knows about the proud history of Acadia and New Brunswick. We have to promote these things. People do not know that there is a large French-speaking community in Vancouver. Once a group or individual finds out about that or about the beauty of New Brunswick's north shore, then people start going there.

I have the numbers that show that France is the most common country of origin for francophone immigrants who settle outside of Quebec. We cannot force permanent residents to go to one region in particular, but we are talking about 619 people in the first 11 months of 2013. It is an important aspect of immigration to our country. We are hoping to have 4, 5 and even 6,000 francophone immigrants settle outside of Quebec as quickly as possible.

Senator Champagne: Minister, at the beginning of your speech, you said that you were an active participant in the Canada-France Association. I would strongly encourage you to attend the Assemblée parlementaire de la Francophonie, which will take place here in Ottawa in early July. More than 60 countries will be there. I think it is important that you be there, and we would be delighted to have you.

Our government is very proud to be able to say that our immigration and heritage ministers are both perfectly bilingual. I think that we ought to be proud and make good use of that fact.

international du Canada, si j'ai bien compris, les jeunes qui tirent avantage des 14 000 visas disponibles pour 2014, par exemple, ont carte blanche pour s'installer où ils veulent au Canada.

Étant donné que le Québec est la province connue pour être la plus francophone, et que le Nouveau-Brunswick est connu pour être la seule province officiellement bilingue, est-ce qu'on a une idée quant à savoir où se porte l'intérêt de ces 14 000 jeunes? De plus, fait-on un effort, comme gouvernement, pour essayer de les encourager à ne pas s'installer tous dans la même province, pour s'assurer qu'ils puissent vivre une expérience dans tout le pays, et certainement, dans de petites communautés de langue officielle en situation minoritaire?

M. Alexander : C'est une excellente question. On veut renforcer le bon jumelage de ces étudiants avec les régions et les employeurs qui ont besoin d'eux. On encourage les gens à arriver en s'étant déjà entendus sur un emploi avec un employeur. Si nos partenaires provinciaux peuvent nous offrir des listes d'employeurs intéressés, nous pouvons faire en sorte que de plus en plus de ces Français viennent chez vous, là où il y a un besoin et un emploi disponible.

Il faut toujours mener un combat de perception à cet égard. Nous connaissons tous des gens à l'étranger qui pensent que tout le monde au Canada parle le français et rien que le français. D'autres pensent que le français ne se parle qu'au Québec et nulle part ailleurs. Ce n'est pas tout le monde, en Europe, aux États-Unis ou en Afrique, qui connaît la fière histoire de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick. Donc il faut faire la promotion de tout cela. Les gens ne savent pas qu'il y a une communauté francophone importante à Vancouver. Une fois que c'est reconnu, une fois que la beauté de la côte nord du Nouveau-Brunswick est reconnue par un groupe ou un individu, les gens y vont.

J'ai les chiffres ici pour démontrer que la France représente le pays d'origine le plus important pour l'immigration francophone hors Québec. On ne peut pas obliger les gens, comme résidents permanents, à aller à un endroit en particulier, mais il s'agissait de 619 personnes, juste au cours des 11 premiers mois de 2013. Donc, c'est important pour notre immigration, où on vise 4, 5, et éventuellement 6 000 immigrants francophones hors Québec, le plus rapidement possible.

La sénatrice Champagne : Monsieur le ministre, vous disiez, au début de votre allocution, que vous aviez participé très activement à l'Association Canada-France. Je vais vous suggérer fortement de participer à l'assemblée générale de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui se tiendra ici, à Ottawa, au début juillet. Il y aura quand même plus de 60 pays qui seront présents. Je pense qu'il y aura sûrement une grande place pour vous, et nous vous ouvrirons les portes toutes grandes.

Je pense que notre gouvernement est très fier, en ce moment, de se dire, et pour nous de le constater, que notre ministre de l'Immigration et notre ministre du Patrimoine canadien sont tous les deux parfaitement bilingues. Je pense qu'on peut en être fier et il faut en profiter.

Earlier, you said that when a program is launched and people are able to register, the spots are filled in 20 minutes.

Do these students want to come to Quebec exclusively or are they interested in seeing francophone communities in the rest of the country?

Mr. Alexander: They want to come to Quebec primarily. We cannot hide that fact. One reason this program is so popular is because successive Quebec governments have offered their support and encouraged us to do what we are doing. There are no firm numbers because people can come to Quebec, work in a restaurant for a few months and pick up and leave for Banff or northern Ontario if a friend invites them or encourages them to move.

Senator Charette-Poulin: There are 333 lakes in Sudbury. It's the best-kept secret in the country. Don't tell anyone.

Mr. Alexander: I did an interview with a French-language radio station in Toronto, and the person who interviewed me was from France and came to Canada with this program. It was great.

We can't control every aspect and we can't possibly know everything because we don't follow them that closely. However, we encourage them — through Direction Canada and various publications — to discover Canada in its entirety.

Senator Champagne: I'm not sure who wrote your speech, but it was very interesting. There was one phrase in particular that jumped out at me. You said that there is no place in Canada, outside of Quebec, that is not affected by a francophone presence. Is a francophone presence a bad thing and that's why you use the word "affected," or "à l'abri de" in French? I say that jokingly, but I do think that you may want to change that wording if you wish to give this speech again someday.

Mr. Alexander: Thank you for bringing that to my attention. On the contrary, we were trying to say that there is no place in Canada that is an exception to that rule, or that would want to be an exception to that rule.

Senator Champagne: The French phrase "à l'abri de" surprised me a bit.

Senator Chaput: Mr. Minister, it's a pleasure to have you here with us. You have mentioned in the past and we are aware of the fact that, in the roadmap, a fairly large portion of the funding earmarked for language training and improving language skills comes from your department.

I am from Manitoba, and I would like to know if this funding is available for Manitoban institutions that give training.

Mr. Alexander: Yes. Some funding is already available. Of course, that will continue to evolve. We encourage all of the organization to familiarize themselves with our criteria and our

Vous disiez tout à l'heure que, quand vous ouvrez un programme et que les gens peuvent s'inscrire, en 20 minutes, toutes les places sont prises.

Ces étudiants veulent-ils venir exclusivement au Québec ou ont-ils envie de connaître les communautés francophones dans le reste du pays?

M. Alexander : Ils veulent venir surtout au Québec. Il ne faut pas se le cacher. L'ampleur de ce programme tient aussi grâce à l'appui des gouvernements du Québec successifs qui nous ont encouragés à faire ce que nous avons fait. Il n'y a pas de chiffres exacts, parce que les gens peuvent arriver au Québec, travailler dans un restaurant pendant quelques mois, et partir soudainement pour Banff ou le Nord de l'Ontario, parce qu'un ami les y a invités ou les a encouragés.

La sénatrice Charette-Poulin : Il faut que vous sachiez qu'à Sudbury, il y a 333 lacs. C'est le secret le mieux gardé au pays. N'en parlez à personne.

M. Alexander : J'ai donné une entrevue dans une station de radio francophone de Toronto, et la personne qui m'a interviewé était un Français venu au pays par l'intermédiaire de ce programme. C'était fantastique.

On ne peut pas tout contrôler, on ne peut pas tout savoir, parce qu'on ne les suit pas de si près que cela, mais on les encourage — avec les salons Direction Canada et nos publications à tous les égards — à découvrir le Canada dans son ensemble.

La sénatrice Champagne : Je ne sais pas qui a composé votre très intéressante présentation, mais une phrase m'a fait sursauter. Vous nous avez dit qu'il n'y a pas un endroit au Canada à l'extérieur du Québec qui est « à l'abri » d'une présence francophone. Est-ce qu'une présence francophone est dangereuse pour que vous parliez d'un abri? Je vous le dis amicalement; je crois que vous devriez corriger cette phrase si vous pensez refaire le même discours à un moment donné.

M. Alexander : Je vous remercie de porter ceci à mon attention. Bien au contraire, nous avons maladroitement dit qu'il n'y a pas d'endroit au Canada qui soit isolé et qui viserait à être aussi isolé.

La sénatrice Champagne : L'expression « à l'abri » m'a fait un peu sursauter.

La sénatrice Chaput : C'est un plaisir, monsieur le ministre, de vous avoir avec nous. Dans la feuille de route — vous l'avez mentionné d'ailleurs et nous le savons —, une portion assez considérable du financement consacré à la formation linguistique et à l'amélioration des compétences linguistiques provient de votre ministère.

Je suis du Manitoba, et j'aimerais savoir si ce financement est disponible pour les institutions manitobaines qui donnent de la formation?

M. Alexander : Oui. On octroie déjà un certain financement. Il est sûr que cela va continuer d'évoluer. On encourage tous ces organismes à se familiariser avec nos critères, avec notre système

system, and to sign up. We are well aware that we need to work with the school system in order to help people learn French and English. Our budget is more effective when it is invested in partnerships.

Senator Chaput: Does the roadmap include funding to support welcome and settlement initiatives and networks for immigrants? Your department has supported those networks in the past. I believe I read somewhere that there is not as much funding dedicated for those activities now. Is that the case?

Mr. Alexander: I would like to let Ms. Prince-St-Amand take that question, but I will assure you right away that the networks are receiving support. There are 13 of them, 3 of which are in Ontario. They acknowledge the diversity of francophone communities in Ontario. There are networks like that in every province, except Nunavut. There are francophone immigrants in Nunavut, but there are no networks right now.

I visited some of the networks in British Columbia and Manitoba, and I was very impressed with the work they are doing. We will strengthen our partnerships in all respects.

Corinne Prince-St-Amand, Director General, Integration and Foreign Credentials Referral Office, Citizenship and Immigration Canada: In fact, we have doubled the number of networks since 2008. We are investing \$2.5 million in these networks each year.

As you said, senator, these networks are very important, especially in provinces like Manitoba, because they bring together the federal government, provincial governments, employers, post-secondary institutions and non-profit organizations.

As the minister mentioned earlier, these partnerships are very important. This is where the provinces and the federal government can encourage employers to hire young francophones so that they settle in Manitoba. That's one way we could increase the number of francophone immigrants. We recognize the value of these networks, and we have a budget of \$2.5 million to support them.

Mr. Alexander: The funding often goes through two channels: our national settlement system and the roadmap. Funding can change over time. We tend to focus on organizations that give results and that serve a large population.

[English]

Senator Beyak: Thank you, minister, for a very informative presentation. You mentioned in your remarks your ministry's responsibility to the anglophone minority in Quebec, and you're meeting there today. Could you elaborate and tell me more about your relationship with the anglophone minority there?

et à s'inscrire, car on a compris depuis longtemps qu'on ne peut promouvoir l'apprentissage du français ou de l'anglais en s'isolant de notre système d'éducation. Notre budget est plus efficace lorsqu'il est utilisé en partenariat.

La sénatrice Chaput : Dans la feuille de route, avons-nous prévu une part de financement pour appuyer les initiatives d'accueil et les réseaux d'accueil et d'établissement des immigrants? Votre ministère a appuyé ces réseaux par le passé. Je crois avoir lu quelque part qu'il y avait moins de financement maintenant qui était consacré à ces activités. Est-ce le cas?

M. Alexander : À ce sujet, je vais donner la parole à Mme Prince-St-Amand, mais je vous rassure immédiatement; les réseaux sont appuyés. Il y en a 13, dont 3 en Ontario pour reconnaître la diversité des communautés francophones au sein de l'Ontario. Il y en a dans toutes les provinces, sauf au Nunavut. Il y a des immigrants francophones au Nunavut, mais il n'y a pas de réseau pour le moment.

J'en ai visité quelques-uns en Colombie-Britannique, au Manitoba, et j'ai été impressionné par le travail qu'ils font. On va renforcer nos partenariats à tous les égards.

Corinne Prince-St-Amand, directrice générale, Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers, Citoyenneté et Immigration Canada : En effet, nous avons doublé le nombre de réseaux depuis 2008. Nous sommes en train d'investir 2,5 millions de dollars par année dans ces réseaux.

Comme vous l'avez dit, madame la sénatrice, ces réseaux sont très importants, surtout dans les provinces comme le Manitoba, parce qu'ils rassemblent à une même table le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les employeurs, les établissements postsecondaires et tous les organismes à but non lucratif.

Comme le ministre l'a mentionné plus tôt, ces partenariats sont très importants. C'est là où les provinces et le gouvernement fédéral peuvent encourager les employeurs à embaucher de jeunes francophones à venir s'établir au Manitoba. C'est là qu'on peut augmenter le nombre d'immigrants francophones. En effet, on réalise la valeur de ces réseaux et on a un budget de 2,5 millions de dollars pour les soutenir.

M. Alexander : Souvent, le financement passe par deux voies : par l'intermédiaire de notre système d'établissement national et par l'intermédiaire de la feuille de route. Le financement peut évoluer. On a tendance à concentrer nos efforts sur les organismes qui donnent des résultats et qui servent une grande population.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : Merci, monsieur le ministre, de cette présentation fort informative. Vous avez évoqué les responsabilités de votre ministère à l'égard de la minorité anglophone du Québec ainsi que votre réunion là-bas, aujourd'hui. Pouvez-vous nous en dire davantage sur votre relation avec la minorité anglophone du Québec?

Mr. Alexander: I went to McGill University and lived in Montreal for three and half years, so I was close to it in many ways. Today you have two ministers of immigration, whose first language is English, having their entire meeting in French. Things are changing. I think everyone is comfortable with a debate and a set of programs, which is important for both Quebec and Canada, pursued proudly in two different languages.

That said, there are parts of Quebec where the anglophone community is isolated. I met one of the families of the fallen on Friday at the National Day of Honour who were from Gaspé and whose family was one of the last anglophone families in this community. They have special needs and the Government of Quebec understands that and does its best to meet them. The federal government must understand, given our special responsibility for linguistic minorities, and do its best to meet them. It is possible for CIC and other departments to deliver so much more online. If you are in rural Gaspé, maybe that's not where you get most of your information, but it does break the potential for isolation. We are striving at Citizenship and Immigration Canada to make services available in both languages for newcomers in all parts of country, whatever their situation, majority or minority.

I should add that this will be a continuing challenge because immigrants are not going only to our three big cities. The anglophone community in Montreal is solid, connected and still successful in a Quebec that is mostly francophone; but immigrants are going to very small places, including rural areas where they haven't had immigrants for 100 or 200 years. In parts of Quebec, it might be even longer than that, in some cases, because of the vitality of our economy and our demographic challenge, which we share with so many other countries. This challenge will remain, and we will not forget the anglophones in Quebec and in other majority francophone parts of the country.

Senator Beyak: Thank you, minister.

[Translation]

Senator Champagne: Minister, you may want to read our committee's report on anglophones in Quebec. It was the topic of discussion on the radio this morning when I was on my way to Ottawa. We wrote a report specifically about anglophones in Quebec, anglophone minority communities. You may want to read it.

Mr. Alexander: I'll read it. It sounds very interesting.

M. Alexander : J'ai vécu trois ans et demi à Montréal pendant mes études à l'Université McGill, alors cette minorité me tient particulièrement à cœur. Aujourd'hui, vous êtes en présence de deux ministres de l'immigration de langue maternelle anglaise, mais la séance se tient entièrement en français. Les choses évoluent. Je crois que tout le monde est à l'aise avec l'idée d'un débat et d'un ensemble de programmes, aussi bien au Québec qu'au Canada, fièrement tenus dans deux langues.

Cela dit, dans certaines régions du Québec, la communauté d'expression anglaise est isolée. Vendredi, à l'occasion de la Journée nationale de commémoration, j'ai rencontré la famille d'une personne tombée au combat. Elle arrivait de Gaspé. En fait, elle est l'une des dernières familles de langue anglaise là-bas. Ces personnes ont des besoins particuliers. Le gouvernement du Québec y est sensible et fait de son mieux pour y répondre. Étant donné sa responsabilité particulière à l'égard des minorités linguistiques, le gouvernement fédéral doit aussi prendre conscience de ces besoins et faire de son mieux pour les combler. Les ministères, notamment Citoyenneté et Immigration Canada, pourraient en faire beaucoup plus grâce à Internet. Ce n'est peut-être pas là que les Canadiens qui se trouvent dans une région rurale ou à Gaspé s'informeront principalement, mais ce n'en est pas moins un moyen de lutter contre leur isolement potentiel. À Citoyenneté et Immigration Canada, nous cherchons à offrir nos services aux nouveaux arrivants dans les deux langues officielles, partout au pays, que ces langues se trouvent en situation majoritaire ou minoritaire.

J'ajouterais que cela restera un défi de chaque instant, car les immigrants ne s'installent pas seulement dans nos trois plus grandes villes. La communauté anglophone montréalaise est bien ancrée, entretient des liens étroits et continue à s'épanouir dans un Québec d'expression principalement française. Cependant, certains immigrants s'installent dans de tout petits villages ou dans des régions rurales qui n'ont connu aucune immigration depuis 100 ou 200 ans, voire plus dans certaines régions du Québec. C'est parce que, à l'instar de tant d'autres pays, nous avons une économie dynamique, mais un déficit démographique. Ce problème persistera, alors nous ne laisserons pas de côté les anglophones qui vivent au Québec ou dans d'autres régions du pays de majorité linguistique française.

La sénatrice Beyak : Merci, monsieur le ministre.

[Français]

La sénatrice Champagne : Monsieur le ministre, vous voudrez peut-être relire le rapport que notre comité a rédigé sur les anglophones au Québec. On en parlait encore ce matin à la radio alors que j'étais en route pour Ottawa. Nous avons fait un rapport spécifique sur les anglophones au Québec, les anglophones en situation minoritaire. C'est peut-être une chose que vous voudrez relire.

M. Alexander : Je vais le faire. Cela va m'intéresser beaucoup.

The Chair: Colleagues, we have time for a quick second round. I'd like to ask you a quick question, minister. In light of the changes to the immigration system, employers will play a very important role, and we've been hearing some of our francophone and Acadian communities say that this will create more work for them. They're concerned that they won't have the means and resources to be able to do the work. What do you think about those concerns? Do you think they're justified? Will additional envelopes be made available?

Mr. Alexander: Their concerns are real, although I think that people are always concerned about change. But the service will be better than the service they have been getting up to now. The time they invest will produce significant results. What are we asking employers to do? We are asking them to exhaust all of their options within the Canadian job market first. They have to look for Canadians first. That's how it works. That's what has made Canada successful from the start.

But if they don't find a Canadian to fill the position, they can use the new Express Entry system to send their labour market opinion to the immigration system and recruit someone from outside Canada or someone who is already here as a temporary foreign worker, and that application will be processed within six months. This is unprecedented for two reasons: employers have never had such direct involvement, and applications for economic immigrants have never been processed so quickly before.

The Chair: Thank you.

Senator Charette-Poulin: Thank you, Madam Chair. Minister, can we count on you and your Canadian Heritage counterpart to take another look at your figures? On page 6, you say, "Currently, only a little more than 950,000 francophones live outside Quebec."

I am very uncomfortable with the methodology used to arrive at that number, which I do not think represents current conditions, given the intermarriage of cultures and the way Statistics Canada asks the questions. Can we count on you and your Canadian Heritage counterpart to ensure that our numbers truly reflect the new reality of the Francophonie across Canada?

Mr. Alexander: Absolutely. I will raise that issue. It is very important to me. I would like to know whether I myself am counted among them.

Senator Charette-Poulin: No, I'm sorry, you aren't. That is an excellent example. Thank you.

The Chair: Do you have time for two more short questions, Mr. Minister?

Mr. Alexander: Of course I do.

La présidente : Collègues, nous avons le temps de faire un rapide deuxième tour. Rapidement, j'aimerais vous poser une question, monsieur le ministre. Dans les changements apportés au système d'immigration, les employeurs vont jouer un rôle très important, et nous avons entendu certaines associations qui travaillent dans nos communautés francophones et acadiennes indiquer que cela leur ajouterait un certain travail. Elles craignent ne pas avoir les moyens et les ressources nécessaires pour faire ce travail. Comment voyez-vous ces craintes? Croyez-vous qu'elles sont justifiées? Y aura-t-il des enveloppes supplémentaires?

M. Alexander : Les craintes sont réelles, même si je pense que les gens craignent toujours les changements. Mais le service sera supérieur au service qu'ils ont connu jusqu'à présent. Leur investissement en matière de temps va leur donner des résultats importants. Qu'est-ce qu'on exige des employeurs? Qu'ils éprouvent les possibilités du marché du travail canadien en premier lieu. Il faut chercher les Canadiens et les Canadiennes en premier lieu. C'est cela la réalité. C'est cela le succès du Canada dès le début.

Mais s'ils ne trouvent pas un Canadien pour combler un poste, dans le cadre du nouveau système d'Entrée express, ils pourront transmettre leur avis du marché du travail au système d'immigration et recruter quelqu'un à l'extérieur du Canada ou quelqu'un qui est déjà ici comme travailleur étranger temporaire, et on va traiter cette demande en six mois. C'est du jamais vu, à deux égards : on n'a jamais donné un rôle aussi direct aux employeurs, et on n'a jamais offert un traitement aussi rapide aux immigrants économiques.

La présidente : Merci.

La sénatrice Charette-Poulin : Merci, madame la présidente. Monsieur le ministre, est-ce qu'on pourrait compter sur vous et sur votre collègue au ministère du Patrimoine canadien pour revoir la façon dont vous comptez? À la page 6, vous dites ce qui suit : « Actuellement, seulement un peu plus de 950 000 francophones vivent hors du Québec. »

Les méthodologies de comptage me laissent très mal à l'aise et ne représentent pas le monde d'aujourd'hui, compte tenu des mariages entre les différentes cultures et de la façon dont les questions sont posées maintenant par Statistique Canada. Est-ce qu'on pourrait compter sur vous, avec votre collègue de Patrimoine canadien, pour que nos chiffres reflètent vraiment la nouvelle réalité de la francophonie partout au Canada?

M. Alexander : Absolument. Je vais soulever la question. C'est très important pour moi; je veux savoir si moi-même je suis compté dans ce nombre.

La sénatrice Charette-Poulin : Non, vous n'êtes pas compté, je suis désolée. C'est le meilleur exemple. Merci.

La présidente : Avez-vous le temps de répondre à deux autres petites questions, monsieur le ministre?

M. Alexander : Avec plaisir.

Senator Champagne: Earlier, I mentioned a report that we wrote two or three years ago. We will be writing a report about this. Is there anything you would like to see in the suggestions we make to the government and your department? Is there something in particular that you can tell us that, if we suggest it, that would help you get it from higher up? Is there anything in particular? Because the purpose of the reports that the Standing Senate Committee on Official Languages writes is not to tell you that you aren't doing this or that; it is to try to suggest things to help you do better. Is there anything that would help you that we can suggest?

Mr. Alexander: Absolutely. If you can paint a picture of how to be successful with francophone immigration outside of Quebec, show us an example of a community that has come together, created the economic conditions and the necessary partnerships, and mobilized its provincial government to attract francophones, we want to help more communities have that same successful experience.

An anecdotal approach is one thing — you probably all know communities like that — but we also need an in-depth, qualitative analysis of what made it a success, what made the francophones who were attracted in the first place stay and experience real economic success as a result. That would help us a lot even though we are trying to do that research ourselves.

Senator Champagne: We have to attract them, but we also have to retain them.

Mr. Alexander: Exactly.

Senator Champagne: Many people have been kind enough to share with us what they want and what they are doing. I am sure we can find a way to help you too. You are already doing very good work. Thank you, Madam Chair.

Senator Chaput: Thank you. Very briefly, I would like to go back to Senator Poulin's question. Minister, for example, in Manitoba, if we count the francophones whose first language is French, they make up half of what would be considered the Francophonie, which comprises Manitobans who can express themselves in French. The situation is the same everywhere. The number should be twice as high.

The other question I wanted to ask you is this: Have you given your department a target for attracting French-speaking immigrants?

Mr. Alexander: Yes, our target is four per cent of our immigration by 2018. I have told Ms. Prince-St-Amand and her colleagues that I would like to hit that target much sooner, but the official target is four per cent in 2018. We have three and a half more years to reach the target.

La sénatrice Champagne : Je vous parlais tout à l'heure d'un rapport que nous avons fait il y a deux ou trois ans. Nous allons en préparer un à ce sujet. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez y trouver dans les suggestions que nous ferons au gouvernement et à votre ministère? Est-ce qu'il y a une chose en particulier dont vous pourriez nous dire que, si nous la suggérions, cela vous aidera à l'obtenir de plus haut? Est-ce qu'il y a quelque chose en particulier? Parce que le but des rapports que produit le Comité sénatorial permanent des langues officielles, ce n'est pas de vous dire que vous ne faites pas ceci ou cela mais, au contraire, d'essayer de suggérer des choses pour aller plus loin. Est-ce qu'il y a quelque chose qui vous aiderait et qu'on pourrait suggérer?

M. Alexander : Absolument; si vous pouviez nous brosser un portrait de la formule du succès dans l'immigration francophone hors Québec, nous montrer l'exemple d'une communauté qui a réussi à se rassembler, à créer le dynamisme économique, les partenariats nécessaires, à mobiliser son gouvernement provincial pour réussir à attirer des francophones, nous voulons répéter les expériences des communautés qui ont eu du succès à cet égard.

Cela pourrait prendre l'aspect non seulement d'une approche anecdotique — vous connaissez tous probablement des communautés — mais aussi d'une analyse approfondie et qualificative de ce qui a fait en sorte cela a été un succès, que des francophones qui ont été attirés sont restés et qu'ils ont connu un vrai succès économique en conséquence. Cela nous aiderait beaucoup, même si nous essayons de faire des recherches nous-mêmes.

La sénatrice Champagne : Il faut les attirer, mais il faut aussi les retenir.

M. Alexander : Tout à fait.

La sénatrice Champagne : Beaucoup de gens ont la gentillesse de venir nous faire part de ce qu'ils veulent et de ce qu'ils font; nous pourrons sûrement trouver moyen de vous aider aussi. Vous faites déjà un très bon travail. Merci, madame la présidente.

La sénatrice Chaput : Merci. Très brièvement, je voudrais enchaîner avec la question de la sénatrice Poulin. Monsieur le ministre, à titre d'exemple, au Manitoba, si on comptabilise les francophones qui ont le français comme langue première, il s'agit de la moitié de ce que serait la francophonie, autrement dit, des Manitobains capables de s'exprimer en français. C'est la même chose partout. Cela doublerait donc le nombre.

L'autre question que j'avais à vous poser est la suivante : est-ce que vous vous êtes donné une cible, à votre ministère, pour attirer des immigrants de langue française?

M. Alexander : Oui. Nous avons fixé la cible à 4 p. 100 de notre immigration d'ici 2018. Moi, je dis toujours à Mme Prince-St-Amand et à ses collègues que je veux que la cible soit atteinte bien avant; mais la cible officielle est de 4 p. 100 en 2018. Il nous reste donc trois ans et demi pour l'atteindre.

I can tell you the countries that supply the bulk of our francophone immigration today. The following countries supplied over 100 immigrants in 2013: the Federal Republic of Cameroon, the Democratic Republic of the Congo, Ivory Coast, Senegal, Haiti and France.

Senator Champagne: They will all be here in July!

The Chair: Mr. Minister, on behalf of the committee, I would like to thank you very much for participating in the meeting today. We know that you have a very busy schedule. We appreciate your being here, and the comments you have made are extremely important for our study of the impact of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Mr. Minister, we can see that you are committed and enthusiastic and that you have a positive attitude toward immigration and especially toward our two official languages from coast to coast to coast, as you said. Thank you again.

Mr. Alexander: Thank you.

The Chair: Honourable senators, I will suspend for five minutes so we can get ready for the next witness.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chair: We will continue with our study of the impact of recent changes to the immigration system on official language minority communities. Our witness is Mr. Gilles LeVasseur, Professor, Telfer School of Management, University of Ottawa.

Mr. LeVasseur, thank you for joining us today. You may begin, and the senators will then ask you questions.

Gilles LeVasseur, Professor, Telfer School of Management, University of Ottawa: Ladies and gentlemen, before I begin, I would just like to say that I was born in Toronto. I grew up in Ontario, so I understand what it means to live in a minority situation. I have chaired over 15 francophone associations across Canada, and I was the constitutional expert for the Language Rights Support Program for five years. I am going to talk about what I have learned from my participation in Canadian society.

I am very pleased to present a few points of view about immigration and the development of the French official language community in Canada. I would like to take a moment to express my support for the Supreme Court of Canada's decision in the Reference on the Senate and the role it plays today. The Supreme Court confirmed the independence of senators and the Senate's

Je peux vous donner, à titre d'exemple, les pays qui nous fournissent la plus grande partie de notre immigration francophone aujourd'hui. Les pays suivants nous ont amené plus de 100 immigrants en 2013 : la République fédérale du Cameroun, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, Haïti et la France.

La sénatrice Champagne : Ils seront tous là au mois de juillet!

La présidente : Monsieur le ministre, au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier très sincèrement de votre participation au comité aujourd'hui. Nous savons que vous avez un emploi du temps très chargé. Nous apprécions votre présence ici, et les commentaires que vous avez faits sont excessivement importants pour notre étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Monsieur le ministre, nous sentons votre engagement, votre enthousiasme et aussi le positivisme que vous dégagiez envers l'immigration et surtout envers nos deux langues officielles aux quatre coins du pays, comme vous l'avez si bien dit. Merci encore une fois.

M. Alexander : Merci à vous.

La présidente : Honorables sénateurs, je suspends la séance pendant cinq minutes afin que nous puissions nous préparer pour le prochain témoin.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Nous continuons notre étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Notre témoin est M. Gilles LeVasseur, professeur à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa.

Monsieur LeVasseur, merci d'être présent parmi nous aujourd'hui. Je vous donne la parole, et les sénateurs, par la suite, vous poseront des questions.

Gilles LeVasseur, professeur, École de gestion Telfer, Université d'Ottawa : Mesdames et messieurs, avant de commencer, j'aimerais juste vous dire que je suis né à Toronto. J'ai grandi en Ontario, je comprends donc la notion de vivre en situation minoritaire. J'ai présidé plus d'une quinzaine d'associations francophones à travers le Canada. J'ai été expert constitutionnel pour le Programme d'appui aux droits linguistiques pendant cinq ans. Ce sont des réalités que j'ai appris à connaître grâce à mon intervention dans la société canadienne.

C'est avec grand plaisir que je vais présenter quelques points de vue concernant l'immigration et le développement de la communauté de langue officielle française au Canada. Je prendrais quelques secondes pour réaffirmer mon appui à la décision de la Cour suprême du Canada dans le cadre du Renvoi sur le Sénat et sur le rôle que joue celui-ci aujourd'hui. En effet, la

concern for various groups that, for a number of reasons, have not been able to actively participate in political life in the House of Commons.

The concerns that the Senate expresses about official language communities are essential to Canada's well-being and development. Linguistic duality is an important characteristic of this country and has been shaping our legislative and government policies for over 50 years.

We have to maintain this commitment to Canadian linguistic duality because participation in this duality also involves the integration of immigrants and the development of specific social policies in various areas, including health, the economy, basic rights, education and the creation of a uniquely Canadian identity.

Linguistic duality is a norm that affects us all in one way or another. This norm affects all Canadians because, ultimately, we define ourselves over time as part of a linguistic community, be it francophone or anglophone, in Canada. For newcomers, this recognition is typically confirmed by the third generation of individuals living and working in Canada.

To ensure that linguistic duality remains an ongoing and vibrant reality across Canada, immigration can be a tool that enables us to at least maintain the proportion of individuals who identify over time with one of Canada's two linguistic groups. We have to ask ourselves the following question: How is immigration contributing to the development of the French official language community in Canada while taking into account the effects of exogamy and assimilation to the majority? First, the fertility rate and composition of immigration do not currently enable us to maintain the proportion of francophones across Canada compared to the anglophone community.

Immigration strengthens the French official language community in Canada through the addition of new individuals to various communities. The new population will seek health care services in French as well as French schools. This is beneficial for francophones because it increases the availability of government services in French. The most eloquent example is the management of French-language school boards across Canada.

Second, exogamy is a natural reality where there are few members of the minority language group in many parts of Canada. Increasing the number of French speakers increases the opportunity for socializing and building relationships among French speakers. It also increases the desire to learn French as a second language, thereby increasing the number of francophiles and individuals who can communicate in both of Canada's official languages.

Cour suprême confirme l'indépendance des sénateurs et l'engagement du Sénat à se préoccuper de certains groupes qui n'auraient pas pu, pour diverses raisons, participer activement à la vie politique au sein de la Chambre des communes.

Les préoccupations que le Sénat exprime concernant les communautés de langue officielle sont essentielles au bien-être et au développement du Canada. En effet, la dualité linguistique est une caractéristique importante du Canada et elle façonne nos politiques législatives et gouvernementales depuis plus de 50 ans.

Nous devons poursuivre cet engagement envers la dualité linguistique canadienne, car la participation à cette dualité, c'est aussi l'intégration des immigrants, le développement de politiques sociales particulières dans divers domaines, dont la santé, l'économie, les droits fondamentaux, l'éducation et la création d'un élément identitaire purement canadien.

La dualité linguistique est une norme qui nous touche tous de près ou de loin. Cette norme regroupe tous les Canadiens et les Canadiennes, car, ultimement, nous nous définissons avec le temps en fonction d'une communauté linguistique, soit francophone ou anglophone, au Canada. Pour les nouveaux arrivants, cette reconnaissance se confirme bien souvent lorsqu'il s'agit de la troisième génération d'individus résidant et performant au Canada.

Afin que la dualité linguistique soit une réalité continue et vibrante à travers le Canada, l'immigration devient un outil permettant de maintenir au minimum la proportion d'individus s'identifiant avec le temps à un des deux groupes linguistiques du Canada. Nous devons nous poser la question suivante : comment est-ce que l'immigration contribue au développement de la communauté de langue officielle de langue française au Canada en tenant compte de l'effet de l'exogamie et de l'assimilation au groupe majoritaire? Premièrement, le taux de fertilité et la composition de l'immigration ne permettent pas actuellement de maintenir la proportion de francophones à travers le Canada en comparaison avec la communauté anglophone.

L'immigration vient renforcer la communauté de langue officielle française au Canada grâce à l'ajout de nouveaux individus dans les diverses localités. Cette nouvelle population demandera des services de santé en français, mais aussi des écoles de langue française. Ces effets sont bénéfiques pour les francophones, car ils augmentent la prestation des services gouvernementaux en langue française. L'exemple le plus éloquent porte sur la gestion des conseils scolaires de langue française à travers le Canada.

Deuxièmement, l'exogamie est une réalité naturelle dans un milieu où il existe très peu de membres du groupe linguistique minoritaire dans plusieurs régions du Canada. La possibilité d'augmenter le nombre de parlants français augmente les chances de pouvoir socialiser et créer des relations entre parlants français. Cela développe aussi le désir d'apprendre le français comme langue seconde, augmentant le nombre de francophiles et d'individus pouvant communiquer dans les deux langues officielles du Canada.

Third, attraction to the anglophone community is heavily influenced by economic and social opportunities, as well as the presence of the United States in our daily lives. When a linguistic group grows through the addition of newcomers, that changes the appeal of that linguistic group to other members of society. From an economic perspective, we are trying to increase our market share, and if we look at the economic weight of French speakers, we can develop business strategies that target francophones, from signage to hiring bilingual individuals.

Last, the economic and social mobility of Canadians, along with social change, have altered the make-up of linguistic groups in Canada. This mobility and change increase the number of interactions among individuals, thus increasing the likelihood of exogamy. Being part of these social changes, mobility in Canada and interactions with French speakers give individuals the opportunity to participate in economic and social life in French across Canada.

It is important to emphasize the role of francophones in the evolution of Canadian society. Quebec may be the fortress of Canada's francophonie, but francophones outside Quebec are the buttresses. We cannot allow the buttresses to crumble because we would create a Canada made of up two language groups attached to a specific territory: a French Quebec and an English rest of Canada. Linguistic duality enables us to avoid that polarization of our country between two separate groups. Such linguistic polarization confirms the often-voiced belief in Quebec that there is no place for a francophone outside of Quebec. To many, this justifies the need for Quebec's secession and sovereignty.

Francophones outside of Quebec are essential to Canada's identity. They represent Canada's bilingual nature from coast to coast and foster mobility among citizens who speak either of Canada's official languages. That brings us to the matter of immigration percentages. The minister talked about the target, which is four per cent in 2018.

The type of francophone immigrant they are looking for is an individual whose mother tongue is French or who has adequate knowledge of the French language. We use the term "adequate" because for many, it is the second or third spoken language. Also, because integration is typically a quick but complex and demanding notion, the individual has to be someone who integrates quickly into Canadian society and the francophone linguistic group.

We have to ensure that the percentage of French-speaking individuals admitted to Canada is twice the local francophone population. The reasons for this are as follows: French-speaking individuals do not necessarily share the desire to identify with the official language minority community. The appeal of the majority group is often related to social and economic opportunities.

Troisièmement, l'attraction à la communauté anglophone est grandement influencée par les perspectives économiques et sociales et la place des États-Unis dans notre univers au quotidien. Lorsqu'un groupe linguistique est en croissance avec la venue de nouveaux individus, cela modifie l'attraction de ce groupe linguistique auprès des autres membres de la collectivité. Dans une perspective économique, nous cherchons à augmenter nos parts de marché, et si nous constatons le poids économique des parlants français, cela nous amène à développer des stratégies de commerce qui s'adressent aux francophones, de l'affichage en passant par l'embauche d'individus bilingues.

Dernièrement, la mobilité économique et sociale des Canadiens de même que les changements sociaux ont modifié la composition des groupes linguistiques au Canada. Cette mobilité et les changements ont pour effet de multiplier les échanges entre individus, augmentant ainsi les possibilités d'exogamie. Le fait de vivre ces changements sociaux, la mobilité au Canada et le fait d'échanger avec des parlants français donnent une occasion aux individus de participer activement à la vie économique et sociale en français à travers le Canada.

Il est important de souligner la place des francophones dans l'évolution de la société canadienne. Si le Québec est le fort de la francophonie canadienne, les francophones hors Québec sont le contrefort. Nous ne devons pas permettre que ce contrefort tombe, car nous créons un Canada composé de deux groupes linguistiques attachés à un territoire spécifique : un Québec français et le restant du Canada anglais. La dualité linguistique permet d'éviter cette polarisation du Canada entre deux groupes distincts. Cette polarisation linguistique a pour conséquence de confirmer la thèse bien souvent soulevée au Québec qu'il n'y a point de salut pour un francophone hors du Québec. Cela justifie, pour plusieurs, la nécessité de la sécession et de la souveraineté du Québec.

Les francophones hors Québec sont essentiels à la place identitaire du Canada. Ils présentent le visage d'un Canada bilingue d'un océan à l'autre permettant une mobilité de citoyens ayant une des langues officielles du Canada. Cela nous amène alors à la question des pourcentages concernant l'immigration. Le ministre a parlé des cibles projetées, 4 p. 100 en 2018.

L'immigrant francophone recherché est l'individu qui a le français comme langue maternelle ou qui possède une connaissance adéquate de la langue française. Nous employons le terme « adéquat », car il s'agit pour plusieurs d'une deuxième ou d'une troisième langue d'usage. De plus, comme l'intégration est souvent une notion rapide, mais complexe et exigeante, l'individu doit pouvoir être un acteur performant rapidement au sein de la société canadienne et du groupe linguistique francophone.

Nous devons nous assurer que le pourcentage d'individus admis au Canada parlant le français soit le double de la population locale francophone. Les raisons sont les suivantes : les individus parlant le français ne partagent pas nécessairement le désir d'être identifiés à la communauté minoritaire de langue officielle en situation minoritaire. L'attraction du groupe

Immigrants are seeking a better quality of life, and the economic system is usually a newcomer's primary interest. This activity typically takes place in English.

Exogamy is also a reality for newcomers. They can speak French, but they do not necessarily share the identity. Consequently, we have to select newcomers who wish to participate in life in French across Canada.

Fourth, knowledge of French is, for some, valid only for purposes of work and immigration. We have to accept their linguistic and social choices.

In order for immigration to support the French language community in Canada, our approach must involve the following four primary actors:

1. Provincial and federal government agencies, to ensure that programs are coordinated to help newcomers integrate into the francophone minority group. This involves negotiating to develop framework policies for selecting immigrants and evaluating whether quantifiable objectives are met, such as the number of newcomers who are able to speak French, where these immigrants are located in Canada and the demand for services adapted to their specific needs.
2. Host organizations must be equipped to provide direction for newcomers with respect to the francophone reality and to help them as they search for economic and social opportunities. For example, this includes the possibility of using French at work and for government services.
3. Community stakeholders must actively participate in helping newcomers develop ties to the established community. This involves developing social policies and developing ways to help these community stakeholders get involved in the francophone community. These ties may involve sports for young people, and school, which is why school is important in helping newcomers integrate.
4. Lastly, before they are selected, newcomers must be made aware of the possibility of living in a French-language community. They must be exposed to the reality of Canada's linguistic duality and official language minorities, and the benefits of being able to communicate in both of Canada's official languages.

In conclusion, the various steps set out in this document require time and energy. Therefore, from the beginning we need: clear policies on the part of governments; ways to properly select newcomers; and ultimately a desire to protect and promote Canada's linguistic duality.

majoritaire est souvent liée aux perspectives économiques et sociales. Les immigrants recherchent une meilleure qualité de vie, et le système économique est souvent le premier intérêt pour les nouveaux arrivants. Ceci se passe souvent en anglais.

L'exogamie est aussi une réalité pour les nouveaux arrivants. Ils peuvent s'exprimer en français, mais ils ne partagent pas nécessairement la perspective identitaire. Par conséquent, nous devons sélectionner de nouveaux arrivants qui désirent partager la vie française à travers le Canada.

Quatrièmement, la connaissance du français est pour certains rattachée à des fins de travail et d'immigration seulement. Nous devons accepter leurs choix linguistiques et sociaux.

Afin que l'immigration devienne un appui pour la communauté de langue française au Canada, il est nécessaire de développer une approche impliquant les quatre acteurs principaux suivants :

1. Les instances gouvernementales provinciales et fédérales, afin que les programmes soient coordonnés dans une perspective d'intégration des nouveaux arrivants dans le groupe francophone minoritaire. Ceci comporte des négociations établissant des politiques d'encadrement de sélection des immigrants et l'évaluation de l'atteinte d'objectifs quantifiables, dont le nombre de nouveaux arrivants pouvant parler le français, la localisation canadienne de ces immigrants et la demande de services adaptés à leurs besoins spécifiques;
2. Les organismes d'accueil doivent être équipés afin de diriger les nouveaux arrivants dans la réalité francophone et de les aider dans leurs quêtes d'opportunités économiques et sociales. Ceci comprend, par exemple, la possibilité d'utiliser le français dans le cadre du travail et des services gouvernementaux;
3. Les intervenants communautaires doivent participer activement au développement des liens entre les nouveaux arrivants et la communauté établie. Ceci implique le développement de politiques sociales et la mise en place de moyens afin d'aider ces intervenants communautaires à s'impliquer dans la communauté francophone. Bien souvent, ces liens peuvent commencer par les sports pour les jeunes et le milieu scolaire, d'où l'importance de l'école dans l'intégration des nouveaux arrivants;
4. Enfin, les nouveaux arrivants doivent être sensibilisés, avant leur sélection, à la possibilité de vivre dans la communauté de langue française. Ils doivent être exposés à la réalité de la dualité linguistique canadienne et des minorités de langue officielle et aux avantages de pouvoir communiquer dans les deux langues officielles du Canada.

En conclusion, les diverses démarches soulignées dans le présent document demandent du temps et de l'énergie. Il faut donc, au départ, des politiques claires de la part des gouvernements; des moyens afin de bien sélectionner les arrivants; et ultimement une volonté de protéger et de promouvoir la dualité linguistique canadienne.

Thank you for your time and your commitment to Canada.

The Chair: Thank you. We will now start with questions.

Senator Fortin-Duplessis: My question will be very simple. It is a huge challenge to integrate and retain francophone immigrants in minority communities. That's what the witnesses before you told us. I think you made a few recommendations about that, but do you have more specific ones?

Immigrants often come to Quebec in the beginning and then move to minority francophone communities outside Quebec. It's very difficult for Quebec to retain francophone immigrants.

Mr. LeVasseur: You make a very good point, Madam Senator. At the end of the text I presented, I spoke about Bill 161, which died on the order paper after the election was called in Ontario. There's no defined framework because it's still all policy. Therefore, I would first suggest a regulatory framework that defines how the communities work.

Second, too often we select francophone immigrants based on some very elitist criteria. I agree that we should welcome immigrants who could take on jobs that can't be filled by Canadians, but often, the immigrants who will make it and want to succeed are the ones who are looking for work, who want to improve their quality of life and who want to give their children what they didn't have. This will very often be dictated by the economic and social environment. Unfortunately we tend to look for immigrants who already have a job. In addition, there's no mentoring to help young people find a niche or find their place.

Third, is that economic and social aspects carry more weight than dedication to the language. Language becomes an accessory. We need to create a system in which someone who wants to move here can have both job opportunities and the language aspect. The opposite tends to happen: we seek out francophones and expect them to identify with the francophone community. However, these francophones will try to find a place where they can speak French.

Here's an example: during the last Grey Cup, two football players were children of Congolese immigrants. They had immigrated to Quebec, but since the father and mother were not able to find jobs, they moved to Alberta, in Western Canada. The children started playing football in the local anglophone community. They became excellent players. One of them will probably play in the American National Football League. In their case, language was not the driving force. The driving force was economic opportunity.

Merci pour votre temps et pour votre engagement envers le Canada.

La présidente : Je vous remercie. Nous passons maintenant à la période des questions.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Ma question sera très simple. La question de l'intégration et de la rétention des immigrants francophones au sein des communautés minoritaires constitue un très gros défi. C'est ce que les témoins qui vous ont précédé nous ont dit. Je crois que vous avez fait quelques recommandations à ce sujet, mais en auriez-vous de plus précises?

Bien souvent, les immigrants s'installent initialement au Québec et partent par la suite s'établir dans des communautés francophones en milieu minoritaire de l'extérieur du Québec. C'est très difficile pour le Québec de garder les immigrants francophones.

M. LeVasseur : Madame la sénatrice, vous avez un bon point. À la fin du texte que je vous ai présenté, j'ai parlé du projet de loi 161 qui est mort au Feuilleton à la suite des élections en Ontario. Il n'y a pas d'encadrement défini, parce qu'il s'agit toujours de politiques; donc, premièrement, je suggérerais un encadrement réglementaire qui définit comment fonctionnent les communautés.

La deuxième des choses, c'est que, trop souvent, on a tendance à sélectionner les immigrants francophones en fonction de critères très élitistes. Je suis d'accord pour accueillir des immigrants qui pourraient pourvoir un des postes non comblés par les Canadiens, mais souvent, l'immigrant qui va performer et qui voudra réussir, c'est celui qui se cherche un emploi, qui veut améliorer sa qualité de vie et qui veut donner à son enfant ce que lui n'a pas reçu. Très souvent, c'est l'environnement économique et social qui va créer cela. On a malheureusement tendance à aller chercher ceux qui ont déjà un emploi. Également, il n'y a pas d'encadrement pour que les jeunes puissent se trouver une niche, qu'ils puissent se faire une place.

La troisième chose que l'on constate, c'est que le poids économique et social est plus important que l'attachement à la langue. La langue devient un accessoire. On doit créer un système où l'individu qui veut faire sa place ici peut avoir l'opportunité de travailler tout en amenant avec lui son caractère linguistique. On a tendance à faire l'inverse : aller chercher le francophone et s'attendre à ce qu'il s'identifie à la communauté francophone. Pourtant, lui, il va essayer de trouver une place là où il peut parler français.

Je vais vous donner un exemple banal : lors de la dernière Coupe Grey, deux des joueurs de football étaient des enfants d'immigrants congolais. Ils avaient immigré au Québec, mais comme le père et la mère n'ont pu se dénicher d'emploi, ils sont déménagés dans l'Ouest canadien, en Alberta. Les enfants se sont mis à jouer au football dans la communauté locale anglophone. Ils sont devenus d'excellents joueurs. L'un des deux jouera probablement dans la ligue américaine de football. Dans leur cas, la langue n'était pas l'élément moteur, c'était plutôt l'opportunité économique.

That's what we forget too often. We create selection methods based on an elitist approach, but the people who work are the ones who will create this francophone reality.

Senator Charette-Poulin: Your comments are very relevant, and we also thank you for taking the time to prepare your testimony, which enrich our discussions and reflections.

I noticed that you were in the public gallery during the discussions we had with the Minister of Citizenship and Immigration, Mr. Alexander. You heard me when I asked the minister whether he would review the method used to calculate the francophone population in the country, whether we're talking about Quebec or the other provinces.

I noticed that you talked about "French speakers." What does that term mean to you?

Mr. LeVasseur: That's an excellent question. In the text I talk about the notion of French official language community. That refers to what I said to Senator Fortin-Duplessis about the mobility of immigrants who move from Quebec to outside Quebec. When we talk about French speakers, what's important is not necessarily looking for someone whose first language is French, but looking for people who are able to communicate and express themselves in a continuous conversation.

This is important because French speakers can be beneficial to our educational, social and cultural realities. From the beginning, they accept the French language in their communities, they support it and they share the social and cultural reality.

We need to be cautious when talking about what constitutes a French speaker. We need to be able to adequately evaluate this, but we must not create so many guidelines that the individual doesn't fit in within our francophone community.

A large number of students come here to get a diploma, but we are so restrictive about the future of these young people that they must return home and then submit an application to immigrate to Canada. They often do not even come back. We need to create a system that promotes continuity.

Too often, we limit people with our selection method based on purely mechanical, statistical and economic criteria, when often, it's someone's willingness to speak French.

There is one thing we can't forget: a language survives and develops because it is economically viable. As soon as a language is no longer economically viable, people will move to another language.

C'est ce qu'on oublie trop souvent. On crée des méthodes de sélection fondées sur une certaine approche élitiste, mais ce sont les gens qui travaillent qui vont créer cette réalité francophone.

La sénatrice Charette-Poulin : Vos commentaires sont extrêmement pertinents, mais nous vous remercions également d'avoir pris le temps de préparer votre témoignage qui enrichit énormément nos discussions et notre réflexion.

J'ai remarqué que vous étiez dans la salle du public pendant les discussions que nous avons eues avec le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Alexander. Vous m'avez entendue quand j'ai demandé au ministre s'il allait revoir la méthode utilisée pour calculer le nombre de personnes appartenant à la population francophone au pays, que ce soit au Québec ou dans les autres provinces.

J'ai remarqué, dans votre réflexion, que vous parlez de « parlants français ». Qui sont pour vous les « parlants français »?

M. LeVasseur : C'est une excellente question. Si vous remarquez, dans le texte, je parle de la notion de communauté de langue officielle de langue française. Cela revient à ce dont j'ai discuté avec la sénatrice Fortin-Duplessis au sujet de la mobilité des immigrants qui se déplacent du Québec à l'extérieur du Québec. Quand on parle de « parlants français », ce qui est important, c'est de ne pas nécessairement chercher quelqu'un de langue maternelle, mais plutôt quelqu'un qui est capable de communiquer et de s'exprimer dans une conversation de façon continue.

C'est important parce que, dans notre réalité scolaire, dans nos réalités sociales et culturelles, on constate que les parlants français apportent une plus-value; ils ont, au départ, une acceptation de la langue française dans leur communauté, et ils vont l'appuyer et en partager la réalité sociale et culturelle.

Il faut être prudent quand on évoque la notion de ce qu'est un parlant français. Il faut être capable d'évaluer celui-ci de façon adéquate, mais il ne faut pas le mettre dans une position où il est tellement encadré qu'il ne peut pas avoir une place au sein de notre communauté francophone.

Un grand nombre d'étudiants viennent ici pour obtenir un diplôme, mais on restreint tellement la possibilité d'avenir pour ces jeunes qu'ils doivent retourner chez eux pour faire ensuite une demande d'immigration afin de revenir au Canada. Bien souvent, ils ne reviennent même pas. Nous devons créer un système propice à la continuité.

Trop souvent, on a tendance à limiter les gens avec notre mode de sélection en fonction de critères purement mécaniques, statistiques et économiques, alors que souvent, c'est la bonne volonté des gens qui fait en sorte qu'ils veulent parler français.

Il ne faut pas oublier une chose : une langue vit et se développe parce qu'elle est rentable économiquement. Le jour où une langue n'est plus rentable économiquement, les gens passent à une autre langue.

For example, I sit on United Nations committees. One of these committees is made up of experts in public administration. The committee uses French, English and Spanish. Very few people speak Russian, and I don't mean that to say that it's not a beautiful language. Very few people speak Chinese or Russian, other than Russians and the Chinese. Most people speak English, French and Spanish. Often, when I talk to people who speak another language, I ask them why they use English. They tell me that it's the language of the economy and the language that everyone understands.

The same goes for immigrants who come to Canada. They'll adopt the language that will give them opportunities. If a French speaker already has a prospect in mind, he'll bring his children, who will generate this volume and the need for government services.

Senator McIntyre: Thank you for your very interesting presentation, Mr. LeVasseur.

You spoke about Bill 161 in both your oral and written presentations. Unfortunately, as you pointed out, this bill died on the order paper. We hope that it'll be brought back after the upcoming election.

This is an interesting bill because it aimed to protect the interests of francophones in terms of immigration. I know that you spoke about this bill in an article for *Le Droit* a few months ago. The bill is interesting because it recognizes a linguistic group with a distinct culture and history in Ontario. Another very interesting thing, if we can make this connection, is that it would provide guidance for the courts in interpreting Franco-Ontarians' language rights, which is important. That's why I hope that this bill will be brought back after the upcoming Ontario election.

That said, I'd like to talk about another bill, Bill C-24, which is at first reading in the House of Commons. This bill would make two amendments. Do you have anything to say about this bill?

Mr. LeVasseur: That's an excellent question. The bill talks about norms and standards. The problem is that, once again, the bill does not address the issue of identity. It creates an approach, a way of being. An anglophone does not necessarily have the same notion of identity. People are capable of integrating into a system. For a francophone, it's not just a matter of speaking the language; it is a matter of aligning oneself with a value, an idea and a way of being.

For example, when I speak English, I can speak to everyone and we identify with values that are much more dominant in Canada, such as the Charter of Rights and Freedoms, just like francophones. The difference is that in a minority situation, we need to look at the second aspect that could be beneficial, which is

Par exemple, je siège à des comités des Nations Unies. L'un de ces comités est celui des experts en administration publique. On y parle le français, l'anglais et l'espagnol. Très peu de gens parlent le russe, et je ne dis pas cela parce que ce n'est pas une belle langue; très peu de gens parlent chinois ou russe, sauf les Russes ou les Chinois. La majorité parle anglais, français ou espagnol. Souvent, quand je parle aux gens qui devraient parler une autre langue, je leur demande pourquoi ils parlent l'anglais. Ils me répondent que c'est la langue économique, la langue que tout le monde comprend.

C'est la même chose dans le cas des immigrants qui viendront au Canada. Ils épouseront la langue qui leur donnera des opportunités. Si le parlant français a déjà une perspective en vue, il y enverra ses enfants qui, eux, vont susciter ce volume et ces services gouvernementaux.

Le sénateur McIntyre : Monsieur LeVasseur, merci pour votre présentation très intéressante.

Vous avez parlé du projet de loi 161, tant dans votre présentation orale que dans votre présentation écrite. Malheureusement, comme vous nous l'avez si bien dit, ce projet de loi est mort au Feuilleton. Espérons qu'après les prochaines élections provinciales, il sera ressuscité.

C'est un projet de loi intéressant parce qu'il avait pour but de protéger les intérêts des francophones en matière d'immigration. Je sais que vous avez réagi à ce projet de loi dans un article paru dans le journal *Le Droit* il y a quelques mois. Le projet de loi est intéressant parce qu'il reconnaissait un groupe linguistique ayant une culture et une histoire distinctes en Ontario. Une autre chose très intéressante, si on peut la rattacher à tout cela, c'est que cela permettrait de guider les tribunaux dans l'interprétation des droits linguistiques des francophones de l'Ontario; ça, c'est important. C'est la raison pour laquelle j'ose croire que le projet de loi sera ressuscité à la suite des prochaines élections provinciales en Ontario.

Cela étant dit, j'aimerais aborder avec vous le sujet d'un autre projet de loi, le projet de loi C-24, qui en est à sa première lecture à la Chambre des communes. Ce projet de loi introduit deux modifications. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

Mr. LeVasseur : C'est une excellente question. Le projet de loi fait mention de normes et de standards. Le problème est que, encore une fois, on ne développe pas le volet identitaire. On crée une approche, une façon d'être. Quand on est anglophone, on n'a pas nécessairement la même notion d'identité. On est capable de s'intégrer à un système. Lorsqu'on est francophone, ce n'est pas seulement le fait de parler, c'est le fait de s'arrimer à une valeur, à une conception et à une façon d'être.

Quand je parle anglais, par exemple, je peux parler à tout le monde et on s'identifie à des valeurs beaucoup plus à dominance canadienne, telles que la Charte des droits et libertés et tout cela, comme les francophones. Mais la différence, c'est que dans un milieu minoritaire, il faut aller chercher une deuxième plus-value

the notion of our history, our experience, our battles, our reality, our efforts. Being a minority francophone is a battle; it's an effort. To do so, we have to be able to self-identify.

Franco-Ontarians often identify themselves as bilingual, because they are able to speak French and English. They don't need to develop that side of their identity. They can easily go from right to left. If you offer me services in English, it's fine. If you offer services in French, it's fine. However, the bill does not address the issue of identity, which must be addressed with respect to immigration.

We'll always have mechanisms, but we'll never have that extra aspect to identify ourselves and to create our Canadian society.

Senator Chaput: That's very interesting, Mr. LeVasseur. I have a number of questions.

You mentioned that Canada should set a target of doubling the local francophone immigrant population. That's what we should have. At the same time, you mentioned some reasons why the number should be doubled, you spoke about individuals who do not necessarily want to be identified in the community and you spoke about the identity perspective that is not shared.

All of the points you raised are true and real. I recognize that all of these points reflect reality. However, how do we manage to increase the number of francophones outside Quebec in official language minority communities? To increase this number, we bring in immigrants from francophone countries who already speak French as a first, second or third language and who are required to learn English because they are in Manitoba, which is a predominantly English-speaking province. We bring them here, we teach them English, we want them to identify with us, we want them to be part of our community and we want them to be included.

Then, at the same time, they need to work. It's very complicated. Could you give us an example of clear policies that would make everything you just said a reality? I'm talking about clear government policies and methods that enable us to properly select people. Where do we start?

Mr. LeVasseur: That's an excellent question. The question we should be asking is how can we create a standard regarding minimum use of French? Governments have ways of doing so. That's why it's often policy to hire francophones or bilingual individuals to provide government services.

The problem is that there is no such obligation for the private sector because there is no real use for French in many places outside Quebec. It is not an economic necessity. That is where the

qui est la notion de notre histoire, de notre vécu, de notre combat, de notre réalité, de ces efforts. Être francophone en milieu minoritaire, c'est un combat, c'est un effort. Et pour le faire, il faut être capable de s'identifier.

Le Franco-Ontarien s'identifie bien souvent comme étant bilingue; parce qu'on est capable de parler français et anglais, on n'a pas à développer ce côté identitaire. On peut facilement aller de droite à gauche. Si vous m'offrez le service en anglais, ça va; si vous l'offrez en français, ça va. Le projet de loi, toutefois, ne développe pas toute la question de l'identité que l'immigration doit traiter.

On aura donc toujours des mécanismes, mais on n'aura jamais cette plus-value qui nous identifie et qui crée notre société canadienne.

La sénatrice Chaput : Monsieur LeVasseur, c'est fort intéressant. Plusieurs questions me viennent à l'esprit.

Vous avez mentionné que, au Canada, on devrait avoir comme cible le double de la population locale francophone en termes d'immigration. C'est ce qu'il faudrait avoir. En même temps, vous avez parlé des raisons pour lesquelles cela devrait être le double, vous avez parlé des individus qui ne partagent pas nécessairement le désir d'être identifiés à la communauté et vous avez parlé de la perspective identitaire qui n'est pas partagée.

Tous les points que vous avez soulevés sont vrais et réels. Je reconnaissais que tous ces points reflètent la réalité. Mais comment arrive-t-on à augmenter le nombre de francophones à l'extérieur du Québec dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire? Pour augmenter ce nombre, on fait venir des immigrants des pays francophones qui parlent déjà le français comme première, deuxième ou troisième langue et qui sont obligés d'apprendre l'anglais parce qu'ils sont au Manitoba, qui est une province majoritairement anglophone. On les fait venir, on leur apprend l'anglais, on veut qu'ils s'identifient à nous, on veut qu'ils fassent partie de notre communauté et on veut qu'ils soient inclus.

Puis, en même temps, du point de vue économique, ils doivent travailler. C'est tellement complexe. Comment pourriez-vous recommander à notre comité un exemple de politiques claires qui feraient de tout ce que vous venez de dire une réalité? Je parle de politiques claires de la part du gouvernement et de moyens permettant de bien sélectionner les gens; où est-ce qu'on commence?

M. LeVasseur : C'est une excellente question. La question qu'on doit se poser est la suivante : comment imposer une norme qui porte sur un minimum d'usage du français? Les gouvernements ont les moyens de le faire. C'est pour cela que, bien souvent, lorsqu'il y a des politiques de services gouvernementaux, on demande que des francophones ou des personnes bilingues soient embauchés pour offrir le service.

C'est un problème en ce qui concerne le secteur privé, parce qu'il n'y a pas cette obligation; on n'a pas l'obligation parce qu'on n'a pas cette utilité d'avoir l'usage du français dans bien des#

government needs to establish a requirement so that certain companies would have to hire a minimum number of people who can communicate with the public in French.

The government would have to force the private sector to comply with language requirements, which is something new that no one wants to talk about. One mundane example is when Clarence-Rockland and the township of Russell made their signs bilingual. I helped write the by-laws. What were the consequences? They had to hire people who could speak both official languages so that they could write correctly and serve the public in the minority language.

The government needs to be able to create an obligation or requirement to use both official languages because individuals will not do it on their own. A minimum number of services to clients would have to be offered in both official languages. That would foster an appreciation for learning both official languages at school and for this requirement.

I have been teaching at the University of Ottawa for 28 years. I have taught more classes than anyone else at the university. When I offer a class in English, I always ask the anglophone students why they are attending a class with more than 200 students when they are studying at a bilingual institution and could take the same class in French the next day. People ask what they would get out of it, how it would be beneficial for them. I find that discouraging. I think that the university should have minimum requirements, for both francophones and anglophones, to take at least 10, 15 or 20 per cent of their classes in the other official language, with adjustments for writing and comprehension.

It's the same for businesses. No one has wanted to advance the idea that there should be some requirements in certain areas. If we want to create these kinds of jobs, we need to take that idea even further.

Perhaps every company that has its headquarters in Ottawa and that works with the Government of Canada should have to hire bilingual employees. When the Government of Canada rents out space, the signage is bilingual. If the Government of Canada is the tenant, modify the signage policies.

Why not indicate that there are conditions if companies want to do business with the Government of Canada? That would encourage people to appreciate and learn French and would increase its value. That is a must, and it is up to the Government of Canada to do it.

Immigrants would see that if they want to find work, in various sectors, there is added value to being francophone or to learning French. There is an economic benefit. There is no real place for francophones outside of Quebec in this context, except in certain areas.

milieux à l'extérieur du Québec. Ce n'est pas une nécessité économique. C'est là qu'il faut créer un espace où on doit, dans certains cas, demander que certains milieux d'affaires se dotent d'un minimum de gens pouvant communiquer avec le public en français.

Cela veut dire imposer un droit linguistique privé. C'est une nouveauté dont personne ne veut parler. L'exemple le plus banal, c'est celui de la rédaction des affiches bilingues à Clarence-Rockland et dans le canton de Russell. J'ai eu l'occasion de rédiger ces règlements. Quelles en ont été les conséquences? On a dû embaucher des gens qui devaient maîtriser les deux langues officielles afin d'être en mesure de rédiger correctement et de servir le public dans la langue de la minorité.

Il faut pouvoir développer une obligation ou une nécessité de l'usage des deux langues officielles, parce que l'individu ne le fera pas de lui-même. Cela exige un minimum de services à la clientèle devant être offerts dans les deux langues officielles. Cela favorisera une valorisation de l'apprentissage des deux langues officielles à l'école, ainsi que cette nécessité.

Par exemple, j'enseigne depuis 28 ans à l'Université d'Ottawa. Je suis celui qui a donné le plus de cours à l'Université d'Ottawa. Si un soir j'offre un cours en anglais, je pose toujours la question aux étudiants anglophones à savoir pourquoi ils assistent à une classe où il y a plus de 200 étudiants, alors qu'ils étudient dans une institution bilingue et qu'ils pourraient suivre le même cours le lendemain en français. Les gens se demandent ce que ça leur donnerait de faire cela et quelle serait leur plus-value. Cela me décourage, parce que l'université devrait imposer un minimum d'obligations, tant pour les francophones que les anglophones, telle celle de suivre au moins 10, 15 ou 20 p. 100 de leurs cours dans l'autre langue officielle avec une adaptation pour la rédaction et la compréhension.

C'est la même chose dans les entreprises; on n'a pas voulu développer cette notion de dire qu'il faut, dans certains milieux, se doter de cela. Si on veut créer ces emplois, il en résultera une nécessité et une obligation qui fera en sorte que ça aille plus loin.

De plus, dans le cas de toutes les entreprises ayant un siège social à Ottawa et faisant des politiques avec le gouvernement du Canada, pourquoi ne pas leur demander que leurs employés soient bilingues également? Quand le gouvernement du Canada loue des espaces, l'affichage est bilingue; si le gouvernement du Canada est locataire, on va modifier notre politique d'affichage.

Alors, pourquoi ne pas indiquer que si les compagnies désirent faire des affaires avec le gouvernement du Canada, il y a des conditions? Cela valoriserait la place du français, son apprentissage et sa plus-value. Il faut s'astreindre à cela. C'est le gouvernement du Canada qui doit le faire.

L'immigrant va voir que, s'il veut un emploi, dans bien des secteurs, il y a une plus-value à être francophone ou à apprendre le français, parce que cela lui donne un rendement économique. Il n'y a pas d'espace pour les francophones hors Québec dans ce contexte, sauf dans certains milieux.

There has to be some pressure, and it is up to the Government of Canada to exert that pressure.

Senator Chaput: Has the federal government not taken a first step by deciding that every immigrant who comes to Canada, or who wants to come to Canada, must know at least one of the two official languages?

Mr. LeVasseur: You are absolutely correct, Senator.

Senator Chaput: Since it is moving in the right direction, what is the next step the federal government should take? What would you recommend?

Mr. LeVasseur: I would recommend that every company that does business with the government have a minimum number of employees who speak both official languages, if it's a certain type of business. You may think this is a major shift, but I have to say that 40 years ago in Ottawa, none of the historical photos or signs were in both official languages. Now, there are more and more organizations that, even if they don't rent space from or do business with the Government of Canada, already have signs in both official languages.

It will take time. It starts with national associations, with certain organizations, with the major players. The message will get out eventually. We are learning.

Senator Chaput: How would that affect immigrants?

Mr. LeVasseur: Immigrants will see that bilingualism is a necessary part of accessing the system, integrating into society and having access to important positions. It's not just an academic concept. They'll also see that it's a point of pride. Immigrants come here because they believe in the society; they want to perform and reach the top. Getting to the top is a point of pride, one that requires bilingualism.

Look at the immigrants who have learned both official languages. Look at how proud they are to say they are bilingual, that they have made it to the top.

The Chair: I am hoping to get some clarification. You said that you believe Canada should double the percentage of immigrants based on the local francophone population.

I believe that 4 or 4.4 per cent of the population outside of Quebec is francophone. You feel that our immigration target should be set at 8 per cent?

Mr. LeVasseur: Absolutely, because it will bring more people into Quebec. People often migrate out of Quebec to other parts of Canada, but there's some movement into Quebec as well. It goes both ways.

Il faut qu'il y ait une force, et cette force sera amenée par le gouvernement du Canada.

La sénatrice Chaput : Est-ce que le gouvernement fédéral n'a pas fait un premier pas en décidant que tout immigrant arrivant au Canada ou voulant venir au Canada doit connaître au moins l'une des deux langues officielles?

M. LeVasseur : Sénatrice, vous avez entièrement raison.

La sénatrice Chaput : Puisqu'il est dans la bonne direction, quel serait le deuxième pas que le gouvernement fédéral pourrait faire? Que pourraient-on lui recommander?

M. LeVasseur : Que toute entreprise faisant affaire avec le gouvernement compte parmi ses employés un minimum d'individus qui parlent les deux langues officielles, dans le cadre d'une entreprise, s'il y a une certaine dimension de l'entreprise. Vous allez me dire que je suis en train de changer la donne, mais je m'excuse; il y a 40 ans, à Ottawa, il n'y avait pas de photos historiques ou d'affiches dans les deux langues officielles. Aujourd'hui, vous voyez de plus en plus d'organisations qui, même si elles ne louent pas un espace du gouvernement du Canada ou ne font pas affaire avec lui, ont déjà créé leurs affiches dans les deux langues officielles.

Cela va prendre un certain temps. Il faut commencer avec les associations nationales, avec certains organismes, avec les gros joueurs et, lentement, le message va passer. On apprend de cette réalité.

La sénatrice Chaput : Quel effet cela aurait-il sur les immigrants?

M. LeVasseur : Les immigrants vont voir que, pour accéder au système, à la société, aux postes importants, le bilinguisme est une nécessité, et que ce n'est pas juste une notion de cours académiques. Ils verront aussi que cela est une fierté. Un immigrant vient ici parce qu'il croit dans la société, il veut performer et aller au sommet. Or, aller au sommet, c'est une fierté qui demande cette exigence.

Regardez les immigrants qui ont appris les deux langues officielles, comme ils sont fiers de dire qu'ils sont bilingues, qu'ils sont au sommet.

La présidente : Si je peux vous demander une clarification, vous avez indiqué que, selon vous, le Canada devrait doubler le pourcentage d'immigrants en fonction de la population locale francophone?

Je crois que le pourcentage des francophones à l'extérieur du Québec représente 4 p. 100, 4,4 p. 100. Selon vous, on devrait donc avoir une cible d'immigration de 8 p. 100?

M. LeVasseur : Absolument, car cela permet une mobilité inverse vers le Québec. Il y a souvent une migration du Québec vers le reste du Canada, mais il y a aussi cet apport qui vient vers le Québec. C'est un jeu qui va des deux côtés.

You may think that 8 per cent is too high. If we aim for 4 per cent, we will be content if we reach 3.1 or 2.8 per cent. If we aim for 8 per cent, we might only reach 5 or 6 per cent, but at least it will be higher than our current percentage. It forces us to give the system the real, direct means it requires.

We need to seize this opportunity. I want to be clear. Quebec society tends to say that there is a crisis concerning the francophone population outside of Quebec. That has been the case since the 1960s and 1970s.

I remember speaking to Claude Morin when I was a young boy. He launched his book about economic clout and French Canadian society. I remember asking him if he was pessimistic. He said, "Perhaps I am pessimistic, but the trend is going to continue."

People in a minority situation seem to turn in on themselves, isolate themselves and cut themselves off from others. An article in *La Presse* last Saturday talked about francophones in Toronto. It was a wake-up call for a lot of people who are saying that the situation is not as dire as they thought. This is one reality. They are also seeing that there is an opportunity here, one that is a bit different perhaps, but an opportunity all the same.

I recently wrote an article about appointing judges to the Supreme Court. I explained that we must ensure that new judges are able to understand both official languages in order to sit on the Supreme Court.

This is one of the only instances where there is an exception to the Official Languages Act, where there is a clear exception to having to know both official languages in order to proceed with a trial in French or English.

However, you have surely noticed that the majority of bilingual judges are immigrants, and they are proud to be bilingual. When someone argues before the Supreme Court, they like to respond in French. They have developed a sense of pride about being able to speak in two languages. It is about success and pride.

The Chair: Mr. LeVasseur, thank you for such an interesting presentation. Thank you for your recommendations and suggestions.

We would also like to thank you for being so flexible and understanding. We had to change the agenda a number of times to accommodate the minister's schedule. Thank you very much for your understanding, and good luck with your classes and students.

Mr. LeVasseur: Thank you.

The Chair: We'll suspend for a few minutes and then come back for a short time.

(The committee continued in camera.)

Vous me direz que 8 p. 100, c'est peut-être trop. Quand on aura 4 p. 100, on va se satisfaire de dire qu'on a 3,1 ou 2,8. Si on va à 8 p. 100, on pourra dire qu'on a peut-être eu 5 ou 6 p. 100, mais qu'au moins, on a eu plus que notre pourcentage. Cela force le système à se donner des moyens sincères et directs.

Il faut saisir cette occasion. Je le mentionne très clairement. On a toujours tendance, dans la société québécoise, à exprimer une crise de la population francophone hors Québec. Cela a toujours été le cas depuis la fin des années 1960-1970.

Je me souviens que, quand j'étais petit garçon, j'avais parlé à M. Claude Morin. Il avait sorti son livre sur la question du poids économique et de la société canadienne-française. Je me souviens lui avoir demandé s'il était aussi pessimiste. Il m'avait répondu : « Je suis peut-être pessimiste, mais la tendance va se maintenir. »

Quand on est dans une situation minoritaire, on a tendance à se renfermer sur soi-même, à s'isoler et à s'exclure des autres. Un article paru dans l'édition de *La Presse* de samedi dernier parlait des francophones à Toronto. Cela a réveillé beaucoup de gens qui se sont dit que la situation n'est pas aussi sombre qu'elle le paraissait, qu'il y a une réalité. On voit autre chose; il y a une occasion, un peu différente peut-être, mais c'est quand même une occasion.

Récemment, j'écrivais un article sur la nomination des juges à la Cour suprême. J'expliquais qu'on doit s'assurer que les nouveaux juges sont en mesure de comprendre les deux langues officielles pour siéger à la Cour suprême.

Il s'agit de l'une des seules instances où il y a une exception à la Loi sur les langues officielles qui exclut effectivement, de façon directe, le fait d'avoir une connaissance des deux langues officielles pour pouvoir procéder dans un procès de langue française ou de langue anglaise.

Cependant, vous devez remarquer que la majorité des juges bilingues sont des immigrants, et qu'ils sont fiers d'afficher ce bilinguisme. Quand vous plaidez devant la Cour suprême, ils aiment vous répondre en français. Ils ont développé cette notion de fierté de pouvoir s'exprimer dans les deux langues, parce que c'est aussi une notion de succès, de fierté et de réussite.

La présidente : Monsieur LeVasseur, nous vous remercions pour votre présentation des plus intéressantes. Merci des recommandations et des suggestions que vous avez faites au comité.

Nous vous remercions surtout pour votre flexibilité et votre compréhension. Nous avons dû changer l'horaire à plusieurs reprises en fonction de l'horaire du ministre. Merci beaucoup de votre compréhension, et bonne chance dans vos cours et avec vos étudiants.

M. LeVasseur : Je vous remercie.

La présidente : Je suspends la séance pendant quelques minutes. Nous allons ensuite reprendre pour une courte période.

(La séance se poursuit à huis clos.)

APPEARING

Monday, May 12, 2014

The Honourable Chris Alexander, P.C., M.P., Minister of Citizenship and Immigration.

WITNESSES

Monday, April 28, 2014

INRS Urbanisation Culture Société:

Nicole Gallant, Professor-Researcher (by video conference).

Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone:

Ibrahima Diallo, President.

University of Alberta:

Tracey M. Derwing, Professor, Department of Educational Psychology.

Monday, May 5, 2014

Consortium national de formation en santé and Association des universités de la francophonie canadienne:

Jocelyne Lalonde, Executive Director, National Secretariat.

Monday, May 12, 2014

Citizenship and Immigration Canada:

Corinne Prince-St-Amand, Director General, Integration and Foreign Credentials Referral Office.

University of Ottawa:

Gilles LeVasseur, Professor, Telfer School of Management.

COMPARAÎT

Le lundi 12 mai 2014

L'honorable Chris Alexander, C.P., député, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

TÉMOINS

Le lundi 28 avril 2014

INRS Urbanisation Culture Société :

Nicole Gallant, professeure-rechercheuse (par vidéoconférence).

Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone :

Ibrahima Diallo, président.

Université de l'Alberta :

Tracey M. Derwing, professeure, Département de la psychologie éducationnelle.

Le lundi 5 mai 2014

Consortium national de formation en santé et Association des universités de la francophonie canadienne :

Jocelyne Lalonde, directrice générale, Secrétariat national.

Le lundi 12 mai 2014

Citoyenneté et Immigration Canada :

Corinne Prince-St-Amand, directrice générale, Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers.

Université d'Ottawa :

Gilles LeVasseur, professeur, École de gestion Telfer.